

Les tories tentent de faire durer le débat sur le bill des forces armées

OTTAWA — Visiblement soucieux de retarder l'examen du projet de loi tendant à l'unification des forces armées, les conservateurs ont provoqué hier, dès la reprise des travaux de la Chambre, la mise aux voix d'une motion de simple procédure invitant la Chambre à se former en comité plénier pour étudier la mesure article par article.

Les Communes ont adopté la motion par 91 voix contre 43, seul M. Gilles Grégoire (indépendant de Lapointe) ayant voté avec les conservateurs.

Plusieurs députés, dont le premier ministre et le chef de l'opposition, n'étaient pas rentrés de voyage en cette première journée de session après les vacances de Pâques.

Les conservateurs ont tenté, en invoquant diverses objections, de retarder l'étude en comité du projet de loi, mais le président Lamoureux a écarté ces objections. M. Marcel Lambert, conservateur d'Edmonton West, a d'abord soutenu qu'il était injuste pour les députés de commencer le débat des maintenant puisque les procès-verbaux des audiences du comité de la défense sur l'unification n'avaient pas tous été distribués. M. Gordon Churchill, conservateur de Winnipeg, a signalé qu'il n'avait pas reçu les derniers procès-verbaux. Au moment où il parlait, les pages distribuées les textes aux députés.

M. Lambert a encore déclaré que le rapport final du comité de la défense, exposant plusieurs modifications au projet, n'avait été déposé que quelques instants plus tôt et que tous les députés n'en avaient pas reçu copie.

Le président a fait observer que les projets d'amendements apparaissent dans les nouveaux textes du projet de loi et dans la dernière tranche des procès-verbaux du comité que l'on venait tout juste de distribuer.

Le général Allard

Un ex-ministre de la défense a réclamé hier aux Communes que des mesures disciplinaires soient prises contre le général Jean-V. Allard, chef d'état-major des forces armées canadiennes.

M. Douglas Harkness, ministre de la défense dans un gouvernement conservateur, a reproché au général Allard, en termes durs, une déclaration publique qui lui est attribuée et dans laquelle il soutenait que des députés s'opposent à l'unification des forces armées pour des motifs d'ordre politique.

"Une telle déclaration imputant des motifs à des députés et venant d'un militaire ou de tout fonctionnaire du gouvernement est sans précédent dans l'histoire du pays, a déclaré M. Harkness.

M. Harkness a cité un extrait d'une déclaration du général faite samedi à Montréal à un congrès du Club des relations internationales et il a demandé au ministre de la défense si le général avait pu préalablement faire approuver par le ministre les discours qu'il devait prononcer.

Aucune excuse

"Le général a notamment déclaré, a dit M. Harkness, que les députés qui s'opposent à l'unification des trois armées s'appuient sur des motifs d'ordre politique seulement et visent ainsi à assurer leur réélection."

Le ministre de la défense, M. Paul Hellyer, a répondu qu'il ignorait le contenu de cette causerie du général. "Mais je puis assurer cette chambre, a ajouté M. Hellyer, que j'ai une confiance entière dans le général Allard et, quant à moi, il est complètement libre d'exprimer ses opinions comme il l'entend."

Soulevant à cette réponse une question de privilège, M. Harkness a repris: "Une telle affirmation d'un officier militaire, du chef d'état-major, ou de tout fonctionnaire est sans

Voir page 8: Les tories

Le comité parlementaire qui a enquêté sur les prix des produits pharmaceutiques fait rapport: Les médicaments coûtent trop cher

OTTAWA — Le comité spécial d'enquête de la Chambre des communes sur le coût et les prix des produits pharmaceutiques estime, dans son rapport déposé hier, que les Canadiens pourraient payer leurs médicaments moins cher, que des mesures justes et raisonnables devraient être prises en vue de faire diminuer les prix, mesures qu'il appartient au gouvernement et à l'industrie d'adopter sans délai.

Présidé par M. Harry Harley, député libéral de Halton, le rapport constate que les bénéfices des fabricants de produits pharmaceutiques sont deux fois plus élevés que ceux des fabricants des autres secteurs industriels, que le coût de la recherche des produits pharmaceutiques est trop élevé, et que la recherche dans cette industrie est très limitée au Canada.

Dans une conférence de presse, M. Harley a estimé qu'il serait possible de réduire de 25 à 33 et un tiers pour cent le prix des produits pharmaceutiques si les recommandations du comité étaient appliquées. D'autres membres du comité, comme M. Joseph O'Keefe, libéral de St. John's East, croient que les réductions pourraient être beaucoup plus importantes.

Le rapport souligne qu'un des principaux facteurs qui influent sur les prix des médicaments se trouve dans le commerce de détail mais ajoute: "C'est probablement à ce niveau que le plus grand nombre de difficultés pourraient être soulevées si l'on tentait d'aviver la concurrence en vue de faire diminuer les prix à la consommation."

Protection restreinte

Au chapitre des impôts, le comité suggère que la taxe fédérale de vente de 12 pour cent soit supprimée à l'égard des médicaments vendus sur ordonnance. Il souligne toutefois qu'une telle décision ne produirait pas nécessairement une réduction équivalente du prix des médicaments payés par les consommateurs ni une réduction immédiate en raison d'importantes réserves à l'égard desquelles la taxe fédérale de vente a déjà été payée.

Le rapport affirme encore que l'industrie pharmaceutique consacre trop d'argent à promouvoir la vente de ses produits soulignant que sa réclamation est dirigée presque exclusivement vers les médecins et les pharmaciens qui contrôlent ensemble la décision des consommateurs quant à l'achat de tel ou tel médicament. Il suggère que la direction fédérale des aliments et drogues publie au moins à tous les mois un bulletin d'informations à l'intention des médecins qui contiennent les renseignements essentiels sur les nouveaux médicaments.

Une des raisons de ces difficultés, explique le rapport, c'est que "les associations pharmaceutiques provinciales semblent

exercer une maîtrise considérable sur leurs membres pharmaciens. Le comité recommande que les pharmaciens utilisent la méthode de prix coûtant plus des honoraires professionnels pour déterminer le prix de vente des médicaments aux consommateurs, plutôt que la formule d'un pourcentage fixe du prix payé par le pharmacien au fabricant ou au grossiste. "Il est clair, dit le rapport, que si le pharmacien applique un pourcentage donné pour déterminer le prix de détail, plus le médicament est coûteux, plus son bénéfice est élevé. Il peut

s'ensuivre que le pharmacien, s'il en a le choix, propose plutôt un médicament plus dispendieux qu'un autre qui coûte moins cher."

Dans le but de restreindre la protection qui est offerte par brevets aux principaux fabricants de produits pharmaceutiques, le comité propose l'établissement d'un système de permis qui autoriserait l'importation de médicaments brevetés par des concurrents du détenteur d'un brevet.

Michèle Ray, 3 semaines prisonnière du Vietcong!

par Gilles GARIÉPY

Invitée de l'émission "Le sel de la semaine" ce soir à la télévision d'Etat, la journaliste française Michèle Ray a rencontré hier les représentants de la presse montréalaise.

Michèle Ray, qui est déjà venue à Montréal à l'occasion d'un road movie à Alaska - Terre de Feu, s'est signalée récemment à l'attention du monde entier en réalisant un stunt journalistique exceptionnel: en reportage au Sud-Vietnam, elle fut capturée par le Vietcong et gardée prisonnière trois semaines.

C'est, bien sûr, de cette aventure extraordinaire qu'elle entretiendra le public canadien ce soir, non sans témoigner en même temps de ce qu'elle a vu de la guerre.

On s'attendait, peut-être, à rencontrer une aventurière, du moins une "sportive" collectionnant les entreprises périlleuses. C'est plutôt une journaliste responsable, politisée et lucide qui s'est prêtée, hier, à l'interrogatoire de ses collègues canadiens. Ou encore, comme un collègue me soufflait à l'oreille à l'issue de l'interview, c'est Simone de Beauvoir en version sport.

"Si j'étais vietnamienne, je serais du côté du F.L.N.", avait déjà confié le reporter du "Nouvel Observateur" à sa remise en liberté.

Oui, j'ai dit cela, et c'est ce que je crois que le communisme est la seule solution pour le Vietnam. Pour un pays sous-développé, c'est la seule façon de s'en sortir.

Michèle Ray n'a pas gagné la cote d'amour des militaires américains de Saïgon en déclarant avoir été bien traitée durant sa captivité. "On m'a pas pardonné, commente-t-elle, d'avoir humanisé l'ennemi!"

Durant ses trois semaines de séjour forcé chez les Vietcong, Michèle Ray n'a eu vraiment peur que pendant les deux premiers jours, terrée avec les villageois et maquisards dans une cache souterraine elle a ressenti les effets du pilonnage de l'aviation américaine.

Elle n'a eu ni morts ni blessés. Une fois terminée l'attaque américaine, les Vietnamiens sortent de terre et la vie — et la guerre — continue.

Avez-vous trouvé le Vietcong démoralisé, accablé au mur, comme le laissent croire les dépêches américaines?

Absolument pas, répond la journaliste, qui a plutôt gardé le souvenir d'un peuple nonchalant et gai. Par contre, les G.I.'s ne lui ont pas semblé heureux: ils ont un job à faire, dit-elle, et ils le font, c'est tout.

Michèle Ray a été capturée alors qu'elle roulait seule en voiture, au sud-Vietnam, sur un tronçon de route réputé sous contrôle Vietcong. Elle n'avait pas l'intention de contacter

VOIR PAGE 8: MICHELE RAY



Pearson nie avoir qualifié d'irréaliste la suggestion de Thant d'une trêve unilatérale

SANTA BARBARA. — Un porte-parole du premier ministre Lester Pearson, qui se trouvait hier soir à Santa Barbara pour recevoir un doctorat honorifique de l'université de la Californie, a nié une information parue hier dans le Globe and Mail de Toronto et qui faisait dire à M. Pearson que la suggestion faite par le secrétaire général U. Thant, samedi, d'une trêve décidée unilatéralement par les Etats-Unis n'était pas réaliste. Le porte-parole a précisé que le premier ministre n'avait pas eu l'occasion de prendre connaissance du texte de la déclaration de M. Thant et qu'il ne prendra position qu'aujourd'hui, mardi, à son retour à Ottawa.

Dans une dépêche en provenance de Santa Barbara, en Californie, le reporter, M. George MacFarlane, écrivait que M. Pearson aurait déclaré qu'il ne voit pas comment les Etats-Unis pourraient accepter la proposition de M. Thant d'un arrêt unilatéral des hostilités.

"Nous aimerions tous que cela se produise, mais nous devons être réalistes", aurait dit le premier ministre au cours d'une interview.

OTTAWA — Le premier ministre suppléant et secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Paul Martin, s'est gardé hier aux Communes, répondant à des questions de députés néo-démocrates, de donner l'appui du gouvernement canadien à la proposition de U. Thant.

M. T.C. Douglas, chef du

parti néo-démocrate, a demandé si le gouvernement canadien participerait à un appel de plusieurs pays au gouvernement des Etats-Unis, comme l'a suggéré U. Thant, en vue d'un cessez-le-feu unilatéral américain au Vietnam.

M. Martin a répliqué qu'il n'avait pas encore pris connaissance du texte officiel de la déclaration de U. Thant.

"Mais à l'égard du conflit au Vietnam, la position du gouvernement canadien est bien connue", a ajouté M. Martin.

"Nous aimerions voir un arrêt des bombardements américains, nous aimerions que cesse l'infiltration de Nord-Vietnamiens au Sud-Vietnam et nous aimerions que le conflit qui a cours actuellement dans des champs de bataille soit porté autour d'une table de négociations."

"Nous sommes disposés à appuyer toute proposition susceptible de mener à la réalisation de cet objectif", a dit le premier ministre suppléant.

En réponse par ailleurs à une question formulée par M. André Bérubé, M. Martin a précisé que l'appui du Canada pourrait donner en vue d'un appel au gouvernement américain, M. Martin a précisé: "Le Canada appuiera un appel simultané à tous les gouvernements engagés dans la guerre au Vietnam."

Dans son allocution à l'université de Californie, le premier ministre a déclaré qu'il était maintenant réaliste de concevoir le monde en termes rigides de blocs communiste et anti-communiste. Certains pays communistes, a-

til expliqué, interprètent de plus en plus les théories marxistes suivant leur propre intérêt national ce qui conduit à des contacts de plus en plus nombreux avec l'Ouest.

Si le concept de la guerre froide s'effaçait, "la voie serait ouverte à une véritable détente dans les relations entre les deux parties de cette guerre froide."

"Les nations du pacte de Varsovie et celles de l'Alliance atlantique, par exemple, pourraient alors discuter ensemble des problèmes de sécurité générale et d'une meilleure compréhension internationale."

Cette première victoire gaulliste a surpris les observateurs par sa relative ampleur. Elle est généralement considérée comme de bon augure pour la suite des travaux parlementaires dans la mesure où elle souligne que les gaullistes, malgré l'exigüité de leur majorité, pourraient dans les scrutins importants compter sur l'appui de voix flottantes du centre de l'Assemblée. Tous les ministres, y compris Georges Pompidou, premier ministre, ont pris part à ce premier vote considéré, assure-t-on de bonne source, comme un test important par le général de Gaulle, président de la République.

Les résultats de l'élection ont en effet immédiatement été transmis à l'Elysée où, selon certains observateurs, le général de Gaulle pourrait, plus tôt que prévu, se préoccuper d'un remaniement gouvernemental attendu dans les prochains jours.

On estime en outre, dans certains milieux de l'entourage présidentiel, que le général de Gaulle aurait l'intention de former un gouvernement "d'essai" qui serait maintenu dans la mesure où il donnerait "satisfaction" et qui serait par contre remanié à nouveau dans quelques mois s'il ne trouvait aux prises avec de trop grandes difficultés parlementaires ou avec une situation intérieure difficile. On n'exclut pas toutefois dans les mêmes milieux que le général de Gaulle ait, en priorité, l'intention de maintenir en fonction aussi longtemps que possible le prochain gouvernement.

Voir page 8: Aden

Kierans tente de démystifier la réunion privée de Mont-Tremblant

par Michel ROY

Il sera question de Mont-Tremblant au caucus libéral

QUEBEC (D.N.C.) — La question de la réunion qu'ont tenue une vingtaine de "réformistes" libéraux en fin de semaine sera soulevée au caucus que les députés de ce parti tiendront demain à Québec, a-t-on appris hier au bureau du chef de l'opposition.

D'autre part, M. Jean Lesage a déclaré à un journaliste: "Je n'ai aucun commentaire à faire pour le moment parce que je n'ai reçu aucun rapport de cette réunion. J'ai bien l'intention cependant de demander à ceux qui s'y trouvaient ce qui s'est passé."

M. Lesage a appris la nouvelle dimanche alors qu'il se trouvait à Sept-Îles dans le cadre de sa tournée provinciale. Un journaliste local, qui avait été informé de la nouvelle à ce sujet par un ami, lui avait dit que le sujet avait été soulevé samedi dans un quotidien montréalais, a indiqué son intention avant une entrevue radiophonique de l'interroger sur cette question. M. Lesage a répondu qu'il n'était au courant de rien.

Lors du banquet en soirée, le Dr Roch Benoit, président régional de la fédération libérale qui avait assisté la veille à la réunion de Mont-Tremblant, prononça une allocution où il exposa certaines idées du groupe de "réformistes". Intrigué, M. Lesage fit une courte enquête et fut alors informé des grandes lignes de la réunion.

Dans l'après-midi, il ramena à Québec en fin de soirée, il paraissait soucieux. Un peu embarrassé, il admit aux journalistes qu'il n'avait pas été informé de la tenue de la réunion et qu'il en avait tout ignoré jusqu'à là.

Son attitude contrastait avec celle des heures précédentes alors qu'il avait prononcé l'un des meilleurs discours de sa tournée, enthousiasmant les quelque 300 partisans qui s'étaient réunis à l'hôtel Sept-Îles.

M. Eric Kierans s'est efforcé hier de démystifier la réunion privée à laquelle ont pris part en fin de semaine dans un hôtel des Laurentides une vingtaine de parlementaires et militants libéraux. Il s'agissait tout au plus, a-t-il précisé, de la Fédération libérale qui assistait à cette réunion, de rechercher un terrain d'entente pour les éléments nationalistes et fédéralistes du parti.

Au cours d'une conférence de presse, M. Kierans a précisé qu'il avait communiqué à M. Lesage, il y a deux mois, son intention de convoquer une telle réunion afin, précisément, de dissiper des malentendus au sujet des divergences de vues au sein du parti sur les questions nationales. A son retour de l'Ouest canadien, M. Kierans devait apprendre que la réunion était déjà organisée, le lieu choisi et la date, fixée.

Mais il a alors oublié d'en saisir son chef. Il devait en reparler à M. Lesage lors de la réunion du Conseil supérieur de la Fédération libérale, vendredi. Mais celle-ci a été annulée par suite d'une indisposition du chef libéral.

Quant aux rumeurs suivant lesquelles les parlementaires et militants libéraux réunis à Mont-Tremblant se proposaient de fonder un nouveau parti, M. Kierans les a de nouveau démenties vigoureusement. "Je ne suis tout de même pas fou. Je travaille sans relâche à faire des tournées. Dimanche, j'ai parlé dans trois comités du matin au soir. Est-ce que je pourrais travailler pour la Fédération le dimanche et contre elle le samedi?"

A cette réunion, "qui était privée et non secrète", a dit M. Kierans, il a été question des problèmes constitutionnels et de l'orientation de notre philosophie politique. Un mémoire a été présenté par MM. Gérin-Lajoie, Brossard et LeFebvre, qui tous trois sont parfaitement loyaux envers le chef."

Voir page 8: Kierans

Graves émeutes à Aden: 3 morts 22 blessés

ADEN — Trois morts (tous arabes) et vingt-deux blessés: le bilan de la journée d'émeutes à Aden hier augmenté d'une heure, et les accrochages entre nationalistes et forces de l'ordre se poursuivaient alors que la nuit était tombée.

Le troisième mort est un nationaliste, atteint d'un coup de feu au bas-ventre alors qu'il

venait de jeter une grenade sur les troupes britanniques. L'homme est mort à l'hôpital où il avait été transporté.

D'autre part, le nombre des blessés se répartit comme suit: onze blessés sont des soldats britanniques et les onze autres des manifestants.

Enfin, les nationalistes ont lancé 69 attaques depuis le début de la journée contre les

troupes britanniques, la plupart du temps avec des grenades.

Les incidents ont commencé hier lorsqu'une foule de plusieurs centaines de manifestants s'était massée sur la place du marché au cris de "FLOSY, FLOSY" (Front de libération du Sud-Yemen occupé).

Alors qu'elles s'avançaient vers les manifestants pour les disperser, les troupes britanniques ont été prises sous le tir des grenades et des armes à feu tirées par les nationalistes des toits des maisons. Les troupes ont répondu en ouvrant le feu sur les maisons d'où partaient les coups de feu. La foule ne se dispersa qu'à l'arrivée des véhicules

blindés. Mais l'accalmie fut de courte durée.

L'échange de coups de feu reprenait dès le début de l'après-midi. Deux autres manifestations provoquèrent alors l'intervention des forces de l'ordre. Les journalistes présents furent obligés de se placer au sol pour se protéger des grenades et des coups de

feu qui partaient de tous côtés.

Les troupes britanniques commencèrent alors à "ratisser" les rues systématiquement, notamment dans le quartier du Crater, avançant en file indienne le long des murs et ouvrant le feu dès qu'une tête paraissait à une fenêtre. C'est en parlant de ce

Voir page 8: Aden

11 mineurs, tués en C.-B.

NATAL, C.-B. — Onze hommes sont morts et onze autres manquent à l'appel par suite de l'explosion souterraine survenue lundi dans une mine de charbon située à l'ouest de cette localité de la Colombie-Britannique.

Douze autres mineurs ont été transportés à l'hôpital.

Ces chiffres ont été fournis par un mineur qui venait de finir sa journée. Des rapports en provenance de la mine laissent peu d'espoir de retrouver vivants les hommes qui manquent à l'appel.

L'explosion est survenue à 4 heures p.m., tout juste après le changement d'équipe de l'après-midi, alors que 34 hommes venaient de descendre dans la mine Boomer, propriété de la Crows Nest Industries Ltd.

Des semaines de 60 heures chez les marins

Une enquête du ministère fédéral du travail révèle que les marins des Grands lacs travaillent en moyenne entre 52,8 et 59,4 heures par semaine. Sur certains navires, ces heures sont encore plus longues, atteignant 86 heures par semaine pour les machinistes affectés aux remorqueurs.

La question des heures de travail est au centre des négociations qui se poursuivent présentement entre le syndicat international des marins du Canada et l'Association des armateurs des Grands lacs. Après une brève rencontre entre les parties, le syndicat a demandé la conciliation et la première rencontre en présence du conciliateur M. Charles E. Poirier doit avoir lieu aujourd'hui.

Voir page 8: Des semaines

Affaire Sicotte: décision, demain, sur la preuve d'actes similaires

par Gilles LESAGE

Le juge Henri Masson-Langer rendra sa décision demain matin sur l'admissibilité de la preuve des "actes similaires" que désire faire le ministère public, à l'enquête préliminaire des quinze policiers et enquêteurs accusés d'actes de brutalité sur la personne de Louis Sicotte.

Les avocats de la défense ont soumis au tribunal de nombreux arguments et une

Restrictions à la liberté d'action des chroniqueurs de la justice?

Le nouveau président de la galerie de la presse du palais de justice de Montréal s'est inquiété hier des restrictions qui pourraient être apportées à la liberté d'action des chroniqueurs judiciaires et à la liberté de presse.

"Certains gestes posés ces derniers mois, la prolifération du huis clos dans de très nombreux cas, quelques algarades en vase clos et, surtout, certaines rumeurs persistantes peuvent nous porter à croire que l'on est plus près qu'on pense de certaines restrictions importantes à la liberté dont jouissaient jusqu'à maintenant les chroniqueurs judiciaires", a dit M. Léopold Lizotte, journaliste à "La Presse". Il a ajouté que l'un des principaux fondements de la justice, c'est l'obligation où elle se trouve d'être rendue en public, et que la disparition de cette obligation ouvrirait toute grande la porte "aux abus, aux combines et à l'injustice tout court".

M. Lizotte admet qu'il peut y avoir des abus de certains journalistes et que des accusés innocents ne méritent pas le tort qui leur est fait. "Mais, dit-il, entre ces écrouches isolées et regrettables de tous, et l'irrépressible épidémie que provoquerait une justice distribuée à la sauvette, des dossiers inaccessibles et des jugements qu'on ne pourrait jamais attaquer, il y a une marge, un fossé que, l'espérons, on ne franchira jamais."

Jean-Noël Tremblay: la Confédération, la "tombe" des Canadiens français!

ALMA. — Le ministre québécois des affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, a déclaré dimanche soir que la Confédération avait été la "tombe" des Canadiens français parce qu'elle a nui à leur développement.

Le ministre, l'écrivain André Dagenais et le professeur Jacques-Yvan Morin ont tous trois reconnu qu'il était urgent pour la province de Québec de voter le Canada modifié sans statut constitutionnel.

Parlant devant les membres des sociétés St-Jean-Baptiste du Diocèse de Chicoutimi réunis en congrès à Alma, dans la région du Lac-St-Jean, le ministre des Affaires culturelles a affirmé:

"Nous ne voulons plus vivre en régime confédéral, nous ne voulons plus vivre dans le statu quo car l'acte constitutionnel canadien ne correspond plus du tout à nos besoins. Nous voulons simplement", a ajouté le député de Chicoutimi, "un changement de régime constitutionnel."

De son côté l'écrivain André Dagenais a soutenu que les Québécois devaient marcher vers une modification constitutionnelle, le "sinon nous allons tous mourir."

"Nous avançons", a dit le professeur de philosophie,

Pearson souhaite voir Stuart Keale à Radio-Canada

VANCOUVER — Le premier ministre Pearson a laissé entendre qu'il aimerait que le propriétaire du Sun de Vancouver, M. Stuart Keale, devienne l'un des administrateurs de la société Radio-Canada.

Le premier ministre a émis cette remarque après avoir été présenté par M. Keale à une réception libérale tenue vendredi soir. Il remercia son hôte et déclara en souriant:

"Voilà le genre d'homme qui devrait se rendre à Ottawa et prendre la direction de Radio-Canada."

Il y a quelque temps, M. Keale avait été mentionné comme successeur possible de M. J.-Alphonse Ouimet à la présidence de la société d'Etat.

Il avait toutefois déclaré qu'à son avis, ce poste devrait être occupé par un homme dans la quarantaine et bilingue. M. Keale est âgé de 53 ans, et ne parle pas français. Toutefois, les modifications que l'on se propose d'apporter à la loi sur la radiodiffusion créeraient pour Radio-Canada un poste de directeur général et un autre de président du conseil d'administration. On pense généralement que l'un de ces postes serait occupé par un Canadien français et l'autre par un Canadien anglais.

abondante jurisprudence à l'encontre du désir de Me Guy Guérin de faire témoigner Jean-Jacques Gagnon comme témoin de la poursuite. Il estime que la Couronne ne peut pas, au stade de l'enquête préliminaire, tenter de faire la preuve que les inculpés se sont rendus coupables à l'égard d'autres délits, au cours de leur travail comme membres de la brigade des incendies criminels, de services semblables à ceux qui auraient été infirgés à Sicotte. M. Guérin estime au contraire que la preuve qu'il a faite jusqu'ici doit être complétée par une preuve de faits similaires. Et selon lui, les questions de la défense en contre-interrogatoire "appellent" cette preuve.

Gagnon a été appréhendé à peu près au même temps que Sicotte, à la fin de septembre 1965, au cours d'une vaste enquête pour démanteler un réseau d'incendiaires criminels dans la province. Il purge une peine d'emprisonnement à vie pour le meurtre d'Alberic Bilodeau, l'un des six cadavres retrouvés dans les bois, en duits de chaux, à la suite du déclenchement de l'enquête policière.

Dans son témoignage, Sicotte a affirmé qu'il avait été battu et torturé par les policiers, dans le dessein d'obtenir de lui des aveux. Il a bénéficié d'une remise de peine après avoir avoué sa participation à deux incendies criminels en juin dernier.

Vendredi, M. Guérin n'a pu poser que quelques questions préliminaires à Gagnon, le juge préférant que les avocats discutent du fond même de la question des actes similaires avant de permettre au procureur de la Couronne de poursuivre ou non son interrogatoire.

Si le magistrat lui accorde cette permission, M. Guérin reprendra l'interrogatoire au point où il a dû le laisser, c'est-à-dire à l'arrivée de Gagnon à Montréal, où il fut remis entre les mains de l'escouade des incendies criminels. Sinon, il fera entendre d'autres témoins. Parmi eux se trouvent MM. Anatole Coriveau et Roch Lefrançois, procureurs permanents de la Couronne à Québec.

Jusqu'ici, outre Sicotte, qui a été interrogé durant près de vingt jours, une quarantaine de témoins ont été appelés.

L'enquête, qui a commencé au début de février, a déjà nécessité vingt-sept jours d'audience. Il faudra encore plusieurs jours avant que la Couronne ne termine sa preuve. Si les inculpés sont cités à leur procès sous l'accusation

telle que portée, la défense a manifesté l'intention de présenter une preuve dès le stade de l'examen volontaire, qui

suit immédiatement l'enquête préliminaire et complète cette procédure judiciaire. Le cas échéant, les avocats

des quinze prévenus prétendent pouvoir faire libérer leurs clients aussitôt qu'ils auront pu présenter leur preuve.

A l'enquête préliminaire, la défense ne peut que contre-interroger les témoins cités par le ministère public.

CONCEPTEUR - REDACTEUR EN PUBLICITE

Vous rédigez en français depuis plusieurs années et vous connaissez bien l'anglais. Vous avez de l'imagination et de l'enthousiasme. Vous menez à bien ce que vous entreprenez sans vous laisser rebuter par les difficultés. Alors, vous êtes peut-être le concepteur-rédacteur que nous cherchons, c'est-à-dire capable d'assumer très vite l'entière responsabilité de ce qu'il conçoit et rédige. Nous pouvons vous offrir un salaire intéressant si vous êtes qualifié pour travailler dans une des plus importantes agences de publicité canadiennes.

Ecrivez à Case postale 551, Le Devoir, Montréal

WEST ISLAND SCHOOL COMMISSION

Cette commission scolaire protestante située à Pointe-Claire et Beaconsfield inaugure cette année des maternelles bilingues.

On demande des professeurs bilingues, qualifiés en maternelle.

Veuillez vous adresser à:

E.W. Caron,
Directeur du personnel,
450, rue Church,
Beaconsfield, Qué.
Tél.: 697-2480

DACTYLO DICTAPHONISTE D'EXPERIENCE

Pour le service de publicité française dans une importante entreprise de produits pharmaceutiques située à St-Laurent.

Excellente occasion pour une personne capable d'initiative. Ses fonctions comporteront la dactylographie des textes manuscrits ou enregistrés au dictaphone ainsi que le travail général de bureau.

Les postulantes doivent avoir une très bonne instruction, de 20 à 30 ans, être excellentes dactylographes, avoir une connaissance parfaite du français et de bonnes notions d'anglais.

Excellentes conditions de travail et avantages sociaux non contributaires.

Pour le plus amples renseignements, appelez:

747-6565

Service du personnel,
SMITH, KLINE & FRENCH,
300, Boulevard Laurentien,
Montréal 9, Québec.

PLANIFICATION TESTAMENTAIRE

Notre Société est à la recherche de deux candidats, dont l'un pour notre succursale de Québec et un second pour notre siège social à Montréal, pour le service de planification testamentaire et d'expansion des affaires.

Qualifications et expérience

La préférence sera donnée aux candidats possédant un diplôme universitaire en commerce ou en administration. Nous considérerons également les candidatures des postulants possédant une expérience de 4 ou 5 années dans un domaine s'apparentant avec les exigences de la fonction. L'âge des candidats devra se situer entre 27 et 32 ans.

Salaire et autres bénéfices

Salaire initial selon les qualifications, auquel s'ajoutent les bénéfices sociaux usuels. Une automobile est fournie pour les fins du travail.

Adressez votre demande avec "curriculum vitae" à:

Société de Fiducie du Québec

a/s M. Marcel Roy

Chef de Bureau

Case postale 1180, Place d'Armes

Montréal

Entrevues à Montréal, le lundi, 10 avril pour des postes de

RECHERCHE ET D'ANALYSE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE

\$8.300 — \$15.800

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Le gouvernement du Canada a présentement besoin d'un certain nombre d'économistes et de statisticiens, à Ottawa, aux niveaux intermédiaires et seniors. Nous cherchons surtout des personnes expérimentées dans les domaines de l'économie de l'énergie pour occuper des postes à l'Office national de l'énergie du Canada, et dans tous les domaines de l'économie et de la statistique, pour occuper des emplois au Bureau fédéral de la statistique.

Les qualités requises comportent un diplôme universitaire d'économie, de commerce, de statistique ou d'autres disciplines connexes aux domaines de travail, et au moins plusieurs années d'expérience en recherche et en analyse économique et statistique pratique. Pour les postes à l'Office national de l'énergie, un diplôme universitaire en génie ou en sciences pourra être également acceptable, à condition que le candidat fasse preuve d'une vaste expérience en analyse économique pratique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et une entrevue, veuillez téléphoner, le vendredi, 7 avril, au bureau de Montréal de la Commission de la Fonction publique du Canada, à 879-5765 entre 1h30 de l'après-midi et 6h du soir et mentionner le numéro de concours 67-430-10.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

AIR CANADA

HOTESSE DE L'AIR (bilingue)

La plus grande ligne aérienne canadienne, AIR CANADA, recherche présentement des jeunes filles possédant les qualités suivantes:

- Célibataire
- Agée de 20 à 25 ans
- Révolus
- Une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- Un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres
- Une vue de 20/20 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est admissible
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Parlant le français et l'anglais couramment

La période de formation est de 4 semaines et a lieu à Montréal, aux frais d'Air Canada.

Nous avons des emplois disponibles pour nos cours de printemps. Pour obtenir une demande d'emploi,

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ à: BUREAU DE L'EMPLOI

AIR CANADA

1, Place Ville-Marie, Montréal — 874-4500

DIRECTEUR DES VENTES

Le poste

- responsabilité complète de notre équipe de représentants
- organisation et coordination des activités internes et externes du service des ventes
- recrutement des nouveaux représentants
- formation et perfectionnement des membres de l'équipe
- étroite collaboration avec la direction de l'entreprise
- revenu déterminé par les possibilités de réussite du candidat

Ecrivez ou téléphonez en toute confiance au directeur du personnel

L'homme

- entre 30 et 45 ans environ
- bilingue et possédant une bonne formation académique
- succès reconnu dans l'administration d'un service des ventes
- dynamique, ambitieux, mais limité par les possibilités de son travail actuel
- expérience dans le domaine de l'imprimerie utile mais non nécessaire



PIERRE DES MARAIS INC.
Imprimeur Graveur Lithographe / Printer Engraver Lithographer
225 est rue Roy / Montréal 18 / Téléphone 288-5191

TRAVAILLEUSE SOCIALE

HÔPITAL GÉNÉRAL DU CHRIST-ROI DE VERDUN

DEMANDE

une travailleuse sociale pour département de psychiatrie. Conditions de travail avantageuses. Salaire selon l'expérience.

S'adresser au: Bureau du personnel, 4000, boul. LaSalle, Verdun, Tél.: 764-3551, poste 35 ou 36

DIRECTEUR DE RECREATION

demandé par une municipalité moyenne de l'île de Montréal.

Ses fonctions comprendront l'analyse des demandes dans le domaine récréatif et du sport, l'organisation des programmes requis ainsi que l'administration du personnel et des finances du département.

Le candidat doit être parfaitement bilingue.

Traitement suivant la compétence.

Excellents avantages sociaux disponibles.

Envoyez curriculum vitae en mentionnant salaire désiré à:

Case 550, Le Devoir, Mtl.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Acheteurs

- Traitement jusqu'à \$7.380 — Service Général des Achats: Québec.
- Chargés de l'achat des marchandises requises par les ministères et certains organismes gouvernementaux.
- 11e année d'études et 10 années d'expérience dont quatre dans un travail relié à la fonction.
- Concours permanent 3-01.30. S'inscrire immédiatement.

Greffier et greffiers adjoints de la Cour de bien-être social

— Ministère de la justice.

GREFFIER: Traitement initial jusqu'à \$7.380 selon la compétence. Poste à l'Administration de la Cour et servir d'intermédiaire au juge.

— Diplôme de 11e année et neuf années d'expérience dans un travail de bureau.

GREFFIERS ADJOINTS: Traitement initial jusqu'à \$4.920 selon la compétence. Postes à Haute-ribe, Montréal, Rouyn, St-Hyacinthe, St-Joseph-de-Beauce, Thetford-Mines, Trois-Rivières et Valleyfield.

— Participer à l'administration de la Cour et remplacer le greffier lorsque les circonstances l'exigent.

— Diplôme de 11e année et trois années d'expérience dans un travail de bureau.

— Concours permanent 2-99.36. S'inscrire immédiatement.

Protonotaires adjoints

- Traitement initial jusqu'à \$6.350 selon la compétence. Ministère de la justice: Québec et Montréal.
- Assister et remplacer au besoin le protonotaire qui est responsable du greffe de la Cour supérieure tant au point de vue juridique qu'au point de vue administratif.
- Diplôme de 11e année et six années d'expérience dans un travail de bureau, de préférence dans le greffe d'une Cour de justice.
- Concours permanent 2-99.37. S'inscrire immédiatement.

Agents de la gestion du personnel

- Traitement jusqu'à \$14.375 selon la compétence. Postes disponibles dans divers ministères et à la Direction Générale des Relations de Travail.
- Recrutement, sélection et formation du personnel. Négociation de conventions collectives de travail.
- Diplôme universitaire, de préférence en administration publique, en relations industrielles, en psychologie ou en gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Concours permanent 1-01.90. S'inscrire immédiatement.

Shérif du district judiciaire de Québec

- Traitement initial jusqu'à \$12.600 selon la compétence. Ministère de la justice.
- Faire respecter les règlements et les dispositions de la loi concernant les prisons et les prisonniers.
- Diplôme en droit. Dix ans d'expérience juridique et administrative.
- Concours 67-1213. S'inscrire immédiatement.

Traducteurs

- Traitement jusqu'à \$10.200 selon la compétence.
- Divers ministères. Postes à Québec.
- Traduire du français à l'anglais divers documents officiels. Postes occasionnellement disponibles pour la traduction de l'anglais au français.
- De préférence, diplôme universitaire et quelques années d'expérience de la traduction, ou expérience professionnelle valable.
- Concours permanent 0-9.53. S'inscrire avant le 15 avril 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Agent d'administration responsable de l'école des gardes

- Traitement initial jusqu'à \$8.200 selon la compétence. Ministère de la justice: Montréal.
- Diriger la nouvelle École de formation des surveillants en institution pénale.
- Diplôme secondaire. Plusieurs années d'expérience, notamment à un poste de direction relié à la fonction. Connaissance du milieu des institutions pénales.
- Concours 67-1212. S'inscrire avant le 15 avril 1967.

Conseillers

- (Aménagement du territoire) — Traitement initial jusqu'à \$11.000.
- Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (ARDA).
- Analyser, concevoir et achever vers leur exécution des projets d'aménagement du territoire.
- Formation universitaire, de préférence en géographie, agronomie, sciences sociales ou autres disciplines connexes à l'aménagement du territoire.

Quelques années d'expérience. Qualités personnelles appropriées.

— Concours permanent 0-23.80. S'inscrire avant le 15 avril 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Comptables-vérificateurs

- Traitement jusqu'à \$11.500 selon la compétence.
- Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Aussi agents de budget au ministère des finances. Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours permanent 0-VI.10. S'inscrire immédiatement.

Des avis de concours plus complets sont disponibles, sur demande, à la Commission de la fonction publique du Québec. On peut aussi les consulter dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la Province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, Suite 700, Québec 4, 1454, rue de la Montagne, Montréal 25.

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ÉTUDES SONT CONSIDÉRÉES

SUR LE CLOU

LOYOLA COLLEGE DE VIENT BILINGUE. La vénérable institution anglo-catholique de Montréal, dont les ambitions universitaires sont bien connues, lance une revue bilingue et elle l'annonce dans un communiqué, se lit ainsi: "Une publication bilingue 'Le Journal Canadien des Etudes Africaines', publiée pour le Conseil des Etudes Africaines au Canada par Loyola de Montréal, sera autorisée Mardi, le 4 avril."

Dr. Donald Savage, Professeur d'Histoire, Loyola, est le rédacteur en chef de "Le Canadian Journal of African Studies". D'autre part, le Comité de Rédaction inclut des représentants de l'Université de Montréal, l'Université McGill et l'Université Sir George Williams, entre autres universités canadiennes.

"La publication du Journal est la contribution de Loyola pour une participation canadienne dans le monde extérieur", a dit Dr. Savage, "pour aider à développer les Etudes Africaines au Canada et rendre plus facile les communications entre les chercheurs Africains".

Une réception dans le "Faculty Club" de Loyola lancera la publication du Journal.

O.

ERRATUM: Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé: "Bourgeois tend les bras à la nouvelle gauche". Michel Van Schendel est journaliste et rédacteur de la revue "Socialisme 67", tandis que Pierre Mahieu est l'un des principaux artisans de la revue "Parti-Pris" depuis sa fondation. M. Van Schendel n'est pas un artisan de "Parti-Pris" depuis sa fondation.

D'autre part, le 17 mars dernier, un article traitait de l'analyse des recommandations du rapport Carter (sur la fiscalité au Canada) qu'a faite la Fédération de Montréal des caisses Desjardins. L'analyse en question portait sur le rapport Porter, qui a étudié le système bancaire au Canada.

LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE:

Les griefs des fonctionnaires seront étudiés en toute équité

QUEBEC (DNC) — La commission de la fonction publique du Québec a déclaré hier qu'aucun de ses porte-parole n'a dit que l'organisme estimait qu'il y avait eu erreur dans seulement 10 pour cent des cas dans le récent classement des fonctionnaires employés de bureau.

La mise au point de la commission se lit ainsi: "Aucun porte-parole de la commission de la fonction publique du Québec n'a déclaré, tel que rapporté dans 'La Presse' du 29 mars, page 57, que: 'La commission de la fonction publique estime que son plan de classification a été bien appliqué par la direction générale des relations du travail'. De plus, aucun porte-parole de la commission n'a mentionné: 'Qu'il pouvait y avoir un grand maximum des erreurs mineures dans 10 pour cent des cas'. La commission entend juger chaque cas d'appel qui lui sera soumis en matière de classement en toute équité et objectivité comme elle le fait dans toutes les matières soumises à sa décision".

Un porte-parole du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec avait exigé, après la publication de l'article de "La Presse", que la commis-

AUJOURD'HUI: L'Union des familles de Saint-Lambert, en collaboration avec la commission scolaire, la direction des écoles, l'Association des enseignants de Chambly et la Mission pédagogique régionale du ministère de l'Éducation pour sensibiliser les éducateurs de langue française et de langue anglaise sur la mise en place des Ateliers pédagogiques en vue de l'établissement de l'école coopérative de demain. Ce soir, 8 h. 30, à l'école St-Michel de St-Lambert... Le maire de Québec, Gilles Lamontagne, sera le conférencier de midi, au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal... Cet après-midi, de 5 à 7 heures, lancement par les Presses de l'Université de Montréal, d'un ouvrage de Jacques Brossard, intitulé "L'immigration, les droits et pouvoirs du Canada et du Québec". Robert Cléche, conférencier de midi au déjeuner hebdomadaire de la Chambre d'affaires d'Abbotsford.

Il en coûtera désormais \$150 la verge carrée au lieu de \$100 pour faire des tapis dans une pièce de votre maison. La décision a été prise samedi par les membres de l'Association des entrepreneurs en installation de tapis. Un porte-parole de l'organisme, M. Gilles Rochon, secrétaire, a déclaré que cette augmentation a été rendue nécessaire par suite d'une décision du comité paritaire des métiers de la construction de Montréal de porter de \$2.25 à \$3.50 le salaire des poseurs de tapis. Une nouvelle réunion des entrepreneurs aura lieu mercredi soir, à 20h, au 7822 Casgrain, sous l'autorité du nouveau président M. Paul Gingras et de son vice-président, M. André Papillon.

O.

René Lecavalier, annonceur à Radio-Canada, vient d'être élu membre de l'Ordre du mérite franco-ontarien à titre méritant pour sa contribution à la langue française dans le domaine du sport.

Le syndicat de la CSN à Radio-Canada n'attendra pas d'être reconnu pour amener la Société à la table des négociations

Le syndicat de la CSN à Radio-Canada envisage les moyens d'amener la Société à discuter bientôt avec lui des problèmes les plus urgents des artisans de la télévision, même si le Conseil canadien des relations ouvrières n'a pas encore répondu à la seconde demande en reconnaissance syndicale des employés du réseau français.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier, les dirigeants du syndicat général du cinéma et de la télévision, section Radio-Canada, ont reconnu que Radio-Canada n'est pas le premier responsable des retards accumulés et de l'impasse actuelle dans les relations syndicales au réseau français de télévision.

Mais les dirigeants syndicaux craignent que le CCRO retarde sa décision que les employés ne puissent négocier un nouveau contrat avant la fin de l'Expo. Or aux yeux du syndicat, cette période est critique car au Centre international de la radio-télévision, des équipes de Radio-Canada présenteront l'Expo aux téléspéctateurs du monde entier. Le travail des employés s'en trouve accru, et leur force de négociation aussi.

Un autre motif pousse le SGCT à accroître ses pressions auprès de la Société Radio-Canada: si le syndicat n'a pas de certificat de reconnaissance syndicale au nom des 746 employés de la production à la télévision et des 65 journalistes qu'il prétend représenter, il détient par contre un certificat au nom des 45 employés de l'entretien, et les négociations pour ce groupe se révelent pénibles.

"Les concierges et opérateurs d'ascenseurs gagnent de \$3.700 à \$3.900 par année, a déclaré le président du syndicat, M. Michel Bourdon. Ils sont pauvres et peu nombreux. Radio-Canada essaie d'en profiter. Mais

le SGCT ne permettra pas que, tandis que le gouvernement affirme faire la guerre à la pauvreté, Radio-Canada, société de la couronne, fasse la guerre aux pauvres."

Les employés de l'entretien ont rejeté la semaine dernière une offre d'augmentation de salaire de 22 p.c. répartie sur deux ans. Le syndicat donne deux raisons pour ce refus: d'abord la hausse offerte est relativement inférieure à la hausse de 18 p.c. accordée sans négociations au groupe d'employés de la production officiellement représentée par l'ATSE, parce que l'offre aux concierges présente des avantages inférieurs en ce qui touche la rétroactivité.

De plus, Radio-Canada posait comme condition de son offre pécuniaire que les employés renouvellent sans changement les autres clauses de leur contrat collectif négocié par leur ancien syndicat, le Building Service International Union.

"Ce contrat, a dit M. Bourdon, permet entre autres à la Société de licencier ou de réduire le personnel en donnant un avis de 15 jours. Il lui donne aussi le droit d'accorder des contrats à forfait, ce qu'elle a fait systématiquement afin d'éliminer ces employés, qu'elle décline comme un troupeau. Il y avait 80 concierges et opérateurs d'ascenseurs il y a quelques années, ils ne sont plus que 45."

L'argument du SGCT, c'est que l'attitude de Radio-Canada à l'égard des concierges présage de ce qui arrivera lorsque (et si) les employés de la production et de la salle de nouvelles obtiennent la reconnaissance de leur syndicat.

"La SGCT ne se fait aucune illusion, déclare Mlle Gisèle Richard, secrétaire du syndicat. Ce n'est pas parce qu'il sera accrédité pour un groupe de 746 employés et un autre de 65 que la société se mettra à négocier dans un climat plus sain, en ayant la volonté de

régler les problèmes au lieu d'avoir le seul souci de sauver à tout prix des politiques administratives incohérentes."

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 4 AVRIL 1967 TROIS

Saulnier: pas de voies élevées au centre de Montréal

L'administration municipale de Montréal ne souscrit pas à la philosophie qui veut que l'on accorde des facilités illimitées pour les véhicules privés dans le centre des affaires.

Le président du comité exécutif s'adressait aux congressistes de l'American Transit Association, à Montréal. Les quelque 150 délégués feront aujourd'hui une randonnée en métro et en Expo-Express, dont ils étudieront les caractéristiques au cours de séances d'études. De nombreux exposés techniques seront soumis à l'attention des congressistes, qui viennent de tous les coins des États-Unis et du Canada.

Lafontaine: il faut créer une politique globale dans le domaine des transports

Le ministre de la voirie et des travaux publics du Québec, M. Fernand Lafontaine, a déclaré en fin de semaine que le gouvernement devra en venir à la formulation d'une politique globale des transports qui tienne compte de tous les moyens de locomotion et assure leur coordination à l'échelle d'une région et éventuellement de toute la province.

Parlant de planification routière au congrès de l'Association québécoise des techniques routières qui s'est tenu à Montréal, le ministre a déclaré que dorénavant il ne sera plus possible de parler de planification routière seulement mais bien de planification globale des transports au Québec.

M. Lafontaine a dit que cette idée de politique globale dans le domaine des transports peut paraître utopique et a laissé entendre qu'elle n'est pas pour demain. "Bien malin qui pourrait établir aujourd'hui un échéancier à ce sujet", mais, a-t-il ajouté, une telle politique est déjà inscrite dans les faits.

Il a cité l'exemple d'une étude qui s'effectue actuellement dans la région métropolitaine de Québec, études à laquelle participe son ministère et tous les corps et organismes publics qui s'occupent de transports. Il s'agit beaucoup plus que d'une simple étude de circulation car elle a été instituée dans le but de tracer un plan de circulation et de transport en commun pour les 20 prochaines années et elle étend son champ d'action à quelque 32 municipalités dont la ville même de Québec.

Il s'agit de la première enquête du genre à être menée au Québec. "J'ai la très nette impression qu'il faudra effectuer à nos mêmes recherches dans les 10 régions économiques de la province afin de posséder une image exacte du problème des transports à l'intérieur de chacune d'elles", a dit le ministre.

M. Lafontaine a parlé de certains projets du ministère de la voirie qui, a-t-il expliqué, se situent au niveau des instruments de travail: modification à la loi du ministère afin de la moderniser; réorganisation des structures, en cours d'ailleurs, mise en place, dès cette session-ci, des premiers jalons conduisant à la formation d'un ministère de l'équipement, etc.

Il a aussi mentionné l'intention de faire procéder bientôt à un inventaire complet et détaillé de chaque tronçon de route dans la province, à son évaluation selon des normes pré-établies ainsi qu'à sa classification en fonction des services qu'il est appelé à fournir.

En plus de constituer une véritable banque des données sur le réseau routier, ce travail permettra d'évaluer les besoins présents et futurs du réseau et de fixer les priorités de réfection et de construction des routes. Cet inventaire touchera tous les aspects de la route, comportera un résumé des déficiences, tout en décrivant le genre d'amélioration proposée. Un système complexe enfin d'évaluation permettra enfin d'évaluer les tronçons en terme mathématique.



Expo: qu'attendent les policiers!

La brigade d'agents que l'Expo a engagés pour assurer la sécurité pendant la manifestation internationale affrontera-t-elle des militants politiques?

L'exécutif des Jeunesses socialistes québécoises a décidé d'organiser des manifestations "contre la confédération canadienne et l'impérialisme américain".

Cette décision, qui a été prise par l'exécutif national des J.S.Q., a été annoncée à la suite d'une décision du Rassemblement pour l'indépendance nationale de ne pas

organiser ni participer à de telles manifestations.

Dans ce même communiqué, les Jeunesses socialistes québécoises dénoncent "l'opportunisme du R.I.N. qui, pour ne pas effrayer les bourgeois canadiens-anglais et américains, refuse, sous un prétexte fallacieux, de se servir de l'Expo et du centenaire

de la confédération pour faire connaître au monde entier la lutte que mènent les Québécois pour leur libération".

On voit bien, poursuit le communiqué, quel genre d'indépendance le R.I.N. nous promet lorsqu'il pose de tels gestes: une indépendance à la remorque des États-Unis, une indépendance à la Batista et à la Tschombé.

Ville Mont-Royal: les anglo-catholiques sont chassés de l'école secondaire!

Afin de faire place aux étudiants de langue française d'Outremont, les classes d'étudiants de langue anglaise seront progressivement supprimées à l'école catholique secondaire de Ville Mont-Royal, annonce le "Comité for English Catholic Education" dans un communiqué.

La Commission scolaire catholique de Ville Mont-Royal a

rejeté la demande des parents anglais qui désirent qu'on leur garantisse de l'espace pour leurs enfants dans leur propre école secondaire, dit-il en notant que 40 p.c. de la population desservie par cette commission scolaire est anglo-catholique.

Il continue: "La commission a répondu aux parents: 'Envoyez vos enfants à l'école se-

condaire protestante ou aux écoles privées'. Comme troisième solution la commission suggère aux parents que les étudiants anglais de première année du secondaire assistent à leurs cours dans l'école élémentaire St-Joseph laquelle est désaturée de langue française de première année d'étudiants à l'école secondaire. Quelle que soit la solution choisie, cela signifierait la fin du système scolaire catholique anglais à Ville Mont-Royal."

"Les parents anglais ont été surpris d'apprendre les projets de la commission scolaire car ils pensaient qu'il y aurait de la place pour leurs enfants dans leur propre école secondaire au mois de septembre prochain."

Les solutions offertes par la commission ont été rejetées par un groupe nombreux de parents irrités, à une réunion spéciale tenue le 22 mars. Cette réunion avait été convoquée à la suite de l'insistance des parents qui désiraient obtenir

Fermeture d'une usine de la Dominion Textile en octobre

Ottawa doit interdire le "massacre" des phoques

AMSTERDAM — Le bureau de la Fédération mondiale pour la protection des animaux, réuni à Amsterdam sous la présidence du professeur S. Hofstra, a lancé hier un vibrant appel à l'opinion publique pour insister auprès du gouvernement canadien d'interdire totalement la chasse aux phoques.

Au cours d'une conférence de presse, un film, réalisé le mois dernier dans le golfe du Saint-Laurent par la Canadian Brian Davies et le vétérinaire britannique, Mme Elisabeth Simpson, a montré à l'assemblée la véritable boucherie à laquelle se livrent les chasseurs de phoques de diverses nationalités, mais principalement originaires de la Norvège.

Une enquête faite par Mme Simpson a permis de constater que sur 154 cadavres de jeunes phoques examinés, 55 animaux avaient été écorchés vifs, tandis que les autres avaient été massacrés d'une façon particulièrement cruelle. "Les chasseurs utilisent pour leur chasse des moyens ultra-modernes comme l'hélicoptère et la radio portative, mais la mentalité et les armes de chasse sont du Moyen Âge", a dit Mme Simpson.

M. Brian Davies a expliqué que du point de vue importance économique, la chasse au phoque n'a que peu de signification pour le Canada. Par contre, elle en a pour les marchands de fourrure européens. "Ce sont ces derniers qui encaissent les bénéfices", a précisé M. Hofstra. Or ces marchands adoptent actuellement l'attitude du "ce n'est pas vrai" lorsque les méthodes de chasse leur sont expliquées. Par ce film qui vient d'être réalisé nous espérons les obliger à adopter l'attitude "nous ne le savons pas".

La Dominion Textile annonce la diminution progressive de la production à son usine Merchants à Montréal, entraînant la fermeture de cet établissement vers le début d'octobre.

Dans une lettre adressée à chacun des employés, M. Léopold Lamarre, le gérant de l'usine explique que pour faire face à la contraction de la fabrication et aux réductions de personnel qui en ont découlé depuis un an, un comité de représentants de la société, du syndicat et des gouvernements fédéral et provincial a travaillé activement au placement et au réentraînement des employés déplacés.

On a tenté de réorganiser et de maintenir l'activité d'une partie des installations de l'usine, ce qui aurait permis de garder au travail quelque 300 employés, note la lettre de M. Lamarre, mais des études techniques ont établi que l'usine "ne saurait se prêter à une modernisation répondant aux normes actuelles de la fabrication textile, qui exigent non seulement une machinerie très perfectionnée, mais également un agencement scientifique des installations et des lieux, sans quoi la production ne peut être concurrentielle". Il n'existe pas d'autre solution pratique que de fermer l'usine, explique M. Lamarre.

La société compte que la majorité des employés qui ont à leur crédit 12 mois de service ou plus et qui sont disposés à accepter des permutations pourront trouver place dans d'autres usines de la Société. On s'efforcera en particulier de réentraîner et réaffecter le personnel plus ancien.

"Dans le cas d'un certain nombre d'employés qui approchent de l'âge de la retraite et qui comptent 20 ans ou plus de service, on considérera la possibilité d'appliquer les dispositions du régime de pension non contributaire négocié récemment entre le syndicat et la société", ajoute M. Lamarre.



Le printemps s'en vient l'eau dégouttera Faites installer les

GOUTTIERES "PRIMEAU"
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.



LES ETATS GENERAUX DU CANADA FRANÇAIS Election de 1620 délégués le 16 avril

Inscription —
Tout citoyen québécois francophone peut poser sa candidature en complétant la formule reproduite ci-bas. Il doit la retourner au secrétariat général avant le 10 avril 1967. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Diversité —
Dans chaque comté, 15 délégués seront élus pour représenter divers secteurs d'activités: femmes, jeunesse, étudiants, ouvriers, agriculteurs, professionnels, instituteurs, hommes d'affaires, municipalités et commissions scolaires.

Déboursés —
Dans la réalisation des assises nationales, le prix du billet de chemin de fer, aller et retour, est payé à chaque délégué. L'organisation des assises assume les frais des repas et des chambres d'hôtel.

FORMULE-REPONSE

LES ETATS GENERAUX DU CANADA FRANÇAIS
Case postale 148 — Succursale N — Montréal 18 — 729-5296
MISE EN CANDIDATURE
aux élections du 16 avril 1967

Je, soussigné(e), accepte d'être candidat aux élections du 16 avril 1967 pour remplir la tâche de délégué du comté de

aux états généraux du Canada français.

En foi de quoi, j'ai signé à

le 1967.

Candidat (Lettres mouluées)

Adresse

Occupation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Québec devrait contribuer aux prolongements du métro

Lors de l'inauguration, vendredi dernier, de la ligne no 4 du métro, qui relie Montréal à Longueuil en passant par l'île Sainte-Hélène, M. Drapeau a exprimé l'espoir d'une coopération des gouvernements supérieurs pour le prolongement des voies actuelles. A première vue, l'idée d'une contribution financière de la province (ou d'Ottawa) à ce système de transport urbain paraît étonnante, car il s'agit d'un service régional qui ne semble lié à aucune des responsabilités essentielles des gouvernements supérieurs.

Cependant, si l'on tient compte de la fonction du transport en commun dans une grande ville moderne, il devient assez clair que la question, tout en relevant d'abord des autorités locales, a des répercussions qui dépassent le cadre et les responsabilités de la ville ou même de la région métropolitaine. Il est donc fort possible, et même souhaitable, que l'idée formulée par le maire de Montréal fasse son chemin et se traduise avant longtemps par une aide du gouvernement provincial.

La vogue de l'automobile a provoqué un déploiement extraordinaire des réseaux routiers, au point que les chemins de fer subissent une forte concurrence; malgré les progrès constants de l'aviation, les routes continuent de s'étendre et la grille des autoroutes occupe de plus en plus d'espace dans les pays industrialisés. Au Canada, les routes relèvent de la juridiction provinciale et leur aménagement représente une part importante des budgets provinciaux; pour la route transcanadienne et d'autres voies particulières, Ottawa apporte aussi sa contribution.

Lorsque les grandes routes traversent les villes, le trésor provincial doit en assumer le coût en tout ou en partie parce que ces dépenses dépassent les moyens financiers des municipalités, et cela vaut même pour les grandes villes. Toutefois, le coût élevé de ces aménagements n'est pas l'aspect le plus important ni le plus difficile du problème. L'affluence des automobiles crée dans les villes une congestion qui, à partir d'une certaine densité, ne peut pas être corrigée par des routes plus nombreuses et plus larges, car les voies elles-mêmes et les terrains de stationnement qu'elles exigent, finiraient bientôt par occuper une partie disproportionnée du terrain. Les quartiers centraux des grandes villes sont donc tous menacés de paralysie, à moins qu'on recoure à d'autres solutions. On l'a constaté dans plusieurs pays et surtout aux États-Unis.

Le transport en commun par autobus peut améliorer les choses, car ce mode de transport occupe proportionnellement moins d'espace que les voitures particulières. Mais cela n'empêche pas l'encombrement aux heures de pointe, car les intersections des voies ralentissent la circulation. Le point de saturation était déjà atteint au cœur de Montréal au moment où le métro a été construit.

Pour construire le métro, l'administration montréalaise a dû en assumer entièrement la responsabilité financière; sans cela, et s'il avait fallu attendre la participation des villes sa-

telles, les travaux ne seraient pas encore commencés. C'est néanmoins un service qui profite à toute la collectivité régionale, qui permet à tous les usagers des services de la CTM de voyager plus rapidement dans le centre-ville montréalais. Le gouvernement provincial était donc bien justifié d'ordonner aux villes de banlieue qui en profitent de contribuer au coût du métro, proportionnellement à l'évaluation impossible uniformisée.

Plusieurs de ces villes protestent contre cette contribution, réclament une étude approfondie du partage des coûts, et demandent que dans l'intervalle leur obligation de contribuer soit suspendue. Même si une étude peut être utile, on ne peut accepter que les Montréalais soient obligés de payer seuls pendant que les contribuables des villes voisines bénéficieraient du métro.

L'on doit admettre toutefois que les plaintes de ces villes seraient justifiées si le métro devait demeurer longtemps limité à ses voies initiales actuelles. Il faut le prolonger le plus tôt possible dans des quartiers où la densité de la population assure la rentabilité du service. L'augmentation récente et prononcée du tarif rend cette extension du réseau encore plus nécessaire.

Or le métro n'est rentable qu'au plan des dépenses d'exploitation: matériel roulant, personnel, etc. Le succès de popularité du métro a provoqué une augmentation des dépenses pour les services d'autobus en surface, mais à long terme cela augmentera la rentabilité du service en diminuant l'encombrement des rues et en valorisant le réseau routier de la ville, surtout dans le quartier central.

Les tunnels du métro sont assimilables aux rues, et la collectivité en finance le coût directement par ses impôts comme elle le fait pour les rues; avec la différence cependant que ces tunnels ne servent qu'au transport en commun, ce qui justifie d'en étendre le financement aux contribuables de toutes les villes que desservent la CTM. Les usagers comme tels ne paient donc que les dépenses d'exploitation par leurs billets; pourvu que les prolongements ou les lignes nouvelles soient établis dans des secteurs où la densité de population est suffisante, cette rentabilité sera assurée.

Il n'en ira pas nécessairement de même pour les futurs tunnels. Les voies actuelles représentent une dette assez lourde, même répartie dans la région métropolitaine. Si dans une région aussi fortement urbanisée que celle de Montréal, le métro est nécessaire pour empêcher l'encombrement en surface, et donc pour valoriser le réseau routier; si c'est un moyen indispensable de faire face au problème de la circulation urbaine, les tunnels du métro peuvent être assimilés à des routes de forte circulation. Alors, même s'il s'agit d'un phénomène local ou régional, c'est essentiellement une partie vitale du système routier, et rien ne s'opposerait en principe à ce que le gouvernement provincial y apporte une contribution comme il l'a fait et le fera pour d'autres voies urbaines.

Paul SAURIOL

L'adhésion de Londres au marché commun n'est pas pour demain

par Paul MASSON
(correspondance particulière)

BRUXELLES. — Alors que la tournée des capitales des pays de l'Europe des Six de Monsieur Harold Wilson et de son ministre des affaires étrangères avait débuté en fanfare et dans un bouquet de commentaires et de considérations, c'est avec beaucoup de discrétion que les deux hommes d'État britanniques ont bouclé leur voyage. A tel point qu'on y voit moins clair aujourd'hui, avant le pèlerinage européen du Premier britannique et qu'à bon droit, on se demande si le gouvernement de Sa Majesté, après avoir revu le dossier, entrera ou n'entrera pas, ou plutôt demandera ou ne demandera pas à entrer dans la Communauté économique européenne.

A Londres, le temps de réflexion que l'on vit actuellement est évidemment troublé par les menées anti-Marché commun de M. Emmanuel Shinwell qui compte des partisans non seulement au parlement, mais aussi au sein même du gouvernement. L'opinion publique anglaise semble néanmoins mûre pour une démarche franche et décisive: au moment où il est évident que les colonies ne constituent plus un capital économique et où les liens avec le Commonwealth se relâchent, les Anglais éprouvent, semble-t-il, une attraction croissante vers le nouveau bloc continental en même temps que leur pays a groupé autour de lui un certain nombre de pays périphériques. Les Anglais, placés devant l'alternative de s'adapter à l'expansion américaine et devenir ainsi un satellite économique de Washington, ou de s'intégrer à l'Europe en formation, ont apparemment fait leur choix: d'après certaines sources valables, l'opinion publique est acquise à l'idée d'un rapprochement avec l'Europe dans la proportion de quatre-vingt pour cent.

Mais, à la fois, la coupe aux lèvres et, malgré des manœuvres intérieures, M. Wilson décidait de poser officiellement la candidature de son pays, l'accueil qui serait fait à sa démarche pourrait fort bien être qu'un canon fût déguisé en termes polis. Ses hésitations ne sont pas motivées par des réactions anglaises; mais bien plutôt par la crainte d'aller au devant d'un échec qui, électoralement, lui coûterait fort cher.

Les Six sont hésitants

Car, l'impression qu'a rapportée M. Wilson de son pèlerinage européen est que, malgré les politesses des chancelleries, la majorité des États de l'Europe des Six ne sont pas très chauds à l'idée de se voir ralliés par l'Angleterre, et à sa suite, par les pays de la Zone de Libre Échange.

A Rome, ce fut l'accueil à l'italienne: bras ouverts, protestations d'amitié. Mais les Italiens pensaient surtout à l'ouverture du Marché vers les pays nordiques où leurs produits trouveraient naturellement des débouchés nouveaux.

A la deuxième étape, Paris, les jeux étaient faits: le général de Gaulle se veut Euro-

péen, mais il ne tient pas à perdre dans un nouvel ensemble la place prépondérante que tient son pays dans l'actuelle Communauté. D'autre part, la rencontre de Paris avait été précédée par une déclaration de M. Wilson au Parlement Européen de Strasbourg dans laquelle déjà le Premier britannique déclarait qu'une entrée de son pays dans le Marché Commun devait supposer des aménagements spéciaux, notamment dans le secteur agricole. Or, on le sait, — et ce fut l'argument qui fit échouer les négociations en 1963 — la France exige de tout nouveau partenaire une adhésion pleine et entière aux règles du club. Le général de Gaulle recut donc très aimablement M. Wilson, mais se retrancha derrière les obligations du Traité. C'était un "oui" conditionnel que l'on peut enregistrer comme un "non" poli.

A Bruxelles, les dirigeants belges dirent au Premier britannique leur intérêt devant son entreprise, mais ne purent empêcher de lui parler aussi de la situation désastreuse de la Livre, de son rôle de monnaie internationale et des balances sterling. Sujet délicat s'il en est...

L'Allemagne Fédérale, en pleine opération de rapprochement vers la France, ne s'engagea pas très fort; d'autant plus que certains problèmes internationaux actuels n'inclinent pas le chancelier Kurt Kiesinger à s'aligner les yeux fermés sur les points de vue britanniques. Bonn, comme les autres capitales, ne ferma pas la porte à la Communauté, mais il est possible de le voir à deux signes: la reprise par les Américains d'un certain nombre de bastions industriels britanniques et l'exode vers les États-Unis de savants et de techniciens de grande valeur. Cet essoufflement aurait pu conduire les industriels britanniques à capituler devant l'Amérique, comme ce fut souvent le cas ces dernières années dans le chef des dirigeants officiels ou de nombreux patrons du secteur privé. Au lieu de quoi, ils se sont tournés vers la France pour réaliser la construction de l'Avion géant qui incarnera la coopération technique entre les deux pays.

Un trop gros morceau

L'impression générale qui se dégage de ces considérations un peu caricaturales est que les pays de l'Europe des Six n'ont en principe rien contre le fait que l'Angleterre se joigne à leur communauté. Mais ils craignent deux choses: en premier lieu le cortège des pays qui suivra inévitablement la Grande-Bretagne dans la communauté et dont la présence modifiera profondément la structure de l'édifice qu'ils ont construit pierre par pierre et avec bien des difficultés. Minoritaires dans un club dont ils ont bâti la maison, les Six se méfient de changements ultérieurs et de glissements d'influence dont ils ont été si peu certains qu'ils feraient les frais. Ensuite, les Six craignent que la Grande-Bretagne ne soit finalement le cheval de Troie américain introduit dans leurs barrières douanières. Et ceci est une opinion qui ne manque pas de pertinence à la veille des dernières semaines de négociations du Kennedy Round...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

On voit donc que, méfiance mise à part, il arrivera inévitablement un jour où l'Angleterre deviendra une nouvelle péninsule de l'Europe reliée au continent par ce fameux tunnel ferroviaire dont on parle à nouveau. Mais comme pour le tunnel, il faut que beaucoup d'eau coule dans la Manche avant que les esprits ne soient convertis et l'intégration réalisée...

Pour la monarchie
M. Vincent Prince,
Si la monarchie vient à disparaître, vous verrez que nous serons plus divisés que jamais: car la très grande majorité des Canadiens français est restée monarchiste de cœur. Il n'y a que quelques "scribouilleurs" comme vous qui perdent leur encre à s'attaquer à la royauté; aides en cela par quelques fades professeurs d'histoire qui s'essaient à fantasmer la jeunesse en lui apprenant à mépriser tout ce qui est noble.
Attaquez-vous donc, si vous avez un quotient intellectuel suffisant, à des problèmes réels tels que le chômage de nos journaux, en particulier Le Devoir.
Antipathisme votre,
Archélas ROY
Québec

Personnel unilingue à l'aéroport Kennedy d'Air Canada

De passage, vendredi après-midi le 24 mars dernier, à l'aéroport Kennedy, à New York, et plus spécialement, ayant à informer en langue française au guichet d'AIR CANADA, le commis m'a répondu: "WE DON'T SPEAK FRENCH HERE". Ils étaient onze employés présents et aucun n'a pu me répondre en français. La seule employée une demoiselle Worthin (je lui ai demandé son nom) est arrivée un peu plus tard et a pu répondre aux deux passagers de la ville de Québec, possédant leurs billets pour un départ, plus tard. Cette dernière a été très efficace.

Jean-François NADÉAU
Outremont

En Amérique latine, nouvel accès de fièvre

A la veille de la conférence "au sommet" de Punta del Este, divers événements confirment le malaise grandissant dont après une période de calme fragile, l'Amérique latine est de nouveau le théâtre. Et le recul enregistré au Chili par le parti démocrate-chrétien (suite à l'occasion d'élections municipales) risque de souligner sinon l'impossibilité du moins la difficulté d'une "troisième voie", celle du réformisme pacifique et de la démocratie sociale, entre les voies traditionnelles du conservatisme plus ou moins autoritaire et de la violence révolutionnaire.

Que ce soit ou non l'œuvre de Che Guevara accomplissant la haute mission que lui aurait confiée voici trois ans Castro à l'échelle du continent entier, la relance de l'activité révolutionnaire en Amérique latine depuis quelques mois est incontestable. A des degrés divers, la Bolivie, la Colombie, le Venezuela, l'Équateur et, en Amérique centrale, le Guatemala, voient se développer la lutte armée entre guerrilleros et forces de l'ordre et se multiplier les maquis. Il ne s'agit pas d'incidents isolés mais d'une accélération à long terme dont le but est le renversement de l'ordre établi par des éléments désormais persuadés que le recours à la violence porte le seul espoir de l'instauration de la justice sociale. On remarque d'ailleurs que l'action révolutionnaire s'exprime aussi bien dans des pays relativement développés et industrialisés, comme la Colombie et le Venezuela que dans des pays sous-développés comme la Bolivie.

Cette situation ne crée pas un climat particulièrement propice pour le grand rendez-vous de Punta del Este, même si elle doit donner aux participants un sentiment accru de l'urgence. Il n'est pas dit que le symbolisme même de Punta del Este soit particulièrement heureux: le grand espoir auquel ce nom s'identifiait il y a six ans a été fortement déçu. Pour qu'il renaisse, il faudra que d'une nouvelle grande charte.

L'alliance pour le progrès a permis la réalisation ou la mise en route d'un certain nombre de grandes opérations sur les plans social, culturel et technique mais, outre que son intervention est restée très encadrée de ce qui avait été escompté, l'esprit n'en est à Punta del Este. C'est l'entière dissipation. Les grandes réformes annoncées sont restées à l'état de vœux ou ont été ramenées à des réformes, cependant que deux autres ordres de fait contribuaient à une nette détérioration du climat. D'une part, l'ère des régimes autoritaires qu'on avait prématurément crus terminés a été rouverte avec une cascade de coups d'État dans certains des pays les plus importants du continent: Brésil, Argentine, etc.; de l'autre, la crise de la République Dominicaine en provoquant une maladroite et brutale intervention américaine, a brisé net l'élan nouveau donné aux relations des États-Unis avec le monde latino-américain. L'hostilité et la suspicion ont été ravivées et l'aide américaine a retrouvé une coloration paternaliste, interventionniste, sinon nettement impérialiste.

Si Washington avait pu un temps rejoindre l'appareil isolément ou se trouvait le régime Castro à la suite de la décision de la plupart des États latino-américains de rompre avec Cuba, cette satisfaction n'a pas suffi à empêcher la stagnation économique et sociale dans la plus grande partie du continent, la dégradation de la situation politique dans plusieurs pays. Et le demi-échec que vient d'enregistrer au Chili le parti de M. Frei (dont l'élection à la présidence avait été accueillie avec des sentiments mêlés aux États-Unis) annonce peut-être de nouveaux temps difficiles. Il semble que, quoi qu'elle fasse, la politique latino-américaine de Washington est rejetée à droite et condamnée, faute de trouver les courants "prudemment" réformistes qu'elle souhaiterait, à soutenir sans enthousiasme des régimes conservateurs, civils ou militaires.

A Punta del Este, du 12 au 15 avril, la conférence "au sommet" des pays de l'Organisation des États américains, exanime principalement le grand projet de création d'une sorte de "marché commun" qui se réaliserait par étapes d'ici 1985. On croit trouver dans ce marché commun de 250 millions de consommateurs (près de 400 millions dans 15 à 20 ans) le moyen par excellence de donner un coup de fouet à l'économie latino-américaine, de susciter le relèvement du niveau de vie et de faire enfin entrer le continent dans la voie de la prospérité. L'étranger ne peut se défendre d'un certain scepticisme devant un pareil dessein, certes exaltant mais dont la mise en œuvre suppose régimes beaucoup de questions qui ne le seront que difficilement. Certes, la réussite du "petit marché commun" de l'Amérique centrale a valeur d'exemple mais pas forcément de "laboratoire". Il s'agissait de pays de taille sensiblement égale et de niveaux de développement relativement comparables. Qu'en sera-t-il d'un marché commun à l'échelle de tout le continent avec des pays aussi profondément différents quant à la taille, aux ressources, à la population, au développement économique et technique que la Bolivie et le Brésil, le Paraguay et le Mexique, l'Équateur et l'Argentine? Et puis, une pareille entreprise suppose un minimum de stabilité politique et un minimum d'accord idéologique entre les pays participants: qui affirmerait que ces conditions sont réunies?

Le président Johnson a choisi de jouer délibérément la carte de l'optimisme. Washington va annoncer son appui total au projet de marché commun latino-américain et sa volonté de contribuer à la réalisation de l'entreprise. En même temps, les États-Unis vont accroître de quelque \$300 millions par année leur contribution à l'alliance pour le progrès. Peut-on penser que cela va résoudre les graves et douloureux problèmes des masses latino-américaines et permettre à ce continent d'occuper dans les affaires mondiales la place qui devrait être la sienne? Le précédent du premier "grand dessein" de Punta del Este, l'Alliance pour le progrès, semble inciter à la prudence.

J. M. L.

MONTREAL, MARDI, 4 AVRIL 1967

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 16 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur

André LAURENDEAU
Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Marie CARDINAL
Trésorier: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 424 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, canadienne, responsable limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse canadienne est autorisée à réimprimer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et autres villes: 12 mois \$22.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$6.00. Affranchi au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$5.00. À l'étranger: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Les abonnements sont payables à l'avance. Les lettres de commande et de renouvellement doivent être adressées à l'éditeur. Les abonnements sont suspendus en cas de non-paiement.

TELEPHONE: 844-3361

M. Robert Cliche au naturel

On dit couramment de M. Robert Cliche, leader provincial du NPD, qu'il est d'un naturel gai et d'une simplicité charmante. Il suffisait de voir évoluer M. Cliche à Franc parler, dimanche soir, pour mesurer combien cela est vrai.

Au cours de son entretien d'une heure avec Claude LaPointe et Jean Duceppe, M. Cliche a raconté, comme le font d'ordinaire les invités de cette intéressante émission, l'histoire de sa vie. Les auditeurs pouvaient le suivre tour à tour dans son milieu d'origine, au Petit séminaire de Québec, dans son passage au sein de la marine canadienne, dans sa carrière de plaidier, et surtout, dans une dernière partie qui fut hâlas tour courée, dans sa carrière politique.

Ce qui frappe, dans l'itinéraire de cet homme, c'est la limpidité. Ce qui étonne dans son attitude présente, c'est la sérénité. Promis sans doute à un succès au moins relatif s'il eût décidé de demeurer dans les rangs du parti libéral, M. Cliche fit plutôt, il y a quelques années, une option assez étonnante en faveur du NPD.

Certains notables, après avoir cherché en vain le succès dans les vieux partis, se précipitent par dépit du côté des partis nouveaux. Ils ne réussissent pas, en général, à voir l'arnaque que, à le plus souvent inspiré leur décision.

Et ils sont la plupart du temps promis à de nouvelles déceptions, car le public a besoin n'aime guère se laisser conduire par des hommes frustrés. Il veut que ses chefs respirent la confiance et l'optimisme: il a peut-être tort, il est peut-être simpliste, mais M est ainsi fait.

Le moins qu'on puisse dire

BLOCS NOTES

Le caractère éminemment sympathique de l'homme lui-même.

La présence d'hommes aussi limpides dans notre vie politique est un phénomène assez rare pour qu'on se donne la peine de le noter.

Sur un article du "Wall Street Journal"

L'éditorial que le Wall Street Journal consacrait, jeudi dernier à la dernière encyclopédie de Paul VI a fait sensation. Après avoir lu cet article, nous considérons qu'il a une portée moins grande que celle qu'on lui a d'abord prêtée.

L'auteur de l'article néglige presque complètement, en effet, les grands thèmes fondamentaux de l'encyclique, tels les concepts de développement intégral de l'homme et de solidarité entre les peuples. Il ne retient de "Populorum Progressio", que les passages où Paul VI quitte les principes généraux, formule des suggestions concrètes en matière de politique de développement et de solidarité internationale.

On regrette que l'éditorialiste de Wall Street Journal ait commis semblable erreur de perspective. On doit admettre, en retour, que certaines critiques qu'il formule au plan concret, à propos de politiques suivies depuis la fin de la dernière guerre, sont loin d'être dénuées de tout fondement.

Un numéro substantiel de "Parti Pris"

La revue Parti Pris, qui avait semble perdre ses der-

nières mois son élan initial, fait, ce mois-ci, une rentrée significative. Les appels à peine voilés à la violence, les récriminations vives agaçantes de refrains empruntés à des auteurs étrangers, font place, dans le dernier numéro de la revue, à une étude sérieuse de la réalité syndicale dans notre milieu.

On lira, avec beaucoup d'intérêt l'article que Gabriel Gagnon consacre à l'Idéal syndical de l'autogestion. Le ne souscrit point aux postulats de base de l'auteur.

Je n'en erois pas moins que l'étude de M. Gagnon est la plus claire qui ait été faite, dans une revue générale de chez nous, des questions fort complexes de la participation, de la cogestion et de l'autogestion. M. Marcel Pepin, s'il lit cet article, comprendra facilement que la présentation qu'il a faite au dernier congrès de la CSN du problème de la participation des travailleurs à l'orientation des entreprises, n'était qu'une modeste et fort incomplète introduction.

De l'usage du mot "catholique"

Une version préliminaire du document conciliaire consacré à l'apostolat des laïcs suggère que l'emploi du mot "catholique" pour qualifier une association ou un organisme fut réservé à des corps dûment approuvés par l'autorité compétente, c'est-à-dire la hiérarchie catholique. Cette suggestion fut laissée de côté, sans doute pour des raisons pratiques reliées à l'infinité variée des traditions religieuses et sociales des diver-

ses nations représentées au concile.

On peut quand même penser qu'en pratique, il serait fort sage de revenir à un peu plus de discipline en ces matières. Certaines publications et associations souvent plus intégristes que vraiment catholiques aiment aujourd'hui à se parer du beau titre de "catholique" sans avoir reçu.

À cette fin, d'autre mandat que celui que se sont accordés eux-mêmes leurs fondateurs ou dirigeants immédiats. Il y a là abus de confiance et regrettable source de confusion.

L'idéal serait évidemment que les intéressés eux-mêmes cessent pareils abus, dispensant ainsi l'autorité religieuse du devoir toujours désagréable d'intervenir. Mais l'expérience enseigne que l'autodiscipline est rarement le lot de certains prosélytes plus passionnés qu'éclairés.

Il arrive souvent à Newman, vers la fin de sa vie, d'être obligé, contre son gré, pour l'amour de la vérité et surtout de la paix civique, d'intervenir dans des débats qui avaient été artificiellement provoqués et gauchement orientés par des champions improvisés d'une vérité mal étudiée, mal comprise et mal présentée. C'est toujours avec une extrême réticence que Newman finissait par consentir à une intervention qui devait replacer le débat à son véritable niveau. Il avait alors coutume de dire que tout eût été beaucoup plus simple, beaucoup plus normal, et beaucoup plus utile à l'avancement paisible de la vérité, si l'on avait évité, au départ, d'allumer inutilement l'incendie.

C. R.

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

OPINION DU LECTEUR

John Macdonald est l'artisan principal de la faiblesse du parti conservateur au Québec

par Joseph PELCHAT

Le 28 janvier dernier, j'ai été vivement impressionné par la communication serinée et honnête de M. A. H. Chabot, avocat, au sujet du Parti conservateur fédéral, parti politique très malheureux surtout depuis la deuxième victoire de Sir Wilfrid Laurier, en l'an 1900. J'ai lu avec beaucoup d'attention la réponse honnête et timide de l'éditorialiste Vincent Prince. Vincent Prince semble peu comprendre l'histoire malheureuse du parti conservateur dans le Québec.

Si j'ai bonne mémoire, le Parti Conservateur est né le 11 septembre 1854. Il est le fruit de l'alliance McNab-Morin. On dénommait alors ce parti le Parti libéral-conservateur. E. L. Patenaude, homme politique malheureux, désignait son parti sous son vrai nom de naissance: le Parti libéral-conservateur. C'était en 1926. Le Parti libéral-conservateur eut des jours heureux jusqu'à la première victoire de Laurier en 1896. Jusqu'en 1891, les Canadiens français du Québec votaient en majorité en faveur du parti communément appelé le Parti conservateur.

De 1854 à 1891, le Parti conservateur a goûté à satiété à l'euphorie des victoires successives. C'est l'alliance McNab-Morin et Macdonald-Carter qui a le plus contribué à façonner la Loi de l'Amérique du Nord britannique dont les Canadiens français ont de la répugnance à célébrer publiquement le centenaire en 1967. L'alliance McNab-Morin de 1834 me paraît être un pacte entre deux nations, celles des Canadiens français et des Canadiens anglais.

Cette alliance fut aussi un pacte entre les forces de langue et de culture anglaises et les libéraux bleus dits modérés du Bas-Canada. Cette alliance a duré tant bien que mal jusqu'au décès de Sir Georges-Etienne Cartier.

Cependant les hommes-vedettes du Parti Conservateur qui étaient des Canadiens français devenaient du temps de Macdonald de moins en moins nationalistes et libéraux. Par le phénomène de l'osmose, l'alliance libérale-conservatrice McNab-Morin est devenue une fusion, un parti politique monolithique, dès le lendemain du décès prématuré de Sir Georges-Etienne Cartier. Sir John A. Macdonald a commis trois erreurs envers les Canadiens français. Il n'a pas appelé Sir Adolphe Chapleau à devenir ministre dès le décès de Sir Georges-Etienne Cartier et à en faire son coadjuteur avec future succession en formant le tandem McDonald-Chapleau. Ensuite, Sir John a perpétré le meurtre politique de Louis Riel, ce qui a provoqué la montée d'Honoré Mercier et préparé la grande victoire de Laurier en 1896. Enfin, Sir John Macdonald, en s'attribuant trop longtemps à la chef-filerie de son parti a fait le vide autour de lui.

Quand le parti conservateur est allé repêcher Sir Charles Tupper en 1896 pour faire la loi de l'Amérique du Nord britannique, c'était trop tard pour le Parti Conservateur. Nonobstant le bon combat de Sir Tupper en faveur des Canadiens français du Manitoba, le Parti Conservateur n'avait plus les faveurs des Canadiens français, parce que depuis de nombreuses années le Parti Conservateur avait rompu l'alliance McNab-Morin. C'est Sir John A. Macdonald qui est le responsable de la déconfiture électorale de son propre parti, depuis 1896 jusqu'à nos jours. Sir John A. Macdonald avait fait trop de mal aux Canadiens français, durant les vingt dernières années de sa carrière politique.

Dans notre régime bipartite avec un système électoral minoritaire, ce qui fait la force d'un parti politique est la faiblesse de l'autre parti dans le temps. C'est la faiblesse du Parti Conservateur qui a fait la force du Parti Libéral de Laurier et de ses successeurs, de 1896 jusqu'en 1967 dans le Québec. Le Parti Conservateur n'a qu'à se raffermir, se rajouter, devenir plus nationaliste, se libéraliser comme dans le temps de Mac-Nab-Morin, mais en s'adaptant à 1967, s'il veut obtenir les faveurs des Canadiens français. Depuis que Bracken fut nommé ou élu chef, ce parti porte le nom suivant: Parti progressiste conservateur. Mais le parti n'est pas du tout progressiste.

Le parti conservateur fédéral est un parti politique très malheureux dans le Québec et ce, depuis 1896. A cause des circonstances, il a remonté à la surface trois fois pour tomber en léthargie à l'élection suivante. En 1911, les Canadiens français élisent plusieurs députés conservateurs, grâce au prestige d'Henri Bourassa. En 1917, le même parti tombe en disgrâce à cause de la guerre et de la conscription en 1917. En 1920, le Québec élit plus de vingt-cinq députés conservateurs mais les rejette presque tous en 1925. En 1928, le Québec élit cinquante députés conservateurs. En 1932, le peuple du Québec les élimine presque tous et élit un groupe de conservateurs typiques indigènes, dirigés par le citoyen Riel Caouette. Aujourd'hui, il reste très peu de députés conservateurs du Québec et de députés créditistes de Riel Caouette.

Sir John A. Macdonald est le premier et grand responsable des malheurs du parti conservateur fédéral dans le Québec. Un autre responsable des malheurs de ce parti n'est autre que Maurice Duplessis avec son Union dite nationale qu'il a accaparé en 1936 et dont il est demeuré le propriétaire jusqu'à son décès en 1959. Robert Manion en 1937 a tenté en vain d'avoir l'aide et la collaboration efficace de Maurice Duplessis. Celui-ci, pourtant conservateur à l'ancienne, a refusé tout au Dr Robert Manion. Au cours de trois élections générales successives en 1945, en 1949 et en 1953, Maurice Duplessis a fait des "pactes de non-agression" avec des candidats libéraux fédéraux dans le but d'assurer sa rase du pouvoir aux dépens de George Drew et de Georges Lapalme en 1952 et en 1956.

Malgré tous ses malheurs, le parti conservateur recueille 25 pour cent des suffrages, dans le plus creux de son existence marginale. Les Canadiens français ont plus confiance au parti conservateur fédéral que les conservateurs ont confiance en eux-mêmes et en leur propre parti. Les résultats des dernières élections en novembre 1965 démontrent à l'évidence que le parti conservateur est plus que viable dans le Québec. Parce que je suis démocrate je souhaite que le parti conservateur fédéral se revigore dans le Québec. Car un parti conservateur faible ne peut qu'affaiblir le parti libéral dans le Québec. Je suis convaincu que le parti libéral fédéral du Québec réussirait à faire élire moins d'insignifiants, si les conservateurs luttaient plus intelligemment et plus efficacement en faveur de leur parti au fédéral.

Décision logique

Durant la fin de semaine du 19 mars, lors d'un congrès, les professeurs ont décidé de ne pas démissionner en bloc en juin prochain.

Il n'y a pas lieu de se surprendre de la décision de ces "professionnels", car il était impensable de les voir travailler comme "coils blancs juniors" dans l'industrie au salaire de \$80 à \$90 pour une semaine de quelque quarante

heures, douze mois par année, avec seulement deux ou trois semaines de vacances et une dizaine de congés statutaires.

Car, pour la grande majorité d'entre eux, les deux principales raisons qui ont influencé leur choix de cette "profession" furent les mois de juillet et août.

Claude DAGENAIS

Tribunes libres et gouvernants

Vous écrivez: "Je n'apprendrais sans doute rien à mes concitoyens en leur disant que toutes tribunes libres dans les journaux risquent de placer sur la liste noire les personnes qui se permettent, avec raison, de critiquer nos gouvernants, soit au fédéral, au provincial ou au municipal". Je ne partage pas votre opinion parce que tout gouvernément aime connaître l'opinion de la population. L'opinion publique lui sert de guide et lui permet de préparer son programme électoral.

Ceux qui travaillent pour le gouvernement sont syndiqués et peuvent se permettre d'être indépendants. Dans l'entreprise privée, tous ne sont pas syndiqués et c'est une honte. Ceux qui sont syndiqués peuvent être indépendants. Si vous craignez de signer vos lettres, vous pouvez demander que votre nom ne soit pas publié. Il n'y a aucune raison qui empêche quelqu'un de faire connaître ses opinions par les tribunes libres.

Pour finir, je vais me permettre de critiquer le gouvernement. M. Dozois a dit, selon LE DEVOIR: "La fixation d'un objectif d'emprunt de \$450 millions, alors que le gouvernement aurait besoin d'emprunter \$550 millions pour éviter toute augmentation d'impôts ne procède pas d'une position doctrinale, soutient-il, mais bien des contraintes du marché. D'un autre côté, M. Dozois a exprimé son intention de ne pas recourir aux obligations d'épargne au cours du prochain exercice." Il y a contradiction. En 1963, j'ai vu des obligations du Canada que j'avais pour des obligations du Québec et j'en ai acheté chaque année depuis, et ce n'est pas un changement de gouvernement qui m'aurait décidé à discontinuer d'en acheter. C'est un bon placement pour les petits épargnants. M. Johnson préfère donc New York et Toronto et les gros financiers aux petits épargnants. J'attendais le mois d'avril pour acheter des obligations du Québec et j'étais prêt à en acheter par déduction sur le salaire.

C'est ça un parti du peuple. Il n'encourage pas l'épargne pour mieux exploiter l'ignorance et la dépendance par l'endettement de la population du Québec. Il dit ensuite: "Égalité ou indépendance". Son slogan serait plutôt: "Infériorité ou dépendance".

Le vrai parti de l'indépendance, c'est le R.I.N. On paie deux députés à \$20,000, deux gouvernements par déduction sur le salaire, on recevra des chèques d'allocation

familiales d'Ottawa et de Québec; on paie de l'impôt à Ottawa et à Québec, on peut être chômeur d'Ottawa ou de Québec car il y a des bureaux d'emploi pour les deux gouvernements. Il y a des ministères qui portent le même nom à Ottawa et à Québec: c'est la double administration, la double taxation, la double dépendance, la double dépense et la double supercherie. Ottawa blâme Québec et Québec blâme Ottawa. Comme dirait Gregoire, c'est le seul pays au monde où on voit ça. La solution: les États associés, ce qui revient à l'indépendance.

Jacques LANDRY, Lachine

lettres au DEVOIR

Le p'tit train Québec - La Malbaie doit continuer à rouler

Nous ne saurions trop applaudir à la protestation du Dr René Gaudreault, faite en des termes énergiques, dans ces termes colonnes, au sujet de la disparition éventuelle du passage Québec-La Malbaie.

Je me fais un devoir d'ajouter ma voix protestataire à celle du maire de la Baie Saint-Paul pour me ranger du côté de tous les habitants de cette partie de la rive nord du Saint-Laurent, l'un des plus beaux coins de la province.

Après l'abandon, — bien à tort — des croisières du Saint-Laurent, par la Canada Steamships Line qui desservait cette région privilégiée de la Belle Province, on songe maintenant à priver les riverains de ce moyen de locomotion du Canada National l'un des plus séduisants de toutes nos lignes de chemin de fer, car il longe le fleuve tout au long de son parcours.

Le Comté de Charlevoix est cette région, comme vous le savez, située en bordure du Saint-Laurent au nord-est de la province, depuis la côte de Beauport jusqu'à Sainte-Catherine, face à Tadoussac. Dans sa route vers l'Atlantique, le fleuve à cet endroit s'élargit à l'excès, dévorant les terres basses. Il ne reste plus qu'un viril habi-

tat montagneux dont l'emprise a fortement marqué les habitants.

L'incomparable beauté de son paysage fait de Charlevoix un monde à part. La route épouse les cimes arrondies de cette nature exceptionnelle.

C'est par milliers que les touristes empruntent, au temps de la "C.S.L.", cette voie de locomotion pour se rendre dans ces sites enchanteurs: Pointe-au-Pic, Murray-Bay, La Malbaie, Saint-Siméon, Tadoussac, Bagotville, longeant la rive laurentienne et la vallée du Saguenay.

Qui d'entre vous, heureux voyageurs, n'avez pas encore présents à la mémoire les accueils et les départs bruyants de ces beaux bateaux blancs, au quai de Pointe-au-Pic? C'est surtout là, dans ce décor enchanteur qui s'offre à nos yeux éblouis, face à ces maisons et ces petits hôtels multicolores, accolées à la falaise, aux noms évocateurs de l'ancienne France: tels que: Hôtel Laurentide, La Belle Fregate, Hôtel Royal, Au Bon Accueil, Castell-sur-la-Mer, Château Murray, Auberge Moa Repos, etc., etc., que notre souvenir demeurera le plus vivace, en pensant à tous ces noms qui chantent et qui dansent sur la mer et dans le vent.

Que dire du Manoir Richelieu, l'un des plus luxueux hôtels du Canada, véritable joyau des rives du Saint-Laurent, perché comme un nid d'aigle sur la hauteur d'une falaise, enfoui entre les pins et les sapins de la forêt de Charlevoix où l'on respire à pleins poumons l'odeur des algues marines et la saveur de notre belle forêt canadienne.

Nous formulons donc le vœu que des dispositions soient prises, des maintenant, et par le Canadian National et par le Gouvernement provincial, afin que ce petit train départemental: Québec-La Malbaie poursuive sa carrière bienfaisante, et ce, dans l'intérêt de tous les habitants de cette adorable contrée.

En dépit de l'indifférence de Son Honneur le Maire de Québec, M. Lamontagne, à voir supprimer ce moyen de locomotion, la voix du peuple saura se faire entendre, en hauts lieux, comme la voix du bon sens saura également vaincre la prise de position de Monsieur le Maire, exclusivement basée sur un esprit d'égoïsme et de clocher.

Espérons que, pour une fois, la montagne n'accouchera pas d'une souris.

Henryvonne

Un facteur important... pour votre correspondance adressée à des immeubles d'appartements;

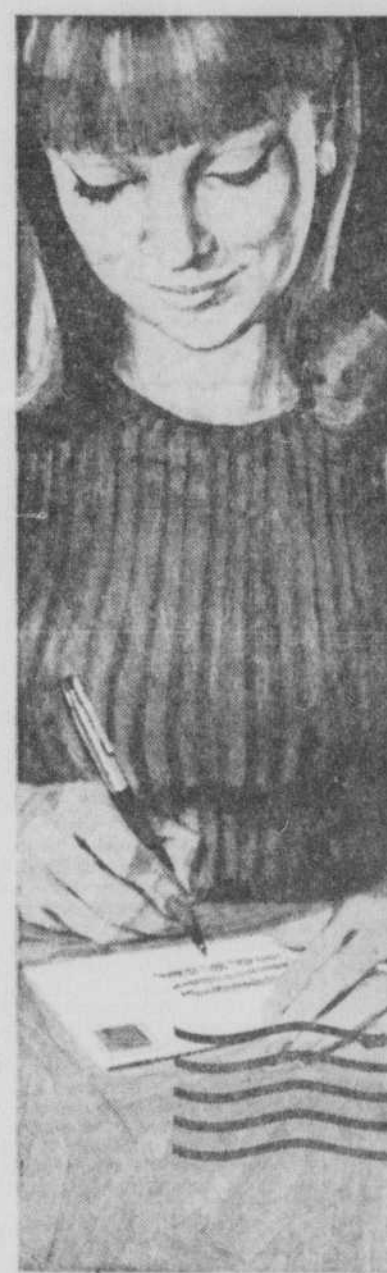
indiquez toujours le numéro de l'appartement devant l'adresse de l'immeuble

(N° D'APPEL, TIRET, ADRESSE) → 141-630, RUE DROITE



vos lettres parviendront plus rapidement

VOUS TROUVEREZ DES RENSEIGNEMENTS POSTAUX DANS LES PAGES JAUNES DE VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE.



Allez de l'avant! Epargnez à la banque Toronto-Dominion et obtenez aussi une Assurance-vie!

plan d'épargne Assuré

Décidez du montant que vous voulez épargner en cinq ans, qu'il s'agisse de la somme modeste de \$600, ou de la somme rondelette de \$5,000. (Votre dépôt mensuel si pratique peut s'échelonnner de \$10 à \$83.33.) Quel que soit le montant d'épargne que vous vous fixez, tel sera le montant de la protection d'assurance-vie qu'auront les vôtres pendant cinq ans dès l'instant où vous ferez votre premier dépôt à votre plan d'épargne assuré Toronto-Dominion. (En plus de tous les dépôts faits, plus le boni acquis par vos épargnes.) Que vous épargniez en

prévision des études de vos enfants, en vue d'un bon acompte pour une nouvelle maison, ou pour remplir votre bas de laine pour le moment où vous serez à la retraite... ou même si vous n'avez pas de projet bien défini en tête, renseignez-vous auprès du gérant de votre succursale Toronto-Dominion au sujet de ce Plan d'épargne mis au point pour les gens qui vont de l'avant... le Plan d'épargne assuré de Toronto-Dominion. Pas besoin d'examen médical.

Une idée pour les gens qui vont de l'avant... de **TORONTO-DOMINION** La Banque où le personnel crée toute la différence.

52 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTREAL



Votre traversée française à l'heure du Québec

Canada-Europe en direct par La Transat

La Transat salue l'Expo 67 avec service direct sur Southampton et Le Havre.

FRANCE

Le paquebot le plus long du monde.

Départ Southampton et Le Havre: 4 mai, 13 juillet et 21 octobre. Départ Québec: 13 mai.

Tarifs minimums: 1ère classe à partir de U.S. \$443; classe touriste à partir de U.S. \$240 (hors saison).

FLANDRE

Le paquebot où il fait bon vivre.

Départ Southampton et Le Havre: 4 août, 22 août, 19 septembre. Départ Montréal/Québec: 13 août, 31 août.

Tarifs minimums: 1ère classe à partir de U.S. \$341; classe touriste à partir de U.S. \$204 seulement (hors saison).

Consultez votre agence de voyages. Renseignez-vous sur les traversées du "France" au départ ou à destination de New York et sur les réductions de tarif.

A l'aller comme au retour, vivez dans l'ambiance unique d'un paquebot français.

TRANSAT

Compagnie canadienne Transatlantique, 100, Philip Square, Montréal

360 est. rue Rachel
Montréal
849-4107

J.W. JETTE LEE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

VACANCES EUROPEENNES AVEC CITROËN



Soyez certain qu'une Citroën toute neuve vous attend en Europe! Que ce soit pour visiter le Continent, aller à la montagne ou à la mer, une voiture agrémente votre séjour. Nous vous offrons deux plans dont l'un conviendra certainement à votre budget de vacances:

1) Obtenez une Citroën toute neuve, utilisable pour des périodes variant de 3 semaines jusqu'à 6 mois avec tarif réduit comprenant millage illimité et assurance.

2) Ou bien, vous pouvez acheter votre Citroën à un prix d'usine spécial (hors taxes), vous en servir en Europe et nous la confier pour son rapatriement au Canada.

Votre voiture doit être réservée ici avant votre départ.

Pour tous renseignements: téléphonez ou écrivez à:

CITROËN CANADA LIMITEE
4010 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal 6, Qué.
TEL: 937-7411 et 527-9861

Lacroix: la planification doit être "dépolitisée..."

ILES - DE - LA - MADELEINE — Le député libéral des Iles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a déclaré en fin de semaine que le problème de la planification au Québec ne se situait pas au niveau de la population mais à celui des élus du peuple, les députés. Il a affirmé que la réalisation du plan de développement du BAQ dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie ne pourra se faire sans une "dépolitisation complète".

Faisant allusion à la "vieille" politique des bons et des mauvais, il s'est dit d'avis que les députés doivent apprendre à penser selon de nouveaux concepts généraux reconnus par l'ensemble d'une communauté plutôt que dans

l'optique d'une politique établie à l'échelle d'un comté.

M. Lacroix adressait la parole au congrès de fondation du conseil territorial des Iles-de-la-Madeleine. Il s'agissait de la première réunion qui conduira d'ici quelques semaines à une transformation complète des conseils économiques de la région et à leur unification pour en faire un instrument valable et représentatif de participation de la population à l'exécution du plan.

D'autre part, le secrétaire du comté de liaison de l'est du Québec, M. Jean-Claude Lebel, a déclaré dimanche à un congrès de la SSJB de Ste-Anne-de-la-Pocatière qu'il craignait que les Québécois ne viennent à rejeter, sans pro-

ces ou sans même l'avoir essayé, toute idée de planification économique si ne disparaissait pas une mauvaise conception qu'on entretient présentement quant au rôle et à la responsabilité de la population et du gouvernement en ce domaine.

Selon M. Lebel, la population, d'une part, se représente le gouvernement comme un adversaire et non pas comme un partenaire dans l'élaboration des moyens à prendre pour l'établissement d'un véritable programme de planification. Dans un esprit où prédomine la tendance à l'opposition chez les corps intermédiaires intéressés on s'attend à ce que le gouvernement fasse les premiers pas pour être en meilleure posture de le critiquer.

D'autre part, le gouvernement retarde l'application de la mise en application des mesures nécessaires, malgré l'humilité de la population à promettre son accord aux principes de planification. Il dit qu'il agira seulement quand on disposera d'un effectif convenable de planificateurs quand on aura réglé les problèmes immédiats et que la population aura indiqué qu'elle désire des solutions à long terme à ses problèmes plutôt que des solutions immédiates.

M. Lebel a déposé des lignes de forces aptes à changer cette situation: le gouvernement doit tout d'abord abandonner la conception qui en fait une banque d'informations pour adopter celle d'une véritable institution de planification et de législation. Il doit aussi abandonner son rôle d'organisme de secours pour devenir un définitif de situations.

M. Morin a tenu à rappeler que l'initiative des diners-bénéfices, l'une des formules les plus répandues de l'auto-financement des partis politiques, formule empruntée aux États-Unis, revient au parti libéral qui innova à partir de 1962 en lançant deux diners-bénéfices annuels. Il revient depuis lors à M. Morin d'assumer la responsabilité de l'organisation de "cette sorte de congrès de la commission des finances" qu'il préside.

Le chef du parti, M. Jean Lesage, prononcera le discours à l'issue du dîner. Traditionnellement, ce discours offre au leader l'occasion d'annoncer de nouvelles prises de position.

Jusqu'à un certain nombre de billets ont été vendus, mais la région de Montréal tire un peu de l'arrière, a dit M. Morin.

Le CEE : maîtriser la finance afin de maîtriser l'économie

Lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil d'expansion économique, qui a eu lieu récemment à Montréal, le président de l'organisme, M. Albert Boudrias, a déclaré: "Les Canadiens français au Québec contrôlent 5 p.c. des richesses naturelles, 10 p.c. du monde industriel, 18 p.c. du monde commercial, 18 p.c. des actions financières et 20 p.c. des postes élus."

"Dans le relèvement économique de notre nation, a-t-il ajouté, la maîtrise de nos actions financières est l'un des premiers éléments essentiels: l'expansion industrielle, le développement commercial et l'exploitation des mines et des forêts ne peuvent être réalisés sans l'appui de la finance."

Dans son programme d'action pour 1967, le Conseil d'expansion économique entend réclamer du gouvernement du Québec l'enseignement de l'économie canadienne-française dans les écoles. Il entend en

outre assurer la coordination des institutions financières canadiennes-françaises pour "permettre la création d'un centre de décisions afin de canaliser les sommes nécessaires à certaines priorités de la nation". Enfin, le conseil veut sensibiliser les architectes à "la sévérité économique"; le C.E.E. les invite à favoriser d'abord les produits canadiens-français et les produits manufacturés au Québec.

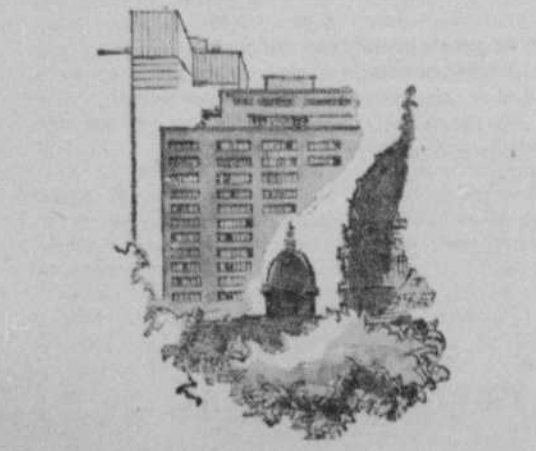
M. Boudrias, président de la compagnie d'assurance-vie La Solidarité, a été élu président du Conseil d'expansion économique. M. André Rousseau, président de "Métal Rousseau Inc." a été élu vice-président; Mme Gertrude Greiner, directrice générale de La Canadienne, secrétaire; M. Pierre Comtois, comptable chez Bélanger, St-Jacques, Sirois et Comtois, trésorier; M. Rosaire Morin, directeur général; M. Aimé Arvaiss, président général de l'Union du Canada, administrateur.

Remettre le voyage de noces, ça ne se fait pas...

Mais c'est tentant quand la noce se continue au REINE ELIZABETH

Une noce se déroule comme un charme au Reine Elizabeth. Tout est à point: la nourriture et le vin, la musique et les fleurs. Pas surprenant que les nouveaux mariés aient à lutter contre la tentation de rester pour apprécier tous les plaisirs du moment. Mais ne vous en faites pas! Nous veillons discrètement à ce qu'ils ne manquent pas leur avenir.

Adressez-vous à notre directeur des banquets au Reine Elizabeth: 961-3111. Il se fera un plaisir de vous aider à préparer la noce. Un hôtel du CNA administré par Hilton et Comco. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CNA), et le Montréal Aéroport Hilton.



AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 27 mars 1967, par lequel "Industrial Instrument Company" a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 28 jour de mars 1967, sous le numéro 197427. Banque de Montréal, le 28 mars 1967.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 27 mars 1967, par lequel Green Giant of Canada Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 28 jour de mars 1967, sous le numéro 197428. Banque de Montréal, le 28 mars 1967.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 28 mars 1967, par lequel Roma Cap Co. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 30 mars 1967, sous le numéro 197429. Banque de Montréal, le 30 mars 1967."

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 27 mars 1967, par lequel "Industrial Instrument Company" a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 28 jour de mars 1967, sous le numéro 197427. Banque de Montréal, le 28 mars 1967.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-B du Code civil de la Province de Québec, que les Propriétés d'Assurance Limitée, dont la principale place d'affaires est située dans le district de Montréal, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 27 jour de mars 1967, enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, P.Q. le 28 jour de mars 1967, sous le numéro 197430. Date à Montréal, P.Q., ce 28 jour de mars 1967. LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un acte enregistré au Bureau du registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le no 197431 la Banque Toronto-Dominion (ci-après désignée "la Banque") a transporté et cédé toutes ses dettes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 27 jour de mars 1967, enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, P.Q. le 28 jour de mars 1967, sous le numéro 197432. Date à Montréal, P.Q., ce 28 jour de mars 1967. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DÉCÈS

DEPUIS — A Montréal, le 31 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé madame Joseph Dupuis, née Lucienne Lebrun, demeurant au 207C rue Malouin. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira du salon 1001, 1003, rue St-Jacques, à 14 heures, pour se rendre à l'église Sacre-Coeur où le service sera célébré à 8 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. Robert Laurier

L'hon. Robert Laurier, L.L.D., ancien ministre du gouvernement de l'Ontario, est décédé ce matin au Montréal General Hospital, après une longue maladie. Il habitait Outremont depuis quelques années.

Originaire d'Arthabaska, M. Robert Laurier était né le 31 mars 1892; il est le fils de M. Henri Laurier, protonotaire du comté de Drummond-Arthabaska et de Mme Marie-Louise Pepin. A la mort de son père, il habita chez son oncle, sir Wilfrid Laurier où il grandit et où il devait vivre jusqu'à la mort de lady Laurier en 1921.

Me Laurier a fait ses études au Collège Loyola, puis à l'Université McGill. Il s'inscrit ensuite à Osgoode Hall à Toronto, où il fut admis à la pratique du droit en mai 1919. Après avoir fait partie de la société légale Belcourt, Ritchie, Chevrier et Leduc à Ottawa, il forma sa propre étude Chevrier et Laurier en janvier 1921. Après trois ans passés en Europe, Me Laurier pratiqua seul sa profession jusqu'en 1940.

A l'invitation de M. Mitchell Hepburn, Me Laurier accéda au gouvernement libéral de l'Ontario le 7 octobre 1940, en qualité de ministre des mines, poste qu'il occupa successivement dans le ministère de Gordon Conant et dans celui de Harry Nixon.

Porte-parole attitré des Canadiens français en Ontario, il représentait le Collège électoral de Ottawa-Est. Outre son épouse, née Gabrielle Parent, fille de l'hon. Simon Parent, premier ministre du Québec de 1900 à 1905, Me Laurier laisse ses fils, Me Henri W. Laurier, avocat au Barreau de Montréal, et Carl Laurier, I.F., vice-président et administrateur de Direct Motor Express Ltd., sa sœur (Pauline) Mme St-Georges Harvey, ses beaux-frères: MM. A. J. Major, L.L.D., d'Ottawa, Gaston Soucy, de Californie, St-Georges Harvey, de Westmount, Paul-E. Parent de Montréal; ses belles-sœurs: Mmes A. J. Major, d'Ottawa, Thomas A. Legris, de Bourbonnais, Illinois, Simone Soucy, de Californie, et Albert Parent, d'Ottawa.

Il était également l'oncle du colonel Simon Georges Parent, C.R. L.L.D. de Québec. Huit petits-enfants et de nombreux neveux lui survivent dont MM. Robert Major et Wilfrid A. Major de Montréal. La dépouille mortelle est exposée au salon J. S. Vallée, 1111 ouest, rue Laurier et sera inhumée à Arthabaska, mercredi, où auront lieu les obsèques.

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mars 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Albert Berenik, faisant affaire seule sous la raison sociale de Trans Canada Piano Co. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 28 jour de mars 1967, sous le numéro 197433. Ce 28 jour de mars 1967. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 jour de mars 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Albert Berenik, faisant affaire seule sous la raison sociale de Trans Canada Piano Co. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, Qué. le 28 jour de mars 1967, sous le numéro 197434. Ce 28 jour de mars 1967. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA

Province de Québec

DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 729.168

DAME LILIANE MEYEROVITCH, épouse commune en biens de Roland Debon, Reims dans les cités et district de Montréal,

Demanderesse,

vs

ROLAND DERON, ajusteur, époux commun en biens de ladite LILIANE MEYEROVITCH, de résidence inconnue,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ROLAND DERON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 30 mars 1967.

Mario DUCLOS,

Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE, LAPOINTE et AUDETTE-FILION, Avocats,

Place Victoria, Suite 2501, Montréal, P.Q.

Procureurs de la demanderesse.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-67-10099

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 avril 1967

Divers Postes

FOURNITURE DE VINGT-NEUF (29) TRANSFORMATEURS DE TENSION A 700 kV ET 300 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet et chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatorze mille dollars (\$14.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu un document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 31 mars 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-67-10111

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 avril 1967

Cap-aux-Meules Iles-de-la-Madeleine

CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'USINE GÉNÉRATRICE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatorze mille dollars (\$14.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu un document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 31 mars 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-67-10111

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 avril 1967

Cap-aux-Meules Iles-de-la-Madeleine

CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'USINE GÉNÉRATRICE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatorze mille dollars (\$14.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu un document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 31 mars 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-67-10111

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 avril 1967

Cap-aux-Meules Iles-de-la-Madeleine

CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'USINE GÉNÉRATRICE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatorze mille dollars (\$14.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu un document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 31 mars 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-67-10111

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 avril 1967

Cap-aux-Meules Iles-de-la-Madeleine

CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'USINE GÉNÉRATRICE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatorze mille dollars (\$14.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu un document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 31 mars 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-67-10111

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi 21 avril 1967

Cap-aux-Meules Iles-de-la-Madeleine

CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'USINE GÉNÉRATRICE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatorze mille dollars (\$14.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu un document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 31 mars 1967.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mars 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Edouard Sportswear, Inc. Co. Ltd. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 28 jour de mars 1967, sous le numéro 197435. Ce 28 jour de mars 1967. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 728.957

BERTRAND GIRARD, vendeur, demeurant et domicilié au 1850 du boulevard St-Joseph est, dans les cités et district de Montréal,

demandeur

vs

MODERN FOOTWEAR COMPANY, corps politique dûment constitué ayant sa place d'affaires dans la cité de Toronto, province d'Ontario, et faisant affaires dans les cités et district de Québec,

défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse MODERN FOOTWEAR COMPANY, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 31 mars 1967.

Mario DUCLOS,

Protonotaire adjoint C.S.M.

Me Jean-Paul MASSICOTTE, c.r. avocat,

215 ouest, rue St-Jacques, Suite 814,

Montréal, P.Q.

procureur du demandeur.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-67-10103

pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 25 avril 1967

Postes Renaud et Des Patriotes

FOURNITURE DE SIX (6) DISJONCTEURS A HUILE 15 kV, 600 A

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu un document d'appel d'offres directement de l'Hy

Véritablement...

Une banque vous paiera $\frac{1}{3}$ d'intérêt en plus.

Quelle banque?

La Banque de Montréal.

Le Compte d'Épargne
véritable à

4%

à partir du 1er mai

4% à compter de la date du dépôt.

4% sur le solde mensuel minimum.

4% avec faculté de retraits à vue—
pas de paiements par chèques.

*Renseignez-vous sur le Compte d'Épargne
véritable à 4% dans une succursale B de M.*

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada



la vie syndicale

Etats-Unis : la grève de la télé se poursuit

NEW YORK — Par suite de l'échec des tentatives de conciliation entre les trois grands réseaux de télévision américaine et les 18.000 membres de la Fédération des artistes de radio et de télévision, ceux-ci demanderont aux autres employés du réseau d'appuyer la grève qu'ils ont déclenchée le 28 mars en refusant de franchir les piquets des grévistes. Les annonceurs réclament un salaire de base de \$325 par semaine et une plus forte proportion des revenus provenant de l'annonce commerciale. Ils ont rejeté une nouvelle offre faite dimanche par les réseaux, et dont on ignore le contenu.

Grève des Teamsters ?

WASHINGTON — Les 405.000 camionneurs américains membres des Teamsters, privés de leur président Jimmy Hoffa qui a été récemment emprisonné, semblent s'acheminer vers une grève générale. Les dirigeants syndicaux déclarent pendant quelques heures les problèmes de négociations pour assister aujourd'hui à Chicago aux funérailles du premier vice-président du syndicat, M. John O'Brien, mais ils ont refusé de poursuivre les pourparlers.

Les camionneurs se sont prononcés en faveur de la grève, qui pouvait être déclenchée dès samedi, mais on ne croit pas qu'elle éclate avant les discussions de demain. La dernière demande connue du syndicat prévoyait une hausse de

56 cents l'heure en trois ans, tandis que la dernière offre patronale connue était de 37 cents. Le salaire horaire actuel varie entre \$3,25 et \$5 l'heure.

"Journée d'étude" à Davie Shipbuilding

LAUZON — Les chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding Limited ont été paralysés hier par une journée d'étude de quelque 1.700 employés.

La journée d'étude est liée aux négociations en cours pour le renouvellement d'un contrat de travail expiré le 31 décembre dernier.

Il a été impossible de connaître immédiatement les points en litige. Les travailleurs sont des cotisants de la Fédération nationale de la métallurgie — CSN.

Malaise au SCFP

Des signes de tensions internes se manifestent au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Le secrétaire-trésorier national du syndicat, M. Robert Rintoul, a abandonné provisoirement ses fonctions et accepte un congé sans solde qui se poursuivra jusqu'au moment du prochain congrès du syndicat, en novembre. Mme Grace Hardman, militante de la base à Toronto, assure l'intérim à son poste. M. Rintoul était président du National Union of Public Employees avant que celui-ci fusionne avec le National Union of Public Service Employees en 1963 pour former le SCFP. La constitution du nouveau syndicat plaçait M. Rintoul sur le même pied que M. Stan Little, président du nouveau syndicat et autrefois de NUPSE.

Au cours d'une interview donnée à Niagara Falls, M. Rintoul a dit que ceux qui voient dans le SCFP un "monstre à deux têtes" n'ont pas complètement tort. "Il y a beaucoup de carences dans le syndicat, a-t-il dit, beaucoup de choses qui ont été mal faites." Il se propose de faire un rapport complet au congrès de novembre, qui se tiendra à Montréal.

Le SCFP, avec ses 105.000 membres, est le plus gros syndicat entièrement canadien. La nomination de Mme Hardman comme suppléante au poste de secrétaire-trésorier est, comme le souligne un communiqué syndical, est un précédent à deux égards : c'est la première fois qu'une femme occupe un tel poste dans le mouvement syndical, et c'est la première fois qu'un tel poste est accordé à un syndiqué qui n'a jamais été un employé permanent du syndicat.

Des semaines

(Suite de la première page)

Le syndicat réclame la semaine de 40 heures prévue au Code fédéral du travail. Les armateurs ont obtenu un sur-sis, et cherchent à en obtenir un nouveau. C'est en marge de ces discussions sur l'application du code du travail aux marins que le ministère a confié à sa division de l'économie et de la recherche le soin d'étudier les heures de travail. L'enquête a porté sur un échantillon de 32 navires et sur les conditions qui y prévalaient en mai et en octobre de l'an dernier.

La semaine de travail est présentée de huit heures pendant sept jours (56 heures). Ce sont les hommes de pont qui font la plus forte moyenne d'heures supplémentaires, soit 8,4 par semaine en mai et 9,1 en octobre.

L'importance du surtemps varie selon l'occupation et selon le genre de navire. Ainsi, si le surtemps est faible sur les navires qui sont déchargés à l'aide d'une grue, les "self-unloaders" qui n'ont pas cet équipement donnent beaucoup de travail supplémentaire aux officiers, mécaniciens et hommes de pont, entre 10,6 et 14,4 heures pour les premiers, 7,8 et 6,9 pour les seconds, et 18,8 et 17,9 pour les hommes de pont.

Le record semble être détenu par les équipages des remorqueurs où à l'exception des commis aux vivres toutes les occupations sont soumises au surtemps, entre 15,1 et 17,4 heures pour les mécaniciens, 25 et 27,1 pour les hommes de pont et 27,1 et 30,5 pour les machinistes.

Le roulement du personnel sur les navires, révèle en outre l'enquête, est très élevé chez les machinistes et les hommes de pont, particulièrement sur les transporteurs en vrac et les "self-unloaders" (il s'agit de navires qui sont déchargés par l'équipage plutôt que par des débardeurs).

Michèle Ray

(Suite de la première page)

Les maquis de cette façon : il s'agissait plutôt pour elle d'aller photographier le bout de la route, c'est-à-dire l'endroit où la route a été coupée. Au retour, elle a "crevé". Le temps de changer une roue, et les maquisards s'étaient rabattus sur la route.

— Je me proposais de contacter le F.L.N., relate-t-elle, mais par la voie régulière, c'est-à-dire en passant par le Cambodge.

— Michèle Ray, lance un journaliste, quel est le secret de votre flegme ?

— Je suppose qu'en trois semaines, on s'habitue, répond-elle doucement, en glissant sa main dans le col roulé de son t-shirt rose.

En captivité, pour tenir, alors qu'on la soupçonnait d'être une espionne américaine, Michèle Ray "essayait de penser", vivait au jour le jour.

— Quand on se met à penser, vous savez, avec ma famille et mon fils restés en Europe, le moral tombe en chute libre.

Trois semaines prisonnière des Vietnams. Trois semaines peu confortables, bien sûr (surtout à cause du froid).

Une aventure extraordinaire. Mais aussi, des quantités d'observations sur la conduite de la guerre, sur l'organisation du maquis, sur les troupes et la machine américaine, sur les villages et les populations.

A dix heures, ce soir, au "Sel de la semaine".

UN JUGE ONTARIEN :

Le français sert d'évasion devant les tribunaux...

ROCKLAND, Ont. — Selon le juge J.A. Archambault, certains Canadiens français utilisent la langue française comme "tactique d'évasion" dans les cours de l'Ontario.

L'anglais, a-t-il dit, est la langue des cours de justice en Ontario, mais plusieurs citoyens capables de s'exprimer en anglais se servent quand même du français.

L'Ontario est, selon lui, la province la plus tolérante sur la question du bilinguisme, mais il y a une limite à la tolérance.

Le juge Archambault a fait ces commentaires au cours du procès de Jean Laviolette, condamné à 60 jours de prison pour conduite dangereuse.

La femme de l'accusé avait témoigné entièrement en français, nécessitant ainsi l'emploi d'un interprète. Après avoir interrogé le témoin, le magistrat déclara qu'elle aurait pu tout aussi bien témoigner en anglais.

Aden

(Suite de la première page)

quartier que le général Charles Willoughby commandant des forces de sécurité à Aden, a déclaré à la presse : "Si les choses empirent, le sera obligé de faire évacuer la population civile".

Dans un autre quartier, une mine a fait explosion sous un camion militaire et au "Petit Aden", à quelques kilomètres d'Aden même, site d'une grande raffinerie de la British Petroleum, un Arabe a été blessé à la jambe. Les Britanniques ayant ouvert le feu devant une foule menaçante.

Enfin, tard dans l'après-midi, deux nationalistes ont jeté une grenade à proximité de l'hôtel des journalistes, blessant deux soldats britanniques.

Pendant ce temps, les trois délégués des Nations unies poursuivaient leurs entretiens avec le haut commissaire britannique à Aden, Sir Richard Turnbull.

Dilemme de Wilson

Des photos de soldats britanniques, frappant ou fouillant des "terroristes" arabes à Aden alternent, dans les journaux britanniques, avec d'au-

tres montrant des "tommies" blessés, provoquant dans l'opinion des réactions pareilles à celles qui ont accompagné plusieurs étapes tragiques de la "décolonisation", indignation contre les "brutalités" de l'armée et sympathie pour les "boys" envoyés défendre l'une des dernières bases de l'Empire. Ces réactions illustrent le dilemme devant lequel se trouve le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson, tiraillé entre les perspectives inquiétantes de sa décision de retirer les troupes britanniques d'Aden l'année prochaine et les accusations de "lâche abandon" que lance contre lui l'opposition conservatrice.

Les derniers troubles ont été provoqués en effet par l'arrivée à Aden de la mission d'enquête de l'ONU dans laquelle la Grande-Bretagne met ses derniers espoirs, après avoir pendant des années refusé d'accepter l'intervention de l'organisation internationale dans les affaires du sud, qui doit accéder à l'indépendance en 1968. Londres n'a pas non plus abandonné l'espoir d'amener le président Nasser à user de son influence auprès des dirigeants du "Front de libération du sud-Yemen occupé" (FLOSY) pour qu'ils retournent à Aden — d'où ils

Kierans

(Suite de la première page)

pensée politique du parti. La phase de l'organisation est bien engagée, a-t-il dit, il faut maintenant offrir une "marchandise" idéologique au public.

Il s'est dit convaincu, après avoir parcouru la province depuis quelques mois, que la situation électorale du parti est bonne. Si M. Johnson donnait des élections à l'automne, et même à l'été, "nous pourrions peut-être perdre deux comtés, mais nous en gagnerions sûrement 12 car nous avons réglé nos querelles et nos chicanes dans les comtés".

Selon lui, l'Union nationale éprouve de sérieuses difficultés par suite de l'augmentation de la taxe de vente. Il constate aussi que la popularité de M. Lesage "a augmenté sensiblement à travers la province" depuis janvier.

s'étaient exilés plus ou moins volontairement — afin de participer, sous l'égide de la mission de l'ONU, aux négociations sur une nouvelle constitution de la Fédération.

Les lories

(Suite de la première page)

précédent dans l'histoire canadienne. Il n'existe aucune excuse pour une conduite pareille."

Et il a réclaté que des mesures disciplinaires soient prises contre le général de façon qu'une "telle situation ne se répète pas."

A l'extérieur des Communes, M. Harkness a déclaré aux jour-

nalistes qu'à son avis le général Allard devrait être congédié comme chef d'état-major des forces armées canadiennes. M. Harkness a par ailleurs demandé au premier ministre suppléant, M. Paul Martin, si le gouvernement comptait prendre des mesures disciplinaires contre le général Allard. M. Martin a répondu qu'il n'avait pas pris connaissance de la déclaration du général mais "J'examinerai cette déclaration", a-t-il dit.



En vente dans les magasins de la R.A.Q.
No 121 — Bout. de 13 on. • No 121/A — Bout. de 26 on.

Europe 870!

... la joie de vivre

est comprise dans le prix du billet!



tous les jours, sans escale*, vers PARIS

De Montréal à Paris la distance la plus agréable est le vol quotidien Europe 870 d'Air Canada. Chaque soir, à la même heure, Europe 870 prend le chemin de Paris, sans escale. Solution intelligente pour le voyageur averti beaucoup plus soucieux de se rendre à destination que de déchiffrer des horaires.

Une fois rendu, à vous la liberté et la gaieté: bistrots secrets ou caves de Champagne, plages de la Côte d'Azur où le paysage est si joli, délices gastronomiques du Périgord... et on en passe!

Profitez des tarifs d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique—ou des tarifs ultra-réduits TGTC (Tarifs Groupes Tout Compris) si vous faites partie d'un groupe d'au moins 15 personnes qui voyagent ensemble et si vous achetez au préalable un

voyage organisé d'un prix minimum de \$76.00. Votre agent de voyages vous donnera toutes les précisions nécessaires. Dans tous les cas, vous pouvez prendre le départ après un premier paiement de 10% (solde payable en 24 mois), grâce au plan d'Air Canada "Voyagez maintenant—Payez plus tard".

Le plan "Arrêts en cours de route" vous permet de plus de visiter, sans augmentation du prix du billet, quelques grandes villes sur votre chemin. Quant aux lignes aériennes correspondantes, elles mettent les quatre coins de l'Europe à portée de votre main.

Paris vous appelle... Air Canada vous emmène... et la joie de vivre est comprise dans le prix du billet. Il suffit d'appeler votre agent de voyages ou Air Canada à: 931-4411

Tarifs d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année. *Au départ de Montréal.

MONTRÉAL — PARIS — \$335 (TGTC: \$255)

AIR CANADA

BUREAUX D'AIR CANADA À LA PLACE VILLE-MARIE ET 7116, RUE ST-HUBERT



VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈME

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANCAIS
26 personnes de langue française pour mieux vous servir

VOYAGES
TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 — UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits
UN SEUL BUREAU A MONTREAL

Crump: le Canada doit redéfinir le rôle de chacun de ses paliers de gouvernement

"Nous devons rechercher une redéfinition du rôle de chacun des paliers de gouvernement" au Canada, a déclaré hier, devant les membres du Canadian Club de Montréal, le président du Canadian Pacific, M. N.R. Crump, alors qu'il tentait d'indi-

Cette redéfinition devrait s'inscrire dans la double perspective suivante: 1) "La somme totale de gouvernement acceptable est celle qui permet de bien poursuivre nos objectifs, tant régionaux que nationaux, et pas plus"; 2) "Notre gouvernement, dans toute son ampleur et selon le nombre de paliers nécessaires, doit être le reflet des réalités mêmes de la réalité sociologique, politique et économique de notre pays".

M. Crump a justifié ainsi sa requête: "On a dit souvent que le Canada était victime de trop de gouvernements. On comprend un peu cette assertion quand on songe aux diffé-

rents paliers de gouvernements canadiens: le municipal, le provincial et le fédéral, absorbent presque 17 p.c. du produit national brut. C'est un pourcentage très élevé et tout indique qu'il grimpera encore dans les années à venir. Même aujourd'hui, l'administration gouvernementale au Canada a atteint des proportions telles qu'à cause des taxes nécessaires pour la supporter, les motivations nécessaires à l'entreprise privée ont tendance à s'effriter et que l'assemblage de capitaux privés est parfois contrecarré."

En ce qui concerne la redéfinition du rôle de chacun des paliers de gouvernement, M.

Crump a posé trois questions et indiqué des solutions possibles: "1) Nous devons nous demander si, à notre époque moderne, le gouvernement municipal tel qu'il est actuellement constitué est vraiment nécessaire ou si les fonctions municipales ne devraient pas être assumées par les gouvernements provinciaux ou si les municipalités ne devraient pas s'agrandir considérablement."

"2) Avons-nous besoin d'autant de gouvernements provinciaux que nous en avons actuellement ou ne serait-il pas possible pour certains d'entre eux — comme par exemple ceux des provinces maritimes ou ceux du Manitoba et de la Saskatchewan — de se fonder en une administration unique en appuyant sur le fait qu'ils ont une même base économique, politique et sociologique?"

"3) Quelles doivent être les sphères de responsabilité et d'autorité du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux?"

A cette question, M. Crump répond que, pour sa part, il tient à un gouvernement central fort, doté d'une autorité indiscutable dans ses sphères de responsabilité. Celles-ci devraient comprendre la défense, les affaires étrangères, le transport, la monnaie et le fisc. Par contre, l'éducation, la santé et le bien-être, et les questions relatives au développement régional, sauf dans le cas d'objectifs nationaux, doivent relever des provinces.

M. Crump considère qu'en matière de changement constitutionnel le Canada doit éviter les expédients politiques à courte échéance.

"Nous avons ici au Canada et avons toujours eu une nation biculturelle et bilingue. Je n'y vois qu'une difficulté: celle d'accepter ce fait." Il est essentiel, si l'on désire bâtir la nation, d'accepter les assises biculturelles du Canada tout comme sont acceptées les disparités économiques et géographiques.

Dépenses d'équipement Winters: la vive tendance à la hausse s'est ralentie

OTTAWA — La vive tendance à la hausse qui se manifestait dans le domaine des immobilisations pour tous les secteurs de l'économie canadienne a ralenti, selon le ministre du commerce, M. Robert Winters. Le ministre a déposé hier aux Communes un rapport sur les investissements privés et publics au Canada montrant les perspectives de 1967 dans lequel il prévoit des immobilisations de \$15,103 millions. Les immobilisations réelles en 1966 ont été de \$14,897 millions. M. Winters estime que les mises de fonds en nouvelles constructions augmenteraient de un p.c. (atteignant \$9,455 millions) et les sommes consacrées aux machines et au matériel de 2 p.c. (s'élevant à \$4,648,000,000).

Le rapport condense les résultats du relevé annuel des projets d'immobilisations effectués par le gouvernement.

D'après ce rapport, il y aura, au secteur commercial, une baisse des immobilisations des industries manufacturières qui ne dépasseraient pas \$2,498 millions, alors qu'elles avaient été de \$2,803 millions en 1966. Les principaux facteurs de concentration sont l'industrie des pâtes et papiers qui accuse une diminution de \$108 millions et celle des métaux primaires, des minéraux non métalliques et de l'usinage des métaux qui accusent respectivement des baisses de 50, de 39 et de 25 millions. Toutes ces industries avaient, en 1966, des projets d'immobilisation exceptionnellement ambitieux.

Avec la fin des travaux de l'Expo 67, on prévoit également une forte diminution des dépenses pour les immeubles commerciaux et la voirie. Dans la plupart des autres secteurs, le ministre estime que les investissements se maintiendront au même rythme ou qu'ils augmenteront. La plus forte croissance est prévue pour les centrales électriques et les télécommunications. Les producteurs d'énergie électrique ont prévu une augmentation des dépenses de \$150 millions et les compagnies de téléphones un montant supplémentaire de \$65 millions.

Les dépenses pour l'équipement social, à l'exclusion du logement, devraient augmenter de près de \$25 millions en 1967, en raison des programmes de la construction de nouvelles écoles et d'hôpitaux, programmes qui augmenteront de 30 et de 15 pour cent respectivement. Les dépenses pour la construction d'habitation resteront probablement inchangées.

Bien que l'on prévoit une forte augmentation des mises en chantier, le nombre de logements qui seront terminés sera inférieur au chiffre de 1966.

Le rapport fournit également des indications sur les intentions de dépenses des provinces et des principales régions métropolitaines.

La tendance des immobilisations devrait considérablement varier comparativement à l'an dernier entre les cinq régions principales du pays, avec une réduction de 5 p.c. au Québec et de 3 p.c. en Colombie-Britannique, et des augmentations de 3 p.c. en Ontario, de 6 p.c. dans les provinces de l'Atlantique et de 7 p.c. dans les prairies.

M. Winters a conclu que la tendance à la modération dans

2650 délégués au congrès des conservateurs ?

Une décision, prise en fin de semaine par l'exécutif national du parti progressiste-conservateur, pourrait avoir comme effet de porter à un chiffre record le nombre de délégués qui participeront au congrès de ce parti en septembre prochain à Toronto.

En plus de leurs cinq délégués officiels, les associations de comté pourront en effet se faire représenter par cinq substituts. Au total, quelque 2.640 personnes pourront participer à ce congrès.

Pelletier: qu'Ottawa aide les civils du Nord-Vietnam

Pour dissiper toute impression de complicité avec la politique américaine au Vietnam, le Canada devrait offrir son aide aux populations civiles du Nord-Vietnam victimes de la guerre. C'est la proposition qu'a faite hier midi le député fédéral d'Hochelega, M. Gérard Pelletier, au déjeuner-causerie du club de Réforme de Montréal.

Parlant devant un auditoire restreint (une trentaine de libéraux, une quinzaine de journalistes), M. Pelletier a tenu à préciser que c'était comme simple individu "qui occupe un pupitre des arrières-banquettes à la Chambre", et non pas comme membre d'une majorité gouvernementale, qu'il faisait ses commentaires sur la guerre au Vietnam. "Je suis sûr que vous comprendrez l'importance de la distinction", a-t-il ajouté.

La guerre au Vietnam, a-t-il dit, est un défi à la conscience de tous les hommes, à la conscience collective de tous les peuples. Il en est ainsi à cause de la disproportion effrayante entre les combattants (ce n'est pas une guerre entre le Nord et le Sud du pays, mais entre les Etats-Unis et les éléments d'extrême gauche du Sud-Vietnam; les populations civiles et même les militaires du Sud sont passifs dans cette guerre et, comme dans toutes les situations de ce genre, ne souhaitent que la fin du conflit).

Ce fut une erreur pour les Etats-Unis de s'immiscer dans le conflit vietnamien et cela beaucoup d'Américains le reconnaissent, non seulement chez les hommes politiques comme Fulbright et les intellectuels, mais même chez les

recrues qui combattent au Vietnam, témoin les lettres d'un jeune soldat, Joe Jacobs, publiées cette semaine dans TIME.

Mais il se trouve que cette "erreur" risque d'entraîner le monde dans un troisième conflit général. L'escalade militaire des Américains les mène à bombarder non seulement les objectifs militaires du Nord-Vietnam, mais aussi des objectifs civils comme une aciérie (quelle étrange façon d'encourager le développement économique du tiers monde!) et même des villages du Sud. A cela s'ajoute l'escalade diplomatique en vertu de laquelle les Américains posent à la négociation des conditions plus dif-

ficiles maintenant que l'an passé. Demander au Nord-Vietnam de cesser son infiltration dans le Sud comme préalable aux négociations de paix, c'est comme demander aux Etats-Unis de cesser de ravitailler leurs troupes par la mer, estime M. Pelletier.

Dans ces conditions, que peut faire le Canada? Le député d'Hochelega, d'accord avec MM. Pearson et Martin, croit qu'il ne sert à rien de faire des déclarations brutales et fracassantes. Il signale d'autre part que le Canada a toujours appuyé les propositions du secrétaire général de l'ONU sans attendre l'avis des Etats-Unis. Mais cela ne semble pas suffisant pour convaincre l'opinion

mondiale de l'indépendance du Canada à l'égard de la diplomatie américaine et n'a en outre aucune influence sur la politique de notre puissant voisin, pas plus d'ailleurs que les actes d'une souris ne réussissent à changer le cours d'un éléphant.

Pour dissiper toute équivoque le Canada devrait donc offrir des secours aux populations du Nord-Vietnam victimes de la guerre comme cela se fait déjà pour les populations du Sud. Ce serait une solution à court terme qui marquerait bien la position du Canada dans ce conflit et notre pays devrait l'adopter même si elle provoquait de vives réactions du côté américain.

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.

On prévoit une forte hausse du prix de l'uranium canadien

OTTAWA — Le prix de l'uranium augmentera probablement de façon considérable au cours des prochaines années et on doit dès maintenant commencer des travaux d'exploration si le Canada veut pouvoir rencontrer la demande des années '70. C'est ce que soutient la compagnie Eldorado Mining and Refining, société de la couronne qui se consacre à l'exploitation de gisements d'uranium, dont le rapport a été déposé hier aux Communes par M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'énergie, des mines et des ressources.

Dans ce rapport, M. William M. Gilchrist, président, souligne que "la montée en flèche des besoins en uranium pour les fins de réacteurs nucléaires démontre la nécessité d'exploiter à fond les réserves déjà connues de ce métal, de même que la mise en valeur d'un vaste programme de recherches de nouveaux gisements uranifères".

"Il ne reste que peu de temps au monde occidental, écrit le président, pour se préparer à satisfaire les besoins qui seront dans l'ordre de 35,000 à 38,000 tonnes par année d'uranium dès 1975."

Actuellement le Canada, con-

sidérer comme gros producteur d'uranium satisfaisant des contrats de vente avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en plus de pourvoir à ses propres besoins en uranium, produit un peu moins de 4,000 tonnes d'uranium par année.

Il ajoute que l'histoire de l'exploration et de l'exploitation minière montre qu'il faut compter, en moyenne, une période de huit années pour repérer et mettre en valeur un gisement important. "A en juger par la nature des gisements d'uranium, il est douteux que l'on puisse réduire de beaucoup cette période," dit le président d'Eldorado. L'incorporation en société de la couronne, Eldorado a versé à l'Etat, sous forme de dividendes et en paiement d'actions rachetées, une somme de \$34,740,000. De plus, Eldorado a versé \$28,969,000 d'impôt fédéral et \$4,048,000 de redevances au gouvernement de la Saskatchewan, de même que \$3,478,000 de subventions à des municipalités qui tiennent lieu de l'impôt foncier sur les propriétés qu'elle possède. Déduction faite de ces déboursés, le bilan de la société indique une valeur réelle d'environ 51.8 millions, lit-on dans le rapport annuel de 1966.

Vos CHEVEUX, leur CHUTE, et PUIS.....!



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi ?

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: Démangeaisons, pellicules sèches ou grasses, taches dans le cuir chevelu, chute anormalement abondante de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert, si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescrira si nécessaire les

soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexe. Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est pas sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre clinique. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après examen, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une importante réduction sur le prix demandé en clinique tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle après traitement.

Le sort en est jeté. Deux possibilités s'offrent à vous. Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chauve et complexe. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

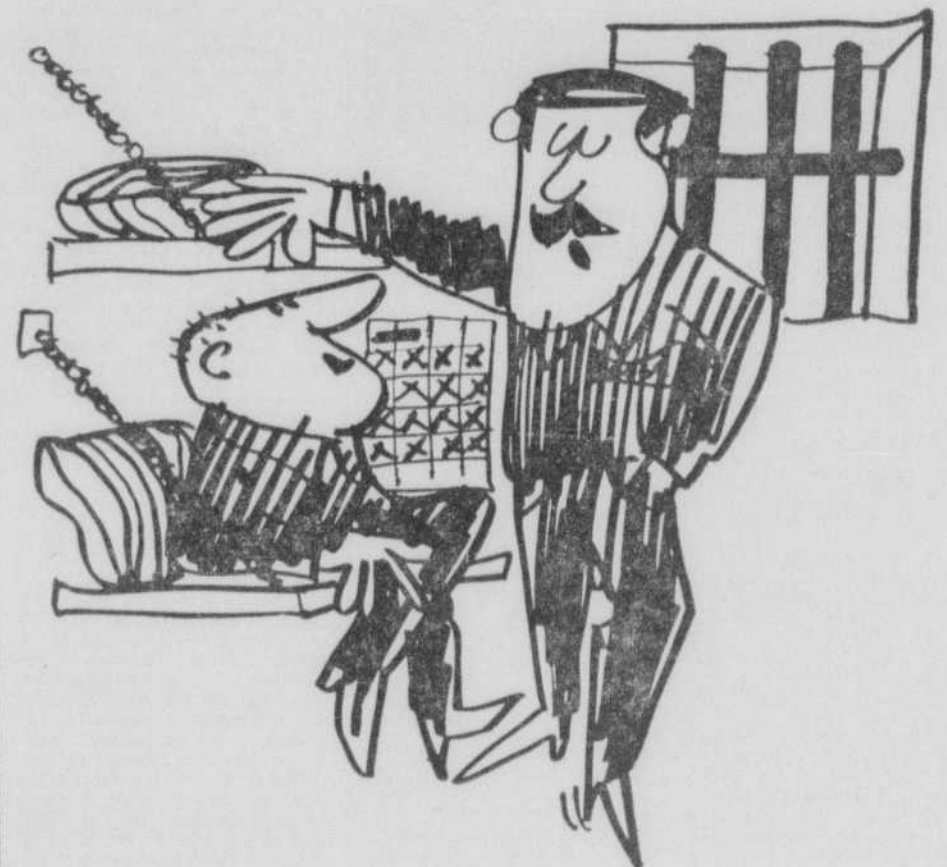
CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 — Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du 11th Sherbrooke - Berri
Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

Habitation: une baisse de 34.1% en février 1967

OTTAWA — La construction d'habitations a ralenti de 34.1 pour cent au cours de février dernier bien que la Société centrale d'hypothèques et de logements ait donné des statistiques d'un accroissement de 62.2 pour cent des prêts consentis selon la Loi nationale sur l'habitation.

Ces statistiques montrent que les villes dont la population est supérieure à 10,000 habitants ont commencé 3,671 maisons en février, dont 1,441 unifamiliales, 309 unités jumelées, 104 à logements multiples et 1,817 appartements.

En février 1966, le chiffre total était de 5,571. La tendance à une diminution continue et l'on constate que le total des maisons construites, qui avait atteint le chiffre de 7,787 en janvier 1966, a baissé à 5,482 pour le même mois cette année.



"7 ans pour 2 millions de dollars, passe encore. Mais sans gin Gordon, ça va être dur."



Vous désirez acheter un cheval?

Le moyen: un prêt spécial de la Banque de Commerce.

Ou bien rêvez-vous d'un téléviseur couleur? Ou d'un congélateur, d'une automobile ou d'un bateau à voiles? Comblez vos désirs grâce à un prêt bancaire Commerce adapté à vos besoins. Téléphonez ou rendez-vous au Service des prêts personnels de toute succursale de la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

RIRE EST LE PROPRE DE L'HOMME
RIRE EST **JEAN-PAUL BELMONDO** **RIOMME**
RIRE EST **tendre** **RIOMME**
RIRE EST **voyou** **RIOMME**
RIRE EST **vous fera RIRE** **RIOMME**
RIRE EST LE PROPRE DE L'HOMME

AIRE : 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

SCOPE COULEURS

de l'ys **ESD EST. S^{TE}-CATHERINE - Jura & DUPUIS** **STATION BÉRI**

Congrès sur le travail féminin

Discrimination, dans tous les milieux, de la femme au travail

De notre envoyée spéciale Solange CHALVIN

L'ère de protection des femmes est révolue; seule sa promotion importe. Des normes nouvelles tendent à faire disparaître la discrimination manifestée à l'égard des femmes quant à leur participation à l'activité économique. De plus en plus, heureusement un principe s'installe, c'est celui du salaire égal pour un travail de valeur égale.

C'est ce que déclarait le sous-ministre adjoint au ministère du travail du Canada, M. Jean-Pierre Després dans l'allocution d'ouverture du 32^e congrès des relations industrielles de Laval qui a lieu actuellement à Québec.

L'évolution des femmes se poursuit, non seulement en Amérique, mais dans tous les pays industrialisés rappelle le conférencier notant qu'à l'heure actuelle 32,8 p.c. des femmes sont au travail dans notre pays et que selon le bureau international du travail, 27 femmes sur 100 dans le monde appartiennent présentement à la population active, et environ un tiers des effectifs mondiaux de main-d'œuvre se compose de femmes.

Nous sommes passés, a dit M. Després d'une phase de protection de la femme à une phase de promotion dans tous les domaines, y compris le monde du travail. Le conférencier a admis que la législation et les gouvernements avaient fait bien peu pour donner aux femmes cette promotion tant recherchée. "C'est un fait que si la condition ouvrière s'est considérablement améliorée au cours de ce siècle, les progrès, accomplis s'inscrivent principalement au crédit de l'action syndicale et du progrès technique; l'intervention gouvernementale, tout au moins dans les pays à économie libre ou à économie mixte, ne s'est manifestée que sous la forme d'une protection tendant à prévenir ou à réprimer les abus que la conscience sociale ne pouvait plus tolérer."

La salle qui se compose de plus de trois cents hommes pour une cinquantaine de femmes — un malin nous faisait remarquer que les hommes ont plus de temps libre que les femmes. — a posé plusieurs questions au conférencier qui était entouré de Mme Pierrette Sartin, de France, de Me Jean-Réal Cardin, directeur des relations industrielles de Laval et de M. Jacques St-Laurent, économiste.

On a fait remarquer que la formule magique: "Travail égal, salaire égal" ne renfermait pas "responsabilités égales". Chacun sait que la femme au travail assume la plupart du temps des responsabilités doubles: travail et foyer.

A ce sujet, Mme Sartin a précisé que particulièrement en France la grosse majorité des femmes au travail se recrutait chez celles qui avaient fini d'élever de jeunes enfants, c'est-à-dire âgées de 40 ans et plus. "Des législations doivent être adoptées, dit M. Després car les femmes travaillent de plus en plus. Elles ont besoin d'être affranchies et seul le travail leur permet de se prouver à elles-mêmes qu'elles sont égales à l'homme."

Cette infériorité des femmes s'explique par le contexte historique a rappelé Mme Sartin

ne craignant pas d'accuser tout autant les législateurs comme Napoléon — pour qui la femme était un doux objet de luxe — et les Pères de l'Église, St-Paul en tête pour qui la femme était une forme de démon. Quant au manque de participation des femmes aux postes de commandement tout au long du travail que dans le syndicalisme, il s'explique, a dit une participante par leur manque de formation: "Comment voulez-vous qu'elles accèdent à des postes supérieurs quand on a négligé de les former à ce rôle pendant des décennies?"

Un participant a reproché aux femmes de "vouloir attaquer tous les fronts à la fois". Il serait meilleur selon lui que les femmes limitent leur action à certains secteurs précis dans lesquels elles excellent. Cette idée a été combattue par une syndicaliste qui a noté que cela aboutirait nécessairement à une discrimination des femmes au sein de certaines professions, comme cela se pratique présentement.

La réglementation du travail féminin

Il ne faut pas se leurrer, il existe une discrimination de la femme au travail à tous les échelons de notre société, et cela, non seulement dans les classes laborieuses, mais aussi dans les classes intellectuelles et même dans les classes professionnelles.

Telle est l'opinion de Me Réjane Colas, présidente de la Fédération des femmes du Québec, qui a tenté d'analyser pour les congressistes "la réglementation du travail féminin".

Après avoir examiné le rôle de la femme dans la fonction publique, Me Colas affirme que "la femme est le plus souvent exclue ou absente des assemblées où son sort se joue. Et ce qui est regrettable, c'est que le monde où elle évolue lui est plus ou moins antagôniste, au fur et à mesure qu'elle revendique une place plus grande".

Le travail de la femme hors du foyer est une réalité désormais acquise et dont le mouvement irréversible prend

La presse, un danger pour les femmes

Toute la presse féminine, surtout en France, a dit Mme Sartin est orientée sur la séduction. On n'apprend pas aux femmes à être elles-mêmes, on leur apprend à séduire. A quarante ans, elles se réveillent et n'ont plus rien à faire, ne pouvant continuer à séduire toute leur vie. La presse féminine française est lamentable et doit être dénoncée. Il en est de même de certains journaux qui s'adressent surtout aux adolescentes — comme "Bonjour les Copains" ou "Age tendre" où l'on tente de fabriquer aux jeunes des modèles-vedettes. Rien de pire pour abrutir les femmes, les garder inférieures et infantiles et leur fermer toutes les portes."

Ce ne sont pas les hommes qui vont venir sauver les femmes, a conclu un participant de l'auditoire, les femmes devront se sauver elles-mêmes, non pas en combattant mais en remplissant toutes les places qui leur reviennent.



Me REJANE COLAS

un moment tel que l'on doit repenser notre société en fonction de cette activité nouvelle de la femme.

Cette situation, dit Me Colas, nécessite une définition nouvelle du rôle respectif de l'homme et de la femme dans la famille et la contribution de l'État pour assurer l'harmonie et corriger les conséquences qui peuvent en découler. Entre femme au travail, affirme la conférencière, est une situation peu enviable pour celles qui doivent faire face à des codes d'éthique masculins, écrits à une époque où la femme était absente dans ce monde du travail.

Après avoir examiné en détail la réglementation du travail féminin dans tous les domaines, Me Colas conclut: qu'on le veuille ou non, des distinctions se font sans cesse, des discriminations s'exercent. Les clubs sont pour les hommes et les femmes y sont exclues — raison, note-t-elle, pour expliquer qu'une femme ne peut assister aux déjeuners d'affaires. La rémunération dans le monde professionnel est discutée selon les principes qu'à compétence égale, l'homme doit recevoir davantage, vu qu'il a une famille à faire vivre. L'on retrouve à chaque tournant des excuses qui n'en sont pas pour expliquer la discrimination et ce sous le couvert de la plus grande objectivité afin de se donner bonne conscience.

Les textes ne peuvent enlever les préjugés, les ambitions, les jalousies. Dans notre société, affirme la conférencière, l'homme est roi, tout est pensé en fonction de lui, par lui, pour lui. Il est fatal qu'il en soit ainsi. Les siècles d'obscurantisme ont maintenu la femme dans l'ignorance, objet de plaisir pour l'homme, et servante à temps complet. Le voile de l'ignorance commença à peine à se dissiper, mais le jour viendra, proche, où la femme ayant accès, en nombre toujours plus grand, à la connaissance par l'éducation gratuite et obligatoire, saura s'imposer par sa valeur et sa compétence à une société qui devra, dès lors, repenser les assises même de cette société en fonction d'une participation égale de l'homme et de la femme aux destinées de la nation.

Selon la présidente de la Fédération des femmes du Québec, les mouvements féminins ont désormais un double rôle à jouer: celui de renseigner les femmes, mais celui plus important encore de renseigner les hommes. Ce travail est peut-être plus essentiel, si l'on veut vraiment arriver à une harmonisation des sexes dans une société égalitaire.

si VOTRE DENTIER bouge

FASTETH, une poudre adhésive, à saupoudrer sur votre dentier (haut et bas), le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTETH est une formule alcaline (non acide). Ne sèche pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTETH à tous les coins de produits pharmaceutiques.



Ce magnifique manteau en vison naturel, traité à l'horizontal, sera montré avec fierté aux visiteurs de l'Expo 67. "Ce n'est pas par hasard que la plus remarquable collection de fourrures jamais présentée en Amérique du Nord ait pour cadre le pavillon de la Scandinavie à l'Expo 67", note M. J. Ditlev Scheel, consul général du Danemark et commissaire général adjoint pour ce même pays. A partir du 1^{er} mai et jusqu'à la fin de l'Expo, la maison D.H. Grosvenor, le plus grand et le plus prestigieux pelletier du Canada, présentera deux fois par jour sa "collection de fourrures internationale Saga", spécialement créée pour cette occasion. La collection offrira un imposant déploiement de vison Saga du Danemark, de la Finlande et de la Norvège, de phoque à dos bleu, de renard norvégien, de chinchilla "Empress" et de nombreuses fourrures de choix en provenance des pays scandinaves, de la Russie, du Canada et de la Somalie. La collection internationale Saga de Grosvenor sera présentée en avant-première à la Foire de Francfort, en Allemagne, au cours de la dernière semaine d'avril.

IL FAUT UNE COMMISSION PROVINCIALE

La création de la commission royale d'enquête sur le statut de la femme par le gouvernement fédéral aura sans doute une influence heureuse, note Me Colas. Mais encore là, dit-elle, l'incidence est assez limitée sur le plan fédéral, vu que les droits civils sont sous la juridiction provinciale. Il faudra donc en arriver à plus ou moins brève échéance à la création d'une commission provinciale sur le statut de la femme. Il faut souhaiter que les générations montantes participent à ce travail, car des commissions de cette nature, si elles sont composées uniquement de personnes qui ont l'âge de la retraite, risquent de refléter des conditions de vie depuis longtemps dépassées, alors que l'on devrait espérer des solutions pour les années à venir.

Le Bureau international du travail joue, dans le domaine du travail de la femme, un rôle éminemment utile et novateur. Malheureusement, souligne Me Colas, des influences politiques viennent restreindre ses moyens d'action et ralentissent d'autant ses efforts. Ce qui est sans doute paradoxal, c'est que le domaine du travail reste sous la juridiction provinciale; c'est le gouvernement central qui délègue des représentants à ces assemblées, avec instructions de ne pas adhérer aux conventions qui ont une incidence dans le domaine provincial. C'est la rançon d'un système fédératif mal compris. Il y aurait lieu de s'assurer qu'un organisme intergouvernemental puisse fonctionner pour permettre que les gouvernements provinciaux participent activement aux travaux du B.I.T., et même adhèrent aux conventions internationales régissant des domaines qui tombent sous leur juridiction en vertu de la constitution canadienne. Avec beaucoup d'autres, la conférencière préconise l'idée d'un ministère de relations intergouvernementales.

me adhérent aux conventions internationales régissant des domaines qui tombent sous leur juridiction en vertu de la constitution canadienne. Avec beaucoup d'autres, la conférencière préconise l'idée d'un ministère de relations intergouvernementales.

QUE DOIT-ON ESPERER DANS L'IMMEDIAT?

Le respect de la personne humaine pour que la femme au travail puisse continuer à être femme, à remplir son rôle de procréatrice et ne pas être placée dans un état inférieur à cause de cette condition ou la nature l'a placée; cela est essentiel pour assurer l'avenir de la nation, affirme Me Colas.

Il faut que tout gouvernement humain, non seulement dans ses paroles mais dans ses actes, donne à la femme, ayant des responsabilités familiales, les moyens lui permettant d'exercer un droit qui lui est accordé dans les textes de loi, mais qui peut devenir illusoire dans la réalité, faute de solutions adéquates.

Il faut aussi espérer que la logique triomphe progressivement dans l'élaboration des lois, qu'une certaine unité s'y retrouve, que la déclaration universelle des droits de l'homme devienne une réalité, que celle qui a été adoptée par le Canada ne soit plus lettre morte devant nos tribunaux et surtout que la prochaine constitution du Canada en reproduise les principes.

La conférencière souhaite également que notre système éducatif devienne universel, gratuit à tous les échelons et que les mesures qui s'imposent soient adoptées pour assurer son application sans discrimination de sexe, de fortune, de rang social.

Comment former une génération sans préjugés

par Renée ROWAN

"Il est une nécessité première, plus importante encore que la révision de la Constitution et sans laquelle toute révision serait vaine, une nécessité qu'un grand nombre sont portés à oublier: à celle de former au foyer, à l'école, à l'église, au jeu, partout dans chacune des villes et provinces du Canada, des générations sans préjugés. Les jeunes doivent apprendre à respecter des leur enfance la merveilleuse diversité des êtres humains, des jeunes dont les horizons doivent être élargis à la dimension d'une patrie gigantesque. Cette tâche fondamentale repose en grande partie sur les épaules des femmes car ce sont elles qui peuvent enseigner les premières à ceux qui les entourent les exigences et aussi les multiples avantages d'un sain canadienisme".

C'est ce que déclarait, hier, Mme Renaude Lapointe, éditorialiste à La Presse, lors de la séance d'ouverture du congrès national de la Fédération libérale féminine du Canada qui se tient présentement au Château Laurier, à Ottawa.

Le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, a présidé à la cérémonie marquant le début de ce congrès triennal auquel assistent quelque 300 délégués et 200 observateurs.

La présidente, Mme J. O. Asselin, rappelle que la Fédération libérale féminine du Canada compte 81,000 membres, "la plus importante fédération de femmes dans le domaine politique, au niveau international". De ce nombre, 25,000 membres sont du Québec. Ce congrès est le dixième depuis la fondation de la Fédération, en 1928.

Au cours des trois jours que durera le congrès, on s'appliquera à redéfinir le rôle de la femme canadienne au sein du parti libéral du Canada et on étudiera les moyens qui lui permettront, de la façon la plus efficace possible, d'assumer pleinement, dans les rangs du parti libéral, ses responsabilités. On verra également, à amender, si nécessaire, la constitution de la fédération.

MON PAYS: LE CANADA

Dans son exposé, Mme Lapointe s'est surtout attachée à démontrer que pour elle, le Canada, c'est son pays.

"Déjà, dit-elle, la radio, la télévision et l'avion ont considérablement modifié le caractère des Canadiens en abolissant les distances qui les séparaient physiquement et mentalement. A mesure que les facilités de transport augmentent et deviendront moins coûteuses, le Canadien moyen pourra se déplacer d'un bout à l'autre du pays". Actuellement, à peine 15 p.c. des Canadiens ont parcouru leur pays d'un océan à l'autre.

"A mesure que les méthodes révolutionnaires d'enseignement télécommandé déjà en usage aux États-Unis viendront résoudre les problèmes d'éloignement et de pénurie de professeurs spécialisés, et viendront transformer l'apprentissage et la pratique d'un

ne langue seconde et même d'une troisième langue, nous verrons se cimenter les pièces de la mosaïque, les grands morceaux de ce pays dont l'histoire commune est encore trop courte pour avoir solidement uni ses divers éléments."

Mme Lapointe est d'avis que l'Expo 67 marquera le départ définitif de ce vaste mouvement conciliatoire visant à dissiper les craintes et les méfiances mutuelles.



Mlle RENAUDE LAPOINTE

"Il faut admettre, dit-elle, que pendant plusieurs années encore, l'existence du Canada continuera de reposer sur le compromis. Dans un monde qui rapetisse constamment, le compromis n'est-il pas le triomphe de la mesure, de la tolérance et même la condition "sine qua non" de l'amour?"

La conférencière rappelle que chaque génération de Canadiens a eu à refaire le miracle de son existence politique. En dépit de leurs erreurs, ils ont quand même tenté, dans l'ensemble, d'établir une tradition de tolérance. Autrefois, dit-elle, le Canada n'existait déjà plus. "En 1967, nous jouissons dans le monde entier de cette réputation de pacificateurs à nul autre pareille et on nous recherche pour aller rétablir le calme un peu partout alors qu'il nous est difficile de le maintenir chez nous. N'est-ce pas là l'une des facettes du paradoxe canadien?" souligne Mme Lapointe.

EVITONS DE TOUT PRENDRE AU TRAGIQUE

Selon le juge en chef de la Cour suprême des États-Unis, M. Earl Warren, "notre pays illustre les grandeurs et les misères d'une société pluraliste".

"Le Canada se porte bien: c'est nous tous qui sommes des malades imaginaires", conclut la conférencière.

CETTE SEMAINE DANS



L'IMMIGRANT FACE AU CANADA

CIDRE DE NORMANDIE

MARQUE **EVA**

Léger - Fruité
Pétillant

Importé de France

Teneur en alcool 2 1/2 %

En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix.

Est servi dans les restaurants, boîtes à chandelles, etc., licenciés ou non.

Distributeur-grossiste **AU CEP D'ANJOU**

470, Avenue Ogilvy
Montréal, 15 — P.Q.
276-1224 ou 276-1127

VOUS VOULEZ APPRENDRE LA BONNE CUISINE FAMILIALE?
SUIVEZ DU 10 AVRIL AU 15 JUIN 1967
LES COURS DE CUISINE DE BASE
du professeur H. BERNARD
A L'INSTITUT D'ART CULINAIRE ENRG.
1253 McGill Collège (Angle Ste-Catherine Ouest) Montréal
Sciez détenteurs du permis en vertu de la loi des
Ecoles Professionnelles Privées
Pour tous renseignements et programmes, écrivez ou appelez
861-9697

Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- HORIZONTELEMENT**
- Intendant de Nouvelle-France de 1675 à 1682
 - Graves dans la mémoire
 - Caractère commun
 - Souvent caché dans les romans — Pénètre
 - Fin de participe — Enveloppe
 - Purgatif
 - Absorbé — Vase — Note inversée
 - Celle qui a la jouissance d'un immeuble
 - Désirait vivement — En aval de Montréal
 - Dans — Dépôt inversé — Refusa
 - Peinture de quartiers — Pour traverser quand il n'y a pas de pont
 - Indéfini — Allonge
- VERTICALEMENT**
- Il est souvent automatique de nos jours
 - Associer totalement — Employé
 - Baie dans le bas du St-Laurent — Seul — Grece
 - N'est que clos de nos jours — Note — Préfixe
 - Facile — Homme politique canadien-français
 - Dangers lus à l'envers — Qui joue un rôle
 - Presque nuit — Doré en été — Pour le gagnant

Solution d'hier

- Horizontalement: —**
- LABRIEVILLE
 - IRREFLECHIS
 - TIENS — LIANTE
 - HATE — IL — OR
 - ONESIME — SEME
 - GEL — IMITA
 - LU — OTE — ICI
 - ABEL — BELLE
 - PESTAISS — INDE
 - HA — ILL — AIR
 - EN — MUETTE — ME
 - ST — ENSACHEES
- Verticalement: —**
- LITHOGRAPHES
 - ARIANE — BEANT
 - BRETELES
 - RENES — ULTIME
 - IFS — II — ALUN —
 - EL — IMMORILES
 - VELLETTES — TA
 - ICI — TEL — ETC
 - LIASSA — LI — EH
 - LYN — TENA
 - ESTOMAC — DIME
 - ERE — IBERES

Berlitz enseigne l'Anglais rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ECOLES

Berlitz
Langues vivantes
288-3111

DUPUIS
Le grand magasin canadien d'argent jusqu'à 3

ZENITH
Appareils auditifs

Fin de série

Choix d'appareils auditifs à bas prix!

Appareil à placer dans l'oreille. Prix courant: 285.00	Appareil conventionnel. Prix courant: 225.00	Lunettes auditives. Prix courant: 285.00
SPECIAL DUPUIS	SPECIAL DUPUIS	SPECIAL DUPUIS
142.50 ch.	100.00 ch.	155.00 pal.

Toutes les personnes qui ont des troubles d'audition, sont invitées à venir voir sur place, au troisième étage DUPUIS, le choix incomparable d'appareils auditifs que nous possédons. Marque "ZENITH", un grand nom dans la technique auditive d'aujourd'hui!

Facilités de paiement

COMPOSEZ: 842-5151, local 316
DUPUIS — Troisième — Rayon 901

Montréal Locomotive Works Limited gagna \$1.11 en 1966 vs 79 cents en 1965

\$23,000,000. de commandes en carnet

Le rapport annuel des administrateurs aux actionnaires de la Montréal Locomotive Works Limited, publié récemment dans les deux langues officielles du Canada, est fort bien présenté, bien équilibré et son bilan est sous forme comparative. Dans leurs remarques aux détenteurs d'actions M.M. W.G. Miller, chairman et Henry Valle, président, déclarent en partie ce qui suit:

"Le bénéfice net de l'exercice 1966 s'est élevé à \$890,000, soit \$1.11 par action ordinaire, ce qui constitue une nette amélioration par rapport au bénéfice net de 1965 qui était de \$629,000, ou 79c par action."

Cette augmentation du bénéfice net en 1966 est attribuable à des résultats d'exploitation plus rémunérateurs et à l'incorporation des bénéfices réalisés par notre nouvelle filiale, Worthington (Canada) Ltd.

Les ventes de la filiale de la compagnie, W.K. Davidson and Company Limited, ont progressé de façon marquée comparativement à l'exercice précédent et contribué dans une proportion accrue aux bénéfices.

La Compagnie a poursuivi son programme de diversification en faisant l'acquisition, le 6 mai 1966, de toutes les actions en circulation de Worthington (Canada) Ltd., de la compagnie même, Worthington Corporation, des États-Unis. Cette importante acquisition a été accompagnée d'ententes entre MLW et Worthington (Canada) Ltd. à fabriquer, vendre et distribuer une gamme étendue de produits Worthington.

Worthington (Canada) Ltd. possède une usine à Brantford, Ontario, et des bureaux de vente dans tout le Canada.

Le montant des commandes en carnet au 31 décembre 1966 s'élevait à \$23,000,000. Ce montant est beaucoup plus élevé que celui de 1965 à la même époque, lequel n'était que de \$14,000,000. Il presage donc un chiffre d'affaires satisfaisant pour 1967.

La compagnie développe activement toutes les possibilités d'exportation. Elle a reçu, au début de 1967, une commande importante du gouvernement de l'Inde, portant sur 30 locomotives, dont le financement a été obtenu avec l'assistance du Bureau de l'Aide Extérieure du Canada.

On peut s'attendre également à une augmentation des ventes de produits Worthington fabriqués dans nos usines de Brantford et de Montréal.

La Banque de Montréal se lance dans le domaine des prêts hypothécaires

Concurrence en vue sur le plan national

La Banque de Montréal vient d'annoncer sa décision de concurrence, sur le plan national, les prêts hypothécaires, ne bornant pas le consentement de ces prêts aux seuls grands centres du pays.

M. G. Arnold Hart, président du conseil et président de la banque, a déclaré que la B de M apporterait le plein concours de toute son organisation bancaire, autant dans les petits centres canadiens que dans les grandes villes, afin de reprendre son activité dans le camp des prêts hypothécaires, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, et d'entrer dans le domaine des hypothèques conventionnelles.

Les succursales pourront, dès maintenant, considérer toute demande de prêts, basée sur le taux d'intérêt de 7 1/2 pour cent, d'après la LNH, et sur les taux en vigueur dans une région donnée pour les hypothèques conventionnelles.

"Nous sommes conscients de la grande demande de fonds hypothécaires qui existe dans les petits centres du Canada et, dans l'allocation de fonds hypothécaires, nous nous proposons d'en tenir compte", a poursuivi M. Hart.

"Par l'entremise de notre réseau de plus de 1,000 succursales, nous pouvons maintenant, d'après la nouvelle loi bancaire, aider, d'une façon tangible, tous ceux désireux de faire l'acquisition d'une habitation — et ceci, non seulement dans les centres où les fonds hypothécaires avaient jadis été concentrés."

En vertu de la loi nationale sur l'habitation, on peut obtenir jusqu'à 95 pour cent de l'évaluation des maisons neuves et jusqu'à 75 pour cent de l'évaluation des habitations existantes pour des hypothèques conventionnelles.

Les prêts seront disponibles non seulement pour des propriétés comprenant une unité de résidence mais également, dans certains cas, pour des projets commerciaux et industriels de moindre envergure.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 439, rue St-Jacques, Montréal

	Offre Dem.
Adanac	2.49 2.72
Adrian Equity	3.45 3.77
Adrian Growth	2.15 2.30
All Can Div	1.49 1.60
American Growth	1.12 1.24
American Investor	1.48 1.54
Bancroft	1.12 1.24
Canada Growth	1.49 1.60
Canada Security	1.12 1.24
Can Growth	1.12 1.24
Can Investor	1.49 1.60
Can Trust	1.12 1.24
Champion Mutual	1.12 1.24
Collective Mutual	1.12 1.24
Commonwealth Int'l	1.12 1.24
Commonwealth Int'l Lev	1.12 1.24
Corporate Investors	1.12 1.24
Diversified Income A	1.12 1.24
Diversified Income B	1.12 1.24
Domestic Compound	1.12 1.24
Domestic Comp. Fd (N.R.)	1.12 1.24
Domestic Dividend	1.12 1.24
Dynamic Fund	1.12 1.24
Enfance Invest	1.12 1.24
Executive Fund of Can	1.12 1.24
Federated Financial	1.12 1.24
Federated Growth	1.12 1.24
Federated Investor	1.12 1.24
Federated Mutual	1.12 1.24
Federated Trust	1.12 1.24
Federated Unit	1.12 1.24
Federated Unit A	1.12 1.24
Federated Unit B	1.12 1.24
Federated Unit C	1.12 1.24
Federated Unit D	1.12 1.24
Federated Unit E	1.12 1.24
Federated Unit F	1.12 1.24
Federated Unit G	1.12 1.24
Federated Unit H	1.12 1.24
Federated Unit I	1.12 1.24
Federated Unit J	1.12 1.24
Federated Unit K	1.12 1.24
Federated Unit L	1.12 1.24
Federated Unit M	1.12 1.24
Federated Unit N	1.12 1.24
Federated Unit O	1.12 1.24
Federated Unit P	1.12 1.24
Federated Unit Q	1.12 1.24
Federated Unit R	1.12 1.24
Federated Unit S	1.12 1.24
Federated Unit T	1.12 1.24
Federated Unit U	1.12 1.24
Federated Unit V	1.12 1.24
Federated Unit W	1.12 1.24
Federated Unit X	1.12 1.24
Federated Unit Y	1.12 1.24
Federated Unit Z	1.12 1.24

Bourse de Toronto

Redressement des cours en fermeture

TORONTO — Les industriels ont été à la hausse hier, à la Bourse de Toronto, cependant que la plupart des autres sections importantes accusaient des reculs.

L'indice des valeurs industrielles a grimpé de .04 à 165.13.

Royalty a gagné 1 1/4, à 14 1/4. Beaver Lumber un point à 36 et CPR 1/2 à un nouveau sommet de 68 1/4. La Banque de Montréal a pour sa part baissé de un point à 64 1/4 et Trans-Canada Pipe Lines de 1/4 à 29.

Donne une baisse de 1 1/4 à 43 1/4 et Campbell Red Lake de 1/4 à 18 1/4. Provo a pour sa part accusé un recul de 15 cents pour s'établir à 6.20.

Canadian Superior a subi une perte de un point à 38 cent pendant que Hudson Bay haussait de 1/4 à 34 et Home B de 1/4 à 23 1/4.

Du côté des valeurs spéculatives, Candore a baissé de 5 1/2 cents à 32 cents dans un virage de 447,000 actions.

Les gains ont surpassé les pertes de 212 à 202 pendant que 213 items demeuraient inchangés.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Le volume total a été de 2,793,000 actions comparativement à 3,225,000 actions vendues.

Bourse de Montréal

La place locale, plutôt inchangée durant la 1ère séance de la semaine

MONTRÉAL (PC) — Une session tranquille, hier, à la Bourse de Montréal, a provoqué une baisse générale des prix, bien que certaines valeurs conservaient tout de même une tendance à la hausse.

Les reculs ont été plus nombreux que les hausses dans la proportion de 94 à 84 à la Bourse de Montréal et de 61 à 45 à la Bourse Canadienne.

Asbestos et Weston A ont et 20 respectivement et ont baissé chacun de 1-2 à 23 1-2 largement responsables de la baisse subie par l'indice des valeurs industrielles. Alcan a perdu 1-4 à 33 alors que 6,448 actions ont été vendues.

Maritime Telephone a baissé de 1-2 à 23 et Trans-Canada Pipe Lines de 3-8 à 29 1-2. Bell Telephone a pour sa part accusé un recul de 1-8 pour prendre position à 50 1-4.

La Banque de Montréal a perdu 3-4 à 64 1-4 et celle de Nouvelle-Écosse 1-2 à 75 1-2. Dans le secteur des mines, Hudson Bay Mining a baissé de 1-2 à 66 1-2 et Falconbridge Nickel de 1-4 à 91.

Le secteur des papiers a terminé la session en force, alors que Bathurst et Great Lakes ont gagné chacun 1-2 à 31 1-2 et 29 respectivement.

Hone Oil a baissé de un point à 23 1-2, la Banque royale de 1-2 à 79 1-4 pendant que CPR et Distillers Seagrams montaient de 1-8 chacun à des nouveaux sommets respectifs de 8 et 39 1-4.

À la Bourse Canadienne, au nombre des valeurs minières et pétrolières spéculatives, Arco et Caribee ont terminé la session au même point qu'ils l'avaient débutée, à 8 et 16 1/2 respectivement.

Le volume des valeurs industrielles a été de 139,000 actions. L'indice des valeurs industrielles a baissé de 0.45 pour s'établir à 163.35.

L'indice composé a accusé un recul de 0.36 à 136.68.

À noter...

Trans-Canada Pipe Lines Ltd. dépensera \$32,800,000 au cours de cette année, si les E.U. approuvent son projet d'un oleoduc sur leur territoire ainsi que sur le nôtre.

Les actions de Leland Publishing Ltd., suspendues depuis le 6 juillet 1966, ont été rayées hier de la liste des valeurs de la Bourse de Toronto, vu le défaut de se rendre aux exigences de cette dernière.

La Société Scott LaSalle Ltd. est heureuse d'annoncer, par la voix de son président, M. George Scott, que les ventes consolidées pour l'exercice se terminant le 31 janvier ont atteint un nouveau sommet. Les ventes au détail ont augmenté de 31.2% et celles de la section manufacturière de 10.6%. M. Scott a déclaré que le revenu net devrait également atteindre un niveau élevé en raison de l'excellent volume d'affaires de l'année.

Les ventes des grands magasins en décembre (\$228,200,000) sont de 7.4 p. 100 plus élevées que celles de \$268,329,000 de la période correspondante de 1965. Les augmentations procentuelles varient de 1.1 p. 100 dans les vêtements de fillettes et de bébés à 21.6 p. 100 dans les articles de mode, dans 27 des 29 régions commerciales observées. Des diminutions de 12.4 p. 100 et de 24.2 p. 100 sont enregistrées dans les catégories des fourrures et des tabliers, robes de ménage et uniformes respectivement.

Quebec Raglan Mines Limited a soumis à la Bourse Canadienne un état pour ses dossiers. Il y est divulgué ce qui suit: "Sous réserve d'obtention de l'approbation par les actionnaires de la compagnie lors de la tenue de l'assemblée annuelle, la compagnie aura lieu le 10 avril 1967, la compagnie se propose de conclure un accord avec sa filiale en propriété exclusive, Raglan Quebec Mines Limited, ainsi qu'avec Falconbridge Nickel Mines Limited et Bilson Quebec Mines Limited, à l'effet d'améliorer l'accord conclu le 30 septembre 1966 entre les 4 entreprises ci-dessus mentionnées. Cet accord stipulait l'exécution d'un programme de prospection, d'exploration et de travaux de développement sur les propriétés de Raglan Quebec dans l'Ungava, dans le Nouveau-Québec, de sorte que lesdits travaux pourraient être continués par une corporation, en considération de l'émission en faveur de la dite corporation de 7,600,000 actions privilégiées, 6 p.c. cumulatif, rachetables, ne comportant pas le droit de vote, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, à raison de 1 action précitée pour chaque dollar, dépensé en exécution des travaux précités, et cela, en vertu des clauses de l'accord de 1965 que les fonds requis pour l'exécution des travaux continuent jusqu'à concurrence de \$15,000,000, somme qui sera empruntée."

Consolidated Textile Mills a gagné \$1.34 l'action en 1966 vs \$2.86 en 1965. Comme on le constate tout ne va pas pour le mieux dans certaines de nos industries cotonnières.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. se vendront en bourse ex-dividende 25 cts le jeudi de cette semaine.

NOMINATION À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE WESTMOUNT

La place locale, plutôt inchangée durant la 1ère séance de la semaine

MONTRÉAL (PC) — Une session tranquille, hier, à la Bourse de Montréal, a provoqué une baisse générale des prix, bien que certaines valeurs conservaient tout de même une tendance à la hausse.

Les reculs ont été plus nombreux que les hausses dans la proportion de 94 à 84 à la Bourse de Montréal et de 61 à 45 à la Bourse Canadienne.

Asbestos et Weston A ont et 20 respectivement et ont baissé chacun de 1-2 à 23 1-2 largement responsables de la baisse subie par l'indice des valeurs industrielles. Alcan a perdu 1-4 à 33 alors que 6,448 actions ont été vendues.

Maritime Telephone a baissé de 1-2 à 23 et Trans-Canada Pipe Lines de 3-8 à 29 1-2. Bell Telephone a pour sa part accusé un recul de 1-8 pour prendre position à 50 1-4.

La Banque de Montréal a perdu 3-4 à 64 1-4 et celle de Nouvelle-Écosse 1-2 à 75 1-2. Dans le secteur des mines, Hudson Bay Mining a baissé de 1-2 à 66 1-2 et Falconbridge Nickel de 1-4 à 91.

Le secteur des papiers a terminé la session en force, alors que Bathurst et Great Lakes ont gagné chacun 1-2 à 31 1-2 et 29 respectivement.

Hone Oil a baissé de un point à 23 1-2, la Banque royale de 1-2 à 79 1-4 pendant que CPR et Distillers Seagrams montaient de 1-8 chacun à des nouveaux sommets respectifs de 8 et 39 1-4.

À la Bourse Canadienne, au nombre des valeurs minières et pétrolières spéculatives, Arco et Caribee ont terminé la session au même point qu'ils l'avaient débutée, à 8 et 16 1/2 respectivement.

Le volume des valeurs industrielles a été de 139,000 actions. L'indice des valeurs industrielles a baissé de 0.45 pour s'établir à 163.35.

L'indice composé a accusé un recul de 0.36 à 136.68.

Bourse de New York

Mauvais début de semaine à Wall Street

NEW YORK (AP) — Le cours est à nouveau alourdi à Wall Street en début de semaine et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est tombé en dessous du cap de 860 qui était considéré comme une zone de soutien.

Comme précédemment, les dégonflements ont été inspirés par la perspective d'une diminution des bénéfices trimestriels des entreprises, dont les rapports vont être publiés prochainement.

La diminution prévue de 18 pour cent de la production d'automobiles en avril, par rapport au même mois de l'année dernière, a contribué à l'heure baissière des opérateurs.

Les baisses ont été trois fois plus nombreuses que les hausses.

Paradoxalement, les automobiles ont été un des compartiments les moins affectés par la tendance générale.

Particulièrement accusés parmi par contre, les replis ont été les ordinateurs, les compagnies aériennes, les pharmaceutiques et les aciers.

Parmi les canadiennes, Dome Mines a cédé 1-8, Hudson Bay Mining et McIntyre Porcupine ont perdu 1-3 chacun et Alcan 3-8. Mais Canadian Pacific et International Nickel ont acquis 1-4 chacun et Walker-Gooderham 1-2.

La Bourse américaine, où les titres ont en général cédé, Canadian Javelin a perdu 1-2, Scurry Rainbow Oil 3-4 et Preston 1-4.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 859.91 en baisse de 6.07 et 8,539,000 actions avaient changé de mains. On notait 927 reculs contre 301 gains.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand 1.52
Allemagne, mark 2.724
Angleterre, livre 3.0296
Argentine, peso 0.0031
Australie, dollar 1.21
Autriche, schilling 0.420
Belgique, franc 0.0218
Brésil, novo 2079
Chili, escudo 1567
Danemark, couronne 0.181
Espagne, peseta 2138
France, franc 2097
Italie, lire 200734
Japon, yen 362297
Hollande, florin 0.0867
Mexique, peso 1.089-32
États-Unis, dollar 1.015-32
Norvège, couronne 1.315
Nlle-Zélande, livre 3.0194
Pérou, sol 0.406
Suède, couronne 2.099
Suisse, franc 2.499
Venezuela, bolivar 2.414

Banque de Commerce Canadienne Impériale

Hausse des taux d'intérêt à 3 1/2% sur les comptes d'épargne ordinaire

La Banque de Commerce Canadienne Impériale portera l'intérêt alloué aux comptes d'épargne ordinaires à 3 1/2% à partir du 1er mai prochain.

"Le nouveau taux s'appliquera à tous les comptes d'épargne ordinaires avec privilèges normaux d'émission de chèques dont jouissent actuellement les clients de la banque," a déclaré M. L.G. Greenwood, directeur général principal.

L'augmentation de 3 à 3 1/2% est le premier changement survenu dans le taux d'intérêt alloué aux comptes d'épargne ordinaires dans les dernières cinq années environ.

Cette augmentation a été rendue possible par des réductions dans l'Acte des Banques qui ont relâché quelques restrictions qui limitaient les activités de la Banque par le passé", a ajouté M. Greenwood.

Plus tôt cette semaine, la Banque avait annoncé qu'elle introduirait aussi un nouveau type de compte d'épargne, ne comportant pas des privilèges d'émission de chèques, sur lequel les déposants se verraient allouer un intérêt de quatre pour cent.

Le rapport annuel des administrateurs aux actionnaires de la Montréal Locomotive Works Limited, publié récemment dans les deux langues officielles du Canada, est fort bien présenté, bien équilibré et son bilan est sous forme comparative. Dans leurs remarques aux détenteurs d'actions M.M. W.G. Miller, chairman et Henry Valle, président, déclarent en partie ce qui suit:

"Le bénéfice net de l'exercice 1966 s'est élevé à \$890,000, soit \$1.11 par action ordinaire, ce qui constitue une nette amélioration par rapport au bénéfice net de 1965 qui était de \$629,000, ou 79c par action."

Cette augmentation du bénéfice net en 1966 est attribuable à des résultats d'exploitation plus rémunérateurs et à l'incorporation des bénéfices réalisés par notre nouvelle filiale, Worthington (Canada) Ltd.

Les ventes de la filiale de la compagnie, W.K. Davidson and Company Limited, ont progressé de façon marquée comparativement à l'exercice précédent et contribué dans une proportion accrue aux bénéfices.

La Compagnie a poursuivi son programme de diversification en faisant l'acquisition, le 6 mai 1966, de toutes les actions en circulation de Worthington (Canada) Ltd., de la compagnie même, Worthington Corporation, des États-Unis. Cette importante acquisition a été accompagnée d'ententes entre MLW et Worthington (Canada) Ltd. à fabriquer, vendre et distribuer une gamme étendue de produits Worthington.

Worthington (Canada) Ltd. possède une usine à Brantford, Ontario, et des bureaux de vente dans tout le Canada.

Le montant des commandes en carnet au 31 décembre 1966 s'élevait à \$23,000,000. Ce montant est beaucoup plus élevé que celui de 1965 à la même époque, lequel n'était que de \$14,000,000. Il presage donc un chiffre d'affaires satisfaisant pour 1967.

La compagnie développe activement toutes les possibilités d'exportation. Elle a reçu, au début de 1967, une commande importante du gouvernement de l'Inde, portant sur 30 locomotives, dont le financement a été obtenu avec l'assistance du Bureau de l'Aide Extérieure du Canada.

On peut s'attendre également à une augmentation des ventes de produits Worthington fabriqués dans nos usines de Brantford et de Montréal.

potins financiers

Le mouvement de baisse s'est accentué sur la dernière heure de la première séance de la semaine sur la Bourse de N.Y. et l'indice des industriels de DJ clôturait hier, 6.01 points plus bas à 859.97, au regard d'une perte de 10.69 points au cours de la semaine dernière, à 865.98. Les variations furent de nature fractionnelle, hier, sur la Bourse de Montréal. Sur celle de Toronto, on notait certaine résistance aux pressions des ventes à la clôture. Les écarts étaient de peu d'importance hier sur la Bourse de Paris. La Bourse de Londres paraissait en forme hier, bien que ce soit la dernière semaine avant la présentation du budget anglais.

L'indice des mines d'or a perdu en moyenne au-delà de 3 points hier sur notre marché minier; ce qui ne présageait guère de changement de la part de Washington.

Les dégagements d'hier sur les divers marchés de notre continent ont été inspirés par la perspective d'une diminution des bénéfices trimestriels de maintes entreprises canadiennes et américaines, dont les rapports sont à la veille d'être publiés.

M. Lucien G. Rolland, président et gérant général de la Compagnie de Papier Rolland Ltée, vient d'être appelé à siéger au conseil d'administration de l'International Nickel Co. of Canada Ltd., l'une des plus importantes entreprises du genre dans le monde. Nos félicitations à M. Rolland.

Ogilvie Flour Mills Co. a eu un revenu net de \$1,400,000 durant les 6 mois terminés le 28 février, à rapprocher de \$2,257,000 durant le même semestre en 1966. Le gain par action

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

BOURSE CANADIENNE

Source: <http://www.banque-monnaie.ca> ou le **PRESSE CANADIENNE**

COURS TOURNAI PAR P. PRESSE CANADIENNE

Cm

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Am Bank	230	160	153	140	-15
Bank of Montreal	300	225	223	215	-22
Bank of New York	300	200	190	185	-8
Bank of Toronto	1520	110	110	110	30
Bank of Victoria	300	100	95	90	-10
C. Div. Sec A	100	485	485	485	+370
Canadian	100	285	285	285	-15
Canadian Pacific	350	485	485	485	+10
Imperial	1150	185	185	185	-8
Kodak	200	155	145	145	-5
N. Aut. Vanc	350	815	815	815	+12
Sage	100	815	815	815	+12
Superior	100	475	475	475	-20
U. Corp B	100	545	545	545	+70
W. of Ont. Hous	100	545	545	545	+70

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Agassiz	100	13	13	13	-1
Alex	600	13	13	13	-1
Alnico	1200	13	13	13	-1
Alnico B. Bel	100	8	8	8	-1
Alnico C	100	8	8	8	-1
Alnico D	100	7	7	7	-1
Alnico E	100	10	10	10	-2
Alnico F	100	40	40	40	-1
Alnico G	3000	4	4	4	-1
Alnico H	3000	4	4	4	-1
Alnico I	3000	4	4	4	-1
Alnico J	3000	4	4	4	-1
Alnico K	3000	4	4	4	-1
Alnico L	3000	4	4	4	-1
Alnico M	3000	4	4	4	-1
Alnico N	3000	4	4	4	-1
Alnico O	3000	4	4	4	-1
Alnico P	3000	4	4	4	-1
Alnico Q	3000	4	4	4	-1
Alnico R	3000	4	4	4	-1
Alnico S	3000	4	4	4	-1
Alnico T	3000	4	4	4	-1
Alnico U	3000	4	4	4	-1
Alnico V	3000	4	4	4	-1
Alnico W	3000	4	4	4	-1
Alnico X	3000	4	4	4	-1
Alnico Y	3000	4	4	4	-1
Alnico Z	3000	4	4	4	-1

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Muscoche	1500	16	38	26	4
N. Glaciers	1070	16	38	6	4
Open Ex	2500	13	38	12	4
Pat Silv	1400	21	38	26	11
Peace Riv	1112	16	38	21	1
Phoenix	4000	218	278	200	-71
Pinto	1112	16	38	21	1
Pine Ridge	3000	25	27	25	1
Placa Ge	100	229	229	229	1
Remede	1000	171	171	171	1
S. Polash	1000	171	171	171	1
Provo	830	645	650	650	-10
Que Ascol	1000	47	47	47	1
Rancheria	1000	171	171	171	1
Rand Corp	1000	171	171	171	1
Rouby	1000	171	171	171	1
S. L. Colum	250	180	180	180	8
S. Locie	1000	14	14	14	1
S. Reg	3500	30	30	30	-3
S. Summit	2000	9	9	9	1
S. Silver T	13300	41	37	41	1
S. T. Dufford	2000	10	10	10	-1
S. T. Exp	1000	12	12	12	1
S. T. Sub	2100	72	70	72	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8	8	8	1
T. T. T. T.	2000	8</			

l'Agence d'expression française la plus méritante

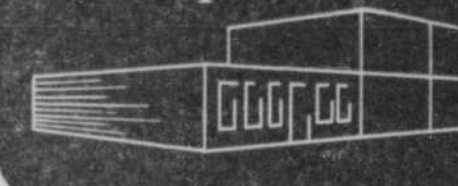


Deux coqs et une mention. C'est le bilan des prix reçus par Maurice Watier, Publicité Liée lors du dernier gala de la publicité du Publicité-Club de Montréal. Un coq d'argent, une mention-neurale en faveur de Radio-Canada; un coq d'argent pour le slogan; radio qualité, radio vedettes, Radio-Canada; une mention pour l'annonce chantée Grenache. Dans la photo ci-dessus de gauche à droite: MM. Gaston Lebarbé, directeur de la publicité radio, Services d'information de Radio-Canada; Maurice Watier, directeur des relations publiques, Services d'information, Radio-Canada; Jean Provencel, vice-président de Maurice Watier Publicité Liée.

COURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

**Votre entreprise
est-elle prête
à prendre
de l'expansion?**



Les prêts de la BEI ont servi à donner de l'ampleur et à moderniser les installations de milliers d'entreprises canadiennes afin qu'elles puissent satisfaire à la demande de produits et de services. Nous vous invitons à discuter des besoins financiers de votre entreprise avec nous.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

BELAIR

Avis est par les présente
onné que l'assemblée annuel
es actionnaires de la Comp
nie d'Assurance Belair au
eu mardi, le 11 avril 1967
11.00 A.M. au 90 Avenue
oosevelt, Ville Mt-Royal, P.
J. M. SAUVE
Secrétaire-Trésorier
Montréal 10 mars 1967

bei BANQUE
D'EXPANSION
INDUSTRIELLE

MENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANA
MONTREAL, P.Q.: 110 e. boul. Crémazie—Tél.: 383-
901, carré Victoria —Tél.: 866-

Nouvelle émission

\$15,000,000

**Commission hydroélectrique
du Nouveau-Brunswick**

Débetures à 6¼% avec fonds d'amortissement

Datées du 1er mai 1967 Echéant le 1er mai 1995
 (rachetables à 100 à compter du 1er mai 1990)
 Garanties sans réserve quant au capital et à l'intérêt

par la Province du Nouveau-Brunswick

Consultation juridique: MM. Daly, Cooper, Guolla & O'Gorman

Prix: 99.375 rapportant approximativement 6.30%

Circulaire officielle sur demande.

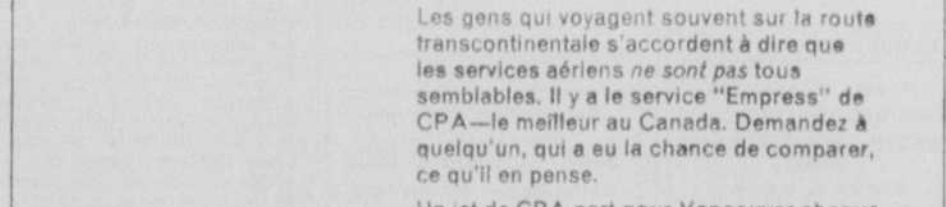
Reçu offert pour notre compte des déchantures à condition qu'elles soient dûes
et acceptées par nous, sous réserve de la vente anticipée, du changement de prix et
de l'approbation desdits conseils juridiques. Les déchantures, sous forme définitive,
devront être payées à terme vers le 1er mars 1967.

Haeris & Partners Limited
J. L. Leroque & L. G. Beauchamp Ltd. Nesbitt, Thomson and Company, Limited

Pitfield, Mackay & Company Limited	Greenshields Incorporated
Burns Bros. and Denton Limited	Gairdner & Company Limited
Richardson Securities of Canada	Eastern Securities Company Limited

**Je me rends à Vancouver
avec CPA
demain matin!**

Rien n'égale le service de CPA
sur la route transcontinentale...
parlez-en à toute personne qui vole régulièrement!



Un jet de CPA part pour Vancouver chaque matin à 8h. Arrivée: midi 10 (heure locale). Service quotidien, également, vers Toronto et Winnipeg. Faites vos réservations chez votre agent de voyages ou à un bureau de CPA.

LES LIGNES AÉRIENNES *Canadien Pacifique* 

CANADIAN PACIFIC TRAVEL/COMINCO/KAYLOR/STUBBS/DEYER/VERLINDEN/COMINCO/LE COMPAGNIE DE TRANSPORT LE PLUS COMPLET DU MONDE

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE-COMINCO
EXPO'67 - DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE

expo67

LES LIGNES AÉRIENNES *Canadien Pacifique* 

CANADIAN PACIFIC TRAVEL/COMINCO/KAYLOR/STUBBS/DEYER/VERLINDEN/COMINCO/LE COMPAGNIE DE TRANSPORT LE PLUS COMPLET DU MONDE

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE-COMINCO
EXPO'67 - DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE

expo67

INSCRITS A BLUE BONNETS



PREMIERE COURSE	
TROT — A réclamer — \$1,300	
3 G. The Great Lachance 3	7-2
1 Cindy Sky 2	7-2
5 Dandy Averil B. Côté 4	7-2
6 Gold Axworthy P. Sauvé 9-2	
4 Bonnie Jo Express L. Lalonde 6	
2 Air Captain W. Gauthier 3	
7 The Capon J. Gordon 8	
8 Knight Air L. Bergeron 10	
Aussi éligibles:	
Shoe Clerk L. Turcotte	

DEUXIEME COURSE	
AMBLE — A réclamer — \$1,300	
4 Joey Johnston M. Héroux 3	7-2
2 Queen's Magistrate G. Pilon 7-2	
5 Adios Wilton A. Bedard 4	
3 Marian Special Y. Plouffe 9-2	
2 Success Gold 6	
1 Bangali J. Davies 8	
5 Country Wain M. Bergeron 8	
7 The Great Chief Y. Gauthier 10	
Aussi éligibles:	
Grand Chief G. Paquette	
Little Bo Peep Broseau	

TROISIEME COURSE	
AMBLE — A réclamer — \$1,300	
2 Depper Gratian S. G. Pilon 3	7-2
3 Louise G. O. Pelletier 7-2	
5 Adios Ray G. Bonnard 4	
6 Denise Gene H. Story 9-2	
4 Sunset Lee M. C. Paradis 6	
1 Speedy Pointer 8	
3 Sugar Prince A. Hanna 10	
8 Arceval W. Bourgon 10	
Aussi éligibles:	
Senior Adios Y. Plouffe	
Senior Pick Y. Plouffe	

QUATRIEME COURSE	
TROT — Conditions — \$1,700	
3 Veracity M. Héroux 3	7-2
1 Telstar Hanover Beauchemin 7-2	
6 Rumba K. Pritchard 4	
5 Castle Wave G. Horton 9-2	
3 Linden Miss M. Gingsras 6	
4 Tracer Sunshine G. Pilon 8	
7 Parley 10	
5 Flying Kathryn R. Coutu 10	
Aussi éligibles:	
Pappa Hanover B. Sauvé	
Scott's First	

CINQUIEME COURSE	
AMBLE — Conditions — \$1,700	
1 Dufferin R. Craig 3	7-2
3 Red Cox H. Pilon 7-2	
2 Two Mountains Babe Grason 4	
4 Mike Drummond 6	
3 Timely Dixie Pritchard 9-2	
5 Day Meadows Y. Plouffe 8	
6 Northwood Ernie Paradis 10	
2 Arawaka Scott B. Côté 10	

Une troisième hausse des bourses à B. B.

Pour la troisième fois en moins de trois semaines, les bourses de la réunion du printemps à Blue Bonnets ont été augmentées. La nouvelle échelle a été mise en vigueur lundi soir.

Le minimum demeurera à \$1,300, cependant que les autres classes, principalement les épreuves de classe, verront les bourses augmenter de façon substantielle.

Par exemple, un trot préféré, qui devait être disputé pour un montant de \$6,000 mercredi, se verra doté d'une bourse de \$8,500, soit une augmentation de près de 40%.

Incidentement, cet événement réunira cinq des meilleurs trotteurs. Il s'agit de Curly Lambert, Flemington's Riddell, Sing Along, Mr. Boot et Van's First.

Sing Along a fait sensation à Blue Bonnets à ses débuts, remportant la victoire lors de ses deux premiers départs. Toutefois, l'opposition sera plus forte contre le trotteur étoile de Percy Robillard, puisque cette fois il devra faire la lutte à quatre formidables adversaires.

Par ailleurs, une autre augmentation de bourse est à signaler dans l'épreuve principale de ce soir. Au départ, un trot-conditions pour \$2,100, cette bourse sera disputée pour une bourse de \$2,600.

A cause de son impressionnante victoire à sa dernière course, le solide vétéran de Yvon Plouffe, Scotchington, est considéré comme étant le cheval à vaincre. Même à son premier départ cette année, Nifty Speed devrait être le principal aspirant, suivi de Famous Sun et Miss Alma Mir.

Lutte corsée

Entre-temps, la course aux honneurs chez les conducteurs se poursuit. Au début, il semblait que le jeune Claude Pelletier n'aurait pas de difficultés à s'échapper du groupe, surtout après ses neuf premiers départs.

Mais le vétéran Percy Robillard veillait et soudain, ses performances ont presque fait oublier le début fracassant de Pelletier. Et voilà que maintenant, Gilles Lachance semble vouloir servir le même traitement à Robillard.

Lachance a éprouvé certaines difficultés au début, mais il est maintenant bien déterminé à faire oublier ses débuts. En fin de semaine par exemple, dix fois il a touché l'argent en 12 départs, avec une fiche de cinq victoires, trois deuxième et deux troisième. Lachance s'est signalé, surtout dimanche après-midi, remportant quatre victoires en cinq départs. Il a trois chevaux classifiés pour le programme de ce soir.

Nancy Greene recevra une bourse de \$5,000

OTTAWA — Les Communes ont été unanimes hier à applaudir à la mention en Chambre du nom de la skieuse canadienne Nancy Greene, gagnante de la coupe du Monde du ski chez les femmes.

M. H. W. Herridge NPD-Kootenay Ouest a provoqué des applaudissements généralisés quand il a demandé au gouvernement s'il songerait à décorer Nancy Greene du titre d'athlète du Centenaire.

M. Allan MacEachern, ministre de la santé nationale a répondu que la jeune skieuse, qui est originaire de Rossland, Colombie-Britannique, figurera sûrement en tête de toute liste qui pourrait être dressée en vue de l'attribution

d'un nouveau trophée dont l'institution a été proposée par le conseil national de la santé et du sport amateur pour marquer les exploits importants dans le sport amateur au Canada.

M. MacEachern a déclaré que le succès de Nancy Greene compte "parmi les exploits les plus remarquables d'un individu dans l'histoire du sport amateur au Canada".

Par ailleurs, à Trail, le premier A.C. Bennett, de la Colombie Britannique, a annoncé hier qu'une bourse d'études de \$5,000 serait présentée à Nancy Greene, à son retour au Canada de Tahoe City, Californie, où elle a remporté la médaille d'or de la coupe de ski du "Far West".

Les rondes éliminatoires dans la ligue Américaine

ROCHESTER — La ligue Américaine de hockey a annoncé que les séries éliminatoires du circuit débuteront demain à Pittsburgh, Baltimore et Rochester.

Les Bears de Hershey, champion de la division Est, rencontreront les Hornets de Pittsburgh, champions de la division Ouest, dans la première partie d'une série demi-finale de 7.

Les As de Québec joueront contre les Clippers de Baltimore dans la deuxième partie d'une série de 3 à 5 et enfin les Américains de Rochester affronteront les Barons de Cleveland dans la première rencontre d'une autre série.

Résultats à B. Bonnets

PREMIERE COURSE	
3 Virgins Jimmie 4:30 2:50	
1 Mary's Last B 3:00 2:50	
5 Miss Milwaukee 7:00	
Temps: 2:12.1	

DEUXIEME COURSE	
1 Macie Mary 13:00 6:30 4:30	
4 Tooty Pointer 12:30 7:50	
6 Jimmy Wyn 5:30	
Temps: 2:13.1	

TROISIEME COURSE	
6 Ideal Direct 7:00 3:30 3:30	
3 Stormy M. 3:10 2:70	
7 Gogo Blackjack 5:40	
Temps: 2:07.2	

QUATRIEME COURSE	
2 Foul Ball 4:70 2:30 2:30	
1 Chub Hanover 2:00 2:40	
3 Flying Kathryn 2:00 2:80	
Quinnella: \$7.90	
Temps: 2:12	

CINQUIEME COURSE	
2 Earl Drummond 11:00 3:30 3:30	
3 Singano 16:30 3:30 4:20	
Temps: 2:12	

SIXIEME COURSE	
4 Michelle C. 6:30 3:30 2:00	
5 Ruth Johnston 6:30 3:30 2:10	
7 Brad Margaret 2:00 2:70	
Temps: 2:09.2	

SEPTIEME COURSE	
6 Challenge Bryan 3:30 2:30 2:50	
4 Simcoe 4:10 4:20	
8 Lynn Crystal 4:40 4:60	
Temps: 2:11.1	

HUITIEME COURSE	
7 F. W. Adios 4:40 3:00 2:40	
1 Barney Minbar 2:30 2:70	
2 Admiral Herbert 2:40 2:70	
Temps: 2:07.4	

NEUVIEME COURSE	
2 Active Bud 7:30 3:10 3:30	
3 Belle Wilson 2:30 2:00	
7 Dean Leo 2:50 2:60	
Temps: 3:08.2	

DIXIEME COURSE	
1 Tommy Altier D 16:00 3:20 4:00	
3 Miss Direct 9:00 4:50	
4 Luckys Wildower 2:70	
Temps: 2:10	

ONZIEME COURSE	
Exacta: \$205.40	

La coupe Memorial

Voici les équipes en lice pour la coupe Memorial, emblème de championnat junior de hockey canadien.

Dans l'Est: Les Greyhounds de Sault Ste-Marie; les Royals de Cornwall; les Marlboros de Toronto; les Rangers de Kitchener; les Flyers de Niagara Falls; les Canadiens de Halifax; les Canadiens de Thetford Mines.

Dans l'Ouest: Les Royals de New Westminster; les Movers d'Edmonton; les Wheel Kings de Brandon; les Bombers de Winnipeg; les Elks de Shellbrook, Sask.; et les Macs de Saskatoon.

Tous se joignent à l'instructeur en chef Tom Mooney, sports de cette institution. On vient de retenir en effet les services de Charley Baillie, Gerry Apostolatos et George Alexiados, trois anciens joueurs professionnels avec les Alouettes de Montréal, pour remplir les charges d'instructeurs.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

Trois anciens des Al's avec les Redmen

Les Redmen de l'Université McGill, qui n'ont pas connu trop de succès au cours des dernières années au football collégial, seront pourvu d'un trio d'excellents instructeurs, la saison prochaine.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.



St-Louis

6

Minnesota

1

ST. PETERSBURG, Floride

Minnesota 000 000 000-1 5:1

St. Louis 001 000 010-6 11:9

Chance, Merritt (3), Roland (3) et Bailey (Carlton, Cosman) (7)

G-Charlton - P-Chance

Circuit: St. Louis - Savage

Pittsburgh

4

Kansas City

2

FORT MYERS, Floride

Kansas City 100 000 010-3 9:1

Pittsburgh 100 000 012 7:9

Hunter, Hardman (6), Dillha (9) et Roof, Duncan (6); Veale, Blas (8) et Gaudin

G-Blas - P-Dillha

Circuit: Pittsburgh - Stargell

Cincinnati

6

Détroit

4

TAMPA, Floride

Détroit 000 201 010-4 7:2

Cincinnati 002 110 200-6 13:2

Wilson, Mounbouquette (7), Klippstein (8) et Charniak (6); Queen, Osten (8) et Edwards

G-Queen - P-Wilson

Circuit: Cincinnati - Edwards

Houston

2

Los Angeles

4

ARLINGTON, Texas

Houston 000 000 000-3 11:3

Los Angeles 000 210 100-3 7:9

Wilson, Mounbouquette (7), Klippstein (8) et Charniak (6); Queen, Osten (8) et Edwards

G-Queen - P-Wilson

Circuit: Cincinnati - Edwards

Atlanta

2

Philadelphie

1

WEST PALM BEACH, Floride

Philadelphie 000 010 000-1 4:2

Atlanta 000 002 000-2 7:9

Short, Hall (7) et Dairymple; Jarvis, Carroll (7), Hernandez (8) et G-Jarvis - P-Short

Circuit: New York - Luplow

New York

4

Chicago

1

SARASOTA, Floride

New York (N) 000 100 000-4 10:1

Chicago (A) 000 000 000-3 11:3

Hamilton, Denney (6), Grote, Goossen (7), Horlen, O'Toole (6), Higgins (8) et McWhertney, Burgess (8), Hernandez (9)

G-Hamilton - P-Horlen

Circuit: New York - Luplow

San Francisco

5

Cleveland

1

BAKERSFIELD, Californie

Cleveland 010 000 102 00-4 9:1

San Francisco 000 010 002 01-5 10:9

Bayley (9) et Sims; Marichal, McCormick (7), Lundy (10) et Haller

G-Lundy - P-Bayley

Circuit: Cleveland - Hinton

San Francisco - Davenport

Pas de record pour Mikita!

NEW YORK — Mémor à Stan Mikita: La réponse est non! Les deux marqueurs officiels qui étaient en fonction lors du dernier match des Black Hawks de Chicago contre les Rangers de New York, dimanche, ont procédé hier à une étude du but enregistré par Doug Molins, sur ruban magnéoscopique, évidemment, et ils en sont venus à la conclusion que Stan Mikita ne méritait aucune assistance sur ce but. Telle avait été d'ailleurs leur décision le soir-même du match.

Mais Mikita avait réclamé une assistance, prétextant avoir touché au disque avant que Molins prenne le retour pour finalement compter aux dépens de Ed Ginacchini. Cette assistance aurait permis à Mikita de briser le record de 97 assistances inscrit par Bobby Hull l'an dernier.

Tous se joignent à l'instructeur en chef Tom Mooney, sports de cette institution. On vient de retenir en effet les services de Charley Baillie, Gerry Apostolatos et George Alexiados, trois anciens joueurs professionnels avec les Alouettes de Montréal, pour remplir les charges d'instructeurs.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

C'est la nouvelle qui fut annoncée hier après-midi par la direction du département des sports de cette institution.

Les Black Hawks ont la cote d'amour des experts mais...

Par la PRESSE CANADIENNE

Les records de deux équipes, au cours du calendrier régulier de 70 parties, favorisent les Hawks de Chicago contre les Leafs de Toronto dans la série semi-finale A de la coupe Stanley.

Cette série débutera à Chicago jeudi et dimanche avant de déménager à Toronto pour les 36 et 40 parties.

Les champions de la LNH ont vaincu les Leafs à huit reprises, perdu quatre fois et annulé deux fois. Les Hawks n'ont subi aucun revers devant leurs partisans, récoltant six gains et un match nul.

Les Hawks ont également affiché une marge de 55-37 dans les buts en 14 parties. Stan Mikita a récolté huit

buts et 16 aides contre Toronto tandis que Bobby Hull y allait de 12 buts et six aides. Detroit fut toutefois la victime préférée de Hull avec 13 buts et 11 aides.

Hawks

"Ainsi, des trois autres équipes dans les séries, Leafs, Canadiens et Rangers, Toronto est celle que nous espérons rencontrer", a déclaré un directeur des Hawks, qui a affirmé que Bobby Hull et Ed Van Impe seraient prêts pour la série.

Les Hawks seront toutefois privés des services de Matt Ravlich, victime d'une fracture à une jambe.

Contrairement aux années passées alors qu'ils se retiraient à Rockton, à 90 milles de Chicago, les Hawks demeureront à la maison et s'entraîneront sur une patinoire locale, "car nous avons découvert qu'il était plus difficile d'éviter les chasseurs d'autographes lorsque les joueurs ne demeuraient pas à la maison".

Entre-temps, les Leafs ont privé les journalistes d'une conférence de presse hier en se rendant directement de Boston à un endroit près de Chicago.

Larry Jeffrey ne participera pas à la série car il a subi une dislocation à l'épaule à Boston dimanche, lors du dernier match régulier de la saison.

Frank Mahovlich, Marcel Pronovost et George Armstrong sont victimes de blessures mineures, mais seront au poste jeudi.

COMPTABLES AGRÉÉS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUEBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

Edifice des Comptables Agréés, 630 avenue, rue Lagacière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés

Donat Marchand, C.A.

Donat Marchand, C.A.

CONTACT

Roger Labonté

Les Canadiens de Toe Blake vont conserver la coupe Stanley cette année encore, faisant ainsi oublier à leurs milliers de partisans déçus pendant de longs mois cette saison, leur manque de combativité au travail, avant leur subit réveil des dernières semaines. Il est même prévisible que ce soit Yvan Cournoyer, Robert Rousseau et Jean-Claude...

De bonnes prédictions ?

Les Rangers (les pauvres) seront virtuellement massacrés au cours de la série "B" qui s'ouvrira ici jeudi, car il ne peut en être autrement à une période où véritablement on separe les enfants des hommes. Les gains d'argent ont trop d'importance dans les séries éliminatoires pour qu'il puisse en être autrement. On connaît l'état d'esprit avec lequel les joueurs des équipes bien pourvues en talents envisagent ces rondes éliminatoires. Il n'est pas superflu de préciser que les joueurs du Canadien n'ont pas l'intention de réduire leur budget personnel, habitués comme ils furent à jouer pleinement de cette manière providentielle au terme des dernières saisons. Par conséquent, les Canadiens ne...

Surveillez les Rangers (ah)

Mais il y en a d'autres qui ont aussi de l'intérêt, à preuve, celles de deux de mes charmants confrères de la rédaction, au "Devoir", que je présente à l'instar, Mario Cardinal (un partisan déclaré des Red Wings de Detroit) et Michel Roy (qui suit (1) depuis cinq ans la progression lente, mais combien méritoire, des infortunés Rangers). Pour un moment, Mario revient l'expert qu'il fut un temps à l'époque où il était attaché à la rubrique sportive, et il dit comme ça, en vous jetant un long regard : "Voilà mon vieux, les Red Wings de Detroit ne sont plus dans la lutte mais... c'est fâcheux ! Bon, voyons... le Canadien va l'emporter en sept parties contre les Rangers mais, étant donné que les Black Hawks sont trop puissants pour lui, il devra leur abandonner la coupe Stanley en moins de cinq parties." Il faut dire, voyez-vous, que Mario est de nature optimiste !

de Tremblay qui connaîtront les meilleurs moments dans ces séries de fin de saison. Tous trois ont abattu de l'excellente besogne, au cours de la saison, et particulièrement dans ces derniers moments importants de la campagne, devraient-ils se révéler à nouveau de grandes vedettes aux yeux des amateurs.

devraient pas permettre plus de quatre rencontres aux Rangers. Entrent, les Maple Leafs de Toronto, dont on sait le style spécial, élément premier de leur stratégie des éliminatoires, prendront la mesure des Black Hawks de Chicago, en moins de six parties ! La finale devrait donc opposer les Canadiens aux Leafs, les premiers étant consacrés champions le soir du cinquième match.

Nombre d'observateurs, dont une voyante (sans blague, voir la nouvelle ci-contre) ont aussi fait des prédictions qui s'apparentent à celles-ci, bien que Chicago soit déjà, au départ, pré-favori pour rattraper tous les honneurs.

Quant à Michel, il ne se lasse pas de vous entretenir des merites de ses "gardiens forestiers" de New York. Après un moment de réflexion, il vous raconte que souventes fois au cours de la saison les arbitres ont volé la victoire aux Rangers pour la présenter aux Canadiens sur un plateau d'argent. Mais passons... Michel prévoit une victoire des Hawks de Chicago en demi-finale contre les Leafs, éliminés en cinq parties. Puis, c'est une longue et laborieuse série qu'il entrevoit pour la finale opposant ses fameux "gardiens forestiers" aux Canadiens... avec évidemment le triomphe final des représentants de New York.

J'ai l'impression que le confrère Michel devra "suivre" les Rangers pour une 6e année l'an prochain, en espérant toujours qu'ils finiront par avoir droit au chapitre des grands de la ligue nationale, les Canadiens, he oui !



Joueurs du Canadien, n'écoutez pas (!) mais...

Une voyante et deux experts prédisent que le Tricolore conservera la coupe

Au moins trois experts, deux anciens joueurs de hockey et une voyante, prédisent que les Canadiens de Montréal conserveront la coupe Stanley.

Il s'agit de Sid Smith et Danny Lewicki ainsi qu'une certaine Dame Zeldia.

Smith, ailier gauche du Toronto pendant 11 saisons, déclare :

"Les Black Hawks de Chicago ont remporté le championnat de la ligue Nationale de hockey et ils sont puissants, mais je ne m'attends pas sur leurs chances dans les séries éliminatoires."

Smith, ancien capitaine des Leafs et détenteur du trophée Lady Byng, base son opinion sur la tenue des Hawks au cours des deux dernières séries de fin de saison. Ils ont cédé devant les Canadiens en finale 1965 et devant Detroit en demi-finale 1966.

"Je ne dis pas que les Hawks vont succomber sous la tension", a ajouté Smith.

"Mais Bobby Hull a été blessé à trois parties de la fin du calendrier régulier et il ne sera pas en parfaite condition physique dans les séries alors que tout le monde tentera de le mettre en échec."

"Stan Mikita n'a guère brillé au cours des deux dernières séries et ils n'ont rien d'autre à offrir."

"Les Canadiens possèdent l'avantage de terminer au deuxième rang et d'affronter les Rangers de New York en demi-finale. Ces derniers ne possèdent pas l'expérience pour éliminer les Canadiens."

"Toronto éliminera Chicago dans une longue série et les Canadiens triompheront des Leafs dans la finale."

Lewicki, qui a porté les couleurs de Toronto, Chicago et New-York, opine également

que les Canadiens seront difficiles à arrêter.

"C'est la même équipe qui a remporté la coupe la saison dernière et, même si elle a connu un lent début de saison, elle s'est retrouvée dernièrement. Il sera très difficile de la vaincre."

"Vous devez oublier les Hawks, car ils ne savent pas comment jouer dans les séries. De plus, Hull est blessé, ce qui a été le cas dans la semi-finale avec Detroit l'an dernier."

"Les Rangers ont commencé la saison en lions, mais n'ont pas produit sous l'effet de la tension."

"De toute façon, les Leafs élimineront les Hawks, mais leur défense âgée ne tiendra pas le coup devant les Canadiens. Allan Stanley est tellement lent qu'il en est pitoyable tandis que Tim Horton demeure le seul défenseur qui

peut sortir la rondelle de son territoire."

"Si Johnny Bower et Terry Sawchuk demeurent en bonne santé, les Leafs seront dangereux, mais les Canadiens sont tout simplement trop puissants."

Mme Zeldia

Après avoir scruté sa tasse de thé et consulté sa boule de cristal, Mme Zeldia a déclaré :

"Chicago serait réellement menaçant si on ne vendait plus de bière dans le stadium, mais, lorsque les amateurs lancent des cannettes de bière sur la glace, le retard refroidit les Hawks."

"Toronto gagnera la semi-finale A."

"Un bon Canadien n'est pas suffisant pour permettre aux Rangers d'éliminer les Canadiens", faisant ainsi allusion à Bernard Geoffroy, qui a effectué un retour cette année après deux ans d'absence.

"Les Leafs sont trop vieux pour vaincre les Canadiens, d'autant plus qu'ils n'ont pas de jeux de puissance et sont faibles à la ligne bleue. Et n'oubliez pas que les lutins préfèrent King Clancy à Punch Imlach."

On sait que Clancy a conduit des Leafs à leur meilleure série de la saison pendant que Imlach était hospitalisé.



PARIS — Le record de recette pour une réunion de boxe au palais des sports de Paris a été battu hier soir où les deux grands combats opposaient d'une part les deux espoirs poids mi-moyens français Marcel Cerdan et Robert Gallois, et d'autre part l'ancien champion de France des poids moyens Souleymane Diallo à l'Américain Art Hernandez.

Dans la première de ces rencontres, la victoire aux points est revenue à l'issue des 10 rounds au fils de l'ancien champion du monde des poids moyens, mais le match nul aurait été plus logique. Les deux boxeurs, qui ont pour eux le désir de bien faire beaucoup plus que leurs qualités réelles, n'ont pas fait un grand match. Le niveau technique étant très moyen.

PARIS — Trente-et-une voitures ont fait part officiellement aux organisateurs de leur participation aux essais préliminaires des "24 h du Mans", qui auront lieu les 8 et 9 avril prochains.

Parmi elles, on note 3 "Ford" dont 2 prototypes d'usine, 2 "Ferrari" de 1967 et, dont une d'usine et l'autre de l'écurie nationale belge, 1 "Matra Sport" et 2 "Matra-BRM", 1 "Lola Aston", 1 "Chaparral", 5 "Alpine", 2 "Porsche", 2 "Alfa-Romeo", 1 "C.D.", etc...

Ouverture simultanée des premières rondes à Montréal et Chicago, jeudi

La ligue Nationale de hockey a annoncé que les séries demi-finales s'ouvriront à Chicago et Montréal jeudi soir.

La série A opposera les Maple Leafs de Toronto aux Black Hawks de Chicago jeudi et dimanche les 6 et 9 avril et les troisième et quatrième parties seront disputées à Toronto, les 11 et 13 avril.

Si une cinquième partie devient nécessaire, elle sera disputée à Chicago le 15, une sixième partie à Toronto le 16, une septième partie à Chicago le 17, une huitième partie à Toronto le 18, une neuvième partie à Chicago le 19, une dixième partie à Toronto le 20, une onzième partie à Chicago le 21, une douzième partie à Toronto le 22, une treizième partie à Chicago le 23, une quatorzième partie à Toronto le 24, une quinzième partie à Chicago le 25, une seizième partie à Toronto le 26, une dix-septième partie à Chicago le 27, une dix-huitième partie à Toronto le 28, une dix-neuvième partie à Chicago le 29, une vingtième partie à Toronto le 30, une vingt-et-unième partie à Chicago le 1er mai, une vingt-deuxième partie à Toronto le 2 mai, une vingt-troisième partie à Chicago le 3 mai, une vingt-quatrième partie à Toronto le 4 mai, une vingt-cinquième partie à Chicago le 5 mai.

Le Canadien commencera sa série à domicile jeudi et la deuxième partie sera présentée au Forum samedi après-midi. Les troisième et quatrième parties seront disputées à New York, les 11 et 13 avril.

Si une cinquième partie devient nécessaire, la série se

transportera à Montréal le 15. Si la série A nécessite une cinquième partie, la cinquième partie de la série B sera présentée en soirée et advenant le cas contraire elle sera disputée dans l'après-midi. La sixième rencontre, si nécessaire dans la série B, sera jouée à New York le 18 et advenant une égalité, la dernière partie se jouera à Montréal, le 20 avril.

Réseau CBS

Grève ou pas, la Columbia Broadcasting System télédiffusera (en couleur) le match de samedi qui aura lieu au Forum



	B	A	Pts
Mikita, Chicago	35	62	97
Hull, B., Chicago	52	28	80
Ullman, Detroit	26	42	68
Howe, Detroit	25	40	65
Wharram, Chicago	30	34	64
Rousseau, Can.	19	44	63
Exposito, Chicago	21	40	61
Goyette, N.Y.	12	49	61
Mohs, Chicago	25	34	59
Richard, Can.	21	33	54
Delvecchio, Detroit	17	37	54
Pilote, Chicago	6	47	53
Keon, Toronto	19	33	52
Bucyk, Boston	18	30	48
Hampson, D-troit	13	35	48
MacGregor, Detroit	28	20	47
Gilbert, N.Y.	28	18	46
Marshall, N.Y.	22	22	46
Mahovich, Toronto	18	28	46
Prentice, Detroit	23	22	45
Ellis, Toronto	22	23	45
Pulford, Toronto	17	28	45
Nevin, N.Y.	20	24	44
Hull, D., Chicago	25	17	42
Ferguson, Can.	20	22	42
Martin, Boston	20	22	42
Geoffroy, N.Y.	17	25	42
Gerr, Boston	13	28	41
Cournoyer, Can.	25	15	40
Henderson, Detroit	21	19	40
Backstrom, Can.	14	27	40
Howell, N.Y.	12	28	40
Kelly, Toronto	14	24	38
Beliveau, Canadien	12	26	38
Maki, Chicago	9	29	38
McKenzie, Boston	17	19	36
Westfall, Boston	12	24	36
Larose, Can.	19	16	35
Nesterenko, Chicago	13	23	35
Stankowski, Tor.	13	22	35
Kurtenbach, N.Y.	11	24	35
Oliver, Boston	9	26	35
Bergman, Detroit	5	30	35
Ingarfield, N.Y.	12	22	34
Hodge, Chicago	10	25	34
Tremblay, J.C., Can.	9	25	34
Stapleton, Chicago	3	31	34
Tremblay, G., Can.	13	20	33
Armstrong, Tor.	9	24	33
Pappin, Toronto	21	11	32
Hadfield, N.Y.	12	20	32
Fleming, N.Y.	15	16	31
Bathgate, Detroit	8	23	31
Cannely, Boston	13	17	30
Shack, Boston	10	20	30
Jeffrey, Toronto	11	17	28
Conacher, Toronto	14	13	27
Murphy, Boston	11	16	27
Jarret, Chicago	5	21	26
Shack, Toronto	11	14	25
Horton, Toronto	8	17	25
Stewart, Boston	14	10	24
Provost, Can.	11	13	24
Smith, Detroit	11	13	24
Duffy, Canadien	12	11	23
Hillman, Toronto	4	19	23
Williams, Boston	8	13	21
Boivin, Detroit	4	17	21
Hay, Chicago	7	13	20
Laperriere, Can.	0	20	20
Balon, Canadien	11	8	19
Van Impe, Chicago	8	11	19
Dillabough, Boston	6	12	18
Angotti, Chicago	6	12	18
Walton, Toronto	7	10	17
Young, Detroit	3	14	17
Harri, Canadien	2	15	17
Rocheffort, Can.	9	7	16
Cullen, Detroit	8	8	16
Green, Boston	6	10	16
Harper, Canadien	0	16	16
Marotte, Boston	7	8	15
Nelson, N.Y.	4	11	15
Wilson, Boston	2	13	15
Walters, Toronto	2	12	14
Deigis, Toronto	2	12	14
Pranovost, Tor.	1	12	13
Stanley, Toronto	1	12	13
Ratelle, N.Y.	6	5	11
Boyer, Chicago	5	6	11
Brown, N.Y.	2	9	11
Breneman, Tor.	6	4	10
Baun, Toronto	2	8	10
Marshall, Detroit	0	10	10
Woytowich, Boston	2	7	9
Krueke, Boston	6	2	8
Shinkel, N.Y.	5	3	8
Talbot, Canadien	3	5	8

Lutte titanesque prévue entre Palmer et Nicklaus dans le tournoi des "Maitres"

AUGUSTA, Georgie — Il importe peu que Jack Nicklaus éprouve depuis quelque temps de la difficulté avec ses coups de départ ou qu'Arnold Palmer soit victime, encore une fois, de crises d'angoisse devant la perspective d'un coup roulé de cinq pieds. Ces deux golfeurs sont favoris par 6-1 dans le 31e Tournoi des Maitres — une classique de la saison de golf dont ils monopolisent les honneurs depuis une décennie.

C'est ce monopole que tenteront de briser à partir de jeudi, les golfeurs de nombreux pays réunis ici pour la compétition de 72 trous sur les allées magnifiques, mais traitresses du parcours Augusta National.

Au nombre des concurrents triés sur le volet se trouvent les 51 meilleurs professionnels des Etats-Unis, 10 amateurs américains, de même que 19 professionnels et quatre amateurs de pays étrangers, ce qui donne un total de 84.

Ce nombre est inférieur de 19 à celui qu'on avait enregistré l'an dernier et les organisateurs en ont profité pour fixer les premiers départs à 10h. a.m. au lieu de 8:18 a.m. comme ce fut toujours la tradition dans le passé. On prévoit que de 30.000 à 40.000 spectateurs se presseront der-

rière les compétiteurs samedi et dimanche et au surplus, les péripéties des deux dernières rondes seront montrées à la télévision par le réseau CBS de 5 h. à 6 h. p.m. samedi et dimanche.

Depuis 1958, le tournoi des Maitres est devenu à toutes fins pratiques la propriété particulière de Nicklaus, celui qu'on a surnommé l'oursin doré et qui, à 27 ans, est reconnu comme le golfeur le plus puissant de tous les temps, et de son compère, le millionnaire Arnold Palmer qui, à l'âge de 37 ans, réserve encore des émotions à son armée d'admirateurs.

Inspiration

Palmer a gagné le tournoi des Maitres quatre fois — en



Jack Nicklaus

La Palestre s'est illustrée à Kénogami

Devant 3.000 personnes l'équipe de nage de longue distance de la Palestre Nationale dirigée par Maurice Labelle a remporté les honneurs du Marathon de Kénogami disputé dans la piscine du séminaire de Jonquière, en fin de semaine.

En effet, les nageurs Serge Archambault, Pierre Labelle et Francine Couvrette ont parcouru, au cours de ce marathon de 9 heures, 344 longueurs de piscine olympique.

A cette compétition ont également pris part 3 équipes de Jonquière, 1 de Shawinigan et 1 de Québec.

1958, 1960, 1962 et 1964. Nicklaus l'a remporté en 1963, 1965 et 1966. Il a établi le record du tournoi, 271, il y a deux ans et l'an dernier il devenait le premier golfeur à gagner la classique deux années de suite.

A la veille du tournoi de cette année, Nicklaus confesse qu'il éprouve depuis quelque temps de la difficulté avec ses coups de départ, mais il est confiant qu'il retrouvera sa précision cette semaine.

Palmer, dont la faiblesse sur les verts lui a valu d'être éliminé de l'omnium de Jacksonville à l'issue de la deuxième ronde il y a dix jours, déborde de confiance lui aussi "parce que, dit-il, le terrain d'Augusta est pour moi une source nouvelle d'inspiration."

Les golfeurs les mieux cotés après Nicklaus et Palmer, chez les preneurs au livre professionnels, sont Bill Casper, champion omnium des Etats-Unis en 1966 et Doug Sanders. Ils sont cotés à 8-1.

Gary Player, le gagnant de 1961, est coté à 10-1, de même que Julius Boros, deux fois champion omnium des Etats-Unis et Gary Brewer, le vainqueur de l'omnium de Pensacola la semaine dernière.

Bob Goalby, Phil Rodgers et Bruce Devlin sont cotés à 12-1, suivis de George Knudson, Bobby Nichols, Ben Hogan et Sam Snead, à 14-1.

Devlin, qui pratiquait autrefois le métier de plombier en Australie, son pays natal et Knudson, le Canadien qui s'est illustré dans les matches de la Coupe Canada à Tokyo l'autonne dernier, sont considérés les meilleurs parmi les étrangers, avec le Sud-Africain Gary Player.

Mais le groupe des non-Américains comprend aussi



Arnold Palmer

Peter Allis et Peter Butler, tous deux membres de l'équipe britannique de la Coupe Ryder, Kel Nagle et Bruce Crampton d'Australie, Bob Charles de la Nouvelle-Zélande et Chen Ching-poi, un Chinois de Formose qui a établi résidence à Tokyo.

Gary Cowan

Le tournoi des Maitres n'a jamais été gagné par un amateur, bien qu'il soit l'oeuvre du plus prestigieux amateur de tous les temps, Bob Jones. Les professionnels devront cependant être sur leurs gardes, car le contingent amateur est particulièrement dangereux puisqu'il comprend Bobby Cole, champion amateur britannique; Gary Cowan du Canada, champion amateur des Etats-Unis, Deane Beman, deux fois champion des Etats-Unis et Ron Cerrudo, membre de l'équipe américaine de la Coupe Walker.

Certaines modifications ont été apportées depuis l'an dernier au parcours de 7.034 verges, dont la normale est 71. Les trappes des deuxième et 18e allées ont été transformées afin de rétrécir le couloir où tombent les coups de départ, et la trappe à la droite du vert du trou n° 7 a été rapetissée. Le nombre des trappes reste le même, soit 36.

Le parcours se prête encore au frappeur puissant, dont la balle effective ce qu'on est convenu d'appeler un croquet. Palmer est un frappeur puissant. Il frappe la balle avec tellement de force et tellement haut, qu'elle dépasse les buttes où s'arrêtent les coups des autres concurrents.

D'AUTRES GAGNANTS DE MAGOTS ET DE MUSTANG AU JEU FINA



M. Yves Charbonneau de Laval, P.Q., (à gauche) qui vient de gagner une Mustang 67 au Jeu "Panorama" de Fina, reçoit de M. M. R. Turcot, Gérant de Division—Québec, les clés de sa nouvelle voiture.

6 Mustang ont déjà été gagnées • Il y en aura d'autres

4756 GAGNANTS DE MAGOTS jusqu'à présent • 50.000 PRIX en tout

Voici quelques-uns des heureux gagnants :

gagnants de \$1000.	J. Mayhew, Ottawa, Ont.	R. Brownstein, Montréal, P.Q.	M. Parent, Sillery, P.Q.
C. H. Tremblay, Chicoutimi, P.Q.	A. C. Fowler, St. Thomas, Ont.	R. Juneau, Louiseville, P.Q.	J. Lafrenière, Shawinigan South, P.Q.
H. Levesque, Sault Ste. Marie, Ont.	Mme L. D'Amour, Ville St-Pierre, P.Q.	R. Paradis, La Tuque, P.Q.	L. J. Martel, St. Bruno, P.Q.
gagnants de \$100.	A. Fontaine, Trois-Rivières, P.Q.	L. St-Basile, Gifford, P.Q.	K. Dugal, Dorval, Que.
N. Ruess, Edmundston, N.B.	B. Myatt, Monastary, N.E.	F. Hampton, Truro, N.E.	N. Wainwright, Minto, N.B.
Mme V. Williams, Sault Ste. Marie, P.Q.	O. Paolo, Brantford, Ont.	Mme G. Smith, Wolfville, N.E.	A. Desruisseau, Beloeil, N.B.
C. Charbonneau, Sault Ste. Marie, P.Q.	P. P. Hudon, St. André, P.Q.	M. Lewis, Pickering Beach, Ont.	G. J. Kane, Saint John, N.B.
L. R. Bergeron, Irberville, P.Q.	T. Ladenthin, Ruthven, Ont.	M. N. Hanckuk, Soo, Ont.	et des milliers d'autres...

JOUEZ AU "PANORAMA" DÈS AUJOURD'HUI. ET GAGNEZ!

SUR VOTRE ROUTE Fina EST LÀ ESSENCES, LUBRIFIANTS, SERVICE

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE RÉGULIÈRES ET "KING"

Irritation de la Maison-Blanche devant l'attitude du Sénat face à l'aide à l'Amérique latine

WASHINGTON. — Huit jours avant son ouverture la conférence "historique" au sommet de Punta del Este a déjà pris un mauvais départ, qui n'empêchera toutefois pas le président Johnson de se rendre, comme prévu, la semaine prochaine en Uruguay. Le chef de l'exécutif américain est manifestement très irrité par les modifications apportées hier par la commission sénatoriale des affaires étrangères à la résolution de la Maison-Blanche qui devait constituer un engagement préalable de la part des États-Unis à un accroissement de l'aide américaine à l'Amérique latine dans le cadre de l'Alliance pour le progrès.

La surprise enregistrée dans les milieux officiels américains a été d'autant plus désagréable que la Chambre des représentants avait adopté la résolution après quelques modifications mineures. Le vote en

commission est, en plus, intervenu après un long entretien entre son président, le sénateur William Fulbright, et le secrétaire d'État Dean Rusk qui a consacré plus d'une heure et demie à plaider la cause

de l'Administration et à souligner l'importance primordiale qu'attache le président Johnson à obtenir l'appui moral et matériel du corps législatif au moment où il reprend son premier grand voyage en Amérique latine. Cette irritation et cette déception présidentielles ont été exprimées hier en fin d'après-midi par les plus hautes autorités gouvernementales, chargées des affaires d'Amérique latine, qui avaient toutefois reçu des instructions de se retrancher derrière l'anonymat.

Ils ont fait notamment valoir que la résolution, ainsi amendée, perd toute sa valeur. A cause de l'attitude négative de la commission des affaires étrangères, la mission du président Johnson est d'ores et déjà partiellement compromise à moins d'un revirement dans les prochains jours, ont-ils indiqué, puisque, de toute évidence, M. Johnson risque de ne plus être habilité à souscrire des engagements significatifs dans le cadre de l'Alliance pour le progrès et dans celui d'une future intégration économique, seulement réalisable avec le concours financier des États-Unis.

Le vif mécontentement dont ces personnalités se sont fait l'écho constitue le reflet de l'amertume présidentielle qui vient d'enregistrer une "perte de face" dont le sénateur Fulbright est lourdement responsable. Il cache sans doute également l'amertume d'une manœuvre politique de la onzième heure effectuée à l'instigation du président des États-Unis pour faire pression sur les législateurs en les contraignant à réviser leur attitude. Trois solutions sont maintenant possibles, estime-t-on dans les milieux proches du Congrès: 1) la commission sénatoriale, dont la moitié seulement des membres sont passés au vote, peut procéder à un nouveau scrutin sur le même texte en présence de son effectif complet de 20 membres; 2) l'Administration peut présenter un amendement en séance plénière du Sénat à la résolution de la commission; 3) la chambre et le sénat pourraient procéder à une "navette" qui permettrait la mise au point d'un texte de compromis susceptible de convenir à toutes les parties intéressées.

En tout état de cause, reconnaît-on dans les milieux compétents, le président Johnson ira à Punta del Este à la date prévue, malgré les doutes que l'on soulevait déjà à l'égard de son voyage. L'adoption de la résolution présidentielle est très désirable, mais elle n'est pas indispensable.

La succession de Malinovsky

MOSCOU. — La désignation du maréchal, André Gretchko aux fonctions de ministre de la défense de l'URSS, où il succéderait au maréchal Rodion Malinovsky dont les funérailles ont eu lieu hier, semble probable pour une majorité d'observateurs militaires occidentaux, mais non certaine. La nomination d'un "outsider", ou même d'un "civil", n'est pas écartée.

Premier vice-ministre de la défense, commandant en chef des forces du traité de Varsovie, le maréchal Gretchko (64 ans) semble avoir assuré l'interim du ministre défunt depuis son hospitalisation à la fin de l'an dernier.

Sa nomination soulèverait cependant le problème du cumul impraticable entre deux commandements, l'un à la tête des forces armées de l'URSS, l'autre à la tête des forces intégrées de l'Europe de l'Est. Sa démission de ce dernier commandement ne semble pas être jugée opportune à Moscou en ce moment, du fait notamment de certaines demandes émanant, croit-on savoir, de responsables militaires roumains, en vue de l'instauration d'une "présidence tournante" à la tête des armées du traité de Varsovie.

Chine: destitution prochaine probable du président Liou

des correspondants de l'A.F.P.

Jean VINCENT et Bernard ULLMANN

PEKIN. — Plusieurs centaines de milliers, peut-être même un million de manifestants ont paradé lundi derrière d'immenses portraits du président Mao Tse-toung et d'innombrables drapeaux rouges de l'en-

"Sortez Liou du comité central", scandaient les manifestants en passant devant la porte donnant accès au siège du comité et qui était gardée par des soldats en armes. A la tête de l'immense cortège que formaient les manifestants — pour la plupart des étudiants, des jeunes écoliers d'une dizaine d'années et des ouvriers "rébélés révolutionnaires" — trois hommes, cordes au cou et visages peints avec des couleurs grotesques, étaient traînés "en laisse" par des soldats. Il s'agissait de figurants symbolisant des ennemis de classe, ces figurants qui ont souvent servi à Pékin à ridiculiser en public les agresseurs impérialistes ou l'oncle Sam.

Cette immense démonstration, organisée pour approuver la parution de récents et violents articles contre Liu Chao-chi et son livre "Comment être un bon communiste", précède de 24 heures un meeting spécial prévu demain au stade de Pékin pour critiquer à nouveau l'ouvrage du président de la République. On ignore jusqu'à présent si ce dernier assistera lui-même à cette réunion.

En attendant, des slogans géants peints sur les murs de la capitale invitent à "tirer sur Liu Chao-chi", qualifié de "plus grand capitaliste de Chine". On voit aussi beaucoup d'affiches où des caricatures montrent un prolétaire ha-

ceinte de Nan Hai — à l'intérieur de l'ancienne cité interdite — résidence officielle où demeurent encore, pense-t-on, Liu Chao-chi et son épouse, qui est elle-même la cible de violentes critiques.

La résidence du président de la République se trouve à proximité du pavillon qu'occupent le président Mao et son épouse Chiang Ching.

layant les figures grimaçantes de Liu Chao-chi, du secrétaire général du parti Teng Hsiaping et de l'ex-chef de la propagande du comité central Tao Chou.

L'extrême violence de cette campagne conduit les observateurs à penser que l'objectif recherché est bien la destitution totale de Liu Chao-chi des postes qu'il occupe, notamment au sein de l'appareil du parti. Cette destitution était d'ailleurs demandée ouvertement lundi matin dans le quotidien du peuple par les représentants de l'intelligentsia. Les nouvelles allusions faites par voie d'affiches aux réunions du comité central don-

nant à penser qu'une décision en ce sens serait proche sinon déjà acquise.

D'autre part, un des aspects les plus troublants de cette nouvelle phase de la révolution culturelle est, aux yeux des observateurs, la relance de la campagne contre le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères Chen Yi.

Ce dernier est encore dénoncé juste en face de son propre ministère — situé dans l'ancienne ambassade de France — des inscriptions peintes sur la chaussée le qualifiant de responsable de la "diplomatie réactionnaire" suivie par la diplomatie chinoise.

Grèce: possibilité d'une dissolution du Parlement

ATHÈNES. — Moins de six heures après avoir accédé au pouvoir, le gouvernement de M. Panayiotis Canellopoulos est menacé d'être renversé par un vote du parlement. Trois partis représentant au total 183 députés (sur 300) ont fait savoir qu'ils voteraient contre lui.

Cela ne signifie certainement pas que M. Canellopoulos va démissionner avant le vote. Il a lui-même déclaré que le roi lui avait accordé le droit de dissoudre la chambre et de procéder à des élections dans les délais constitutionnels — ce qui veut dire que si la confiance lui est refusée ou s'il ne se présente pas devant le parlement, celui-ci sera immédiatement dissous. Les élections devraient alors avoir lieu vers le 29 mai.

Le scrutin se déroulerait alors avec le système de la proportionnelle dite "renforcée", qui avantage nettement les grandes formations politiques. Mais le seul fait que tous les partis déclarent de maintenant refuser la confiance au gouvernement désigné pour présider aux élections risque de compliquer encore la situation. Des hier soir, le bruit courait que les députés du "Centre dissident" pourraient boycotter les prochaines élections.

Quant à M. Georges Papan-dreu, il a lancé "un appel à tous les démocrates pour qu'ils se préparent à la lutte".

Des jours difficiles s'annoncent donc pour le nouveau gouvernement.

Devant l'"offensive" vers l'Est de Bonn

Signature d'un traité d'amitié polono-bulgare

VARSOVIE. — La signature aujourd'hui à Sofia, par MM. Wladislaw Gomułka et Josef Cyrankiewicz, respectivement premier secrétaire du parti communiste polonais et président du conseil du nouveau traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle polono-bulgare, suscite un vif intérêt dans les milieux politiques de Varsovie.

En attendant de connaître les termes exacts du document, c'est surtout la reconduction anticipée du traité qui retient l'attention des observateurs. Le nouveau traité reconduit en effet avec un an d'avance le traité conclu entre les deux pays le 29 mai 1948.

(Suite à la page 8)

OTAN: les É.-U. satisfaits de la réunion du comité nucléaire

WASHINGTON. — Le secrétaire à la défense des États-Unis, M. Robert McNamara, s'est déclaré satisfait hier de la réunion, jeudi et vendredi à Washington, du groupe de planification nucléaire de l'OTAN qui réunissait outre M. McNamara, les ministres de la défense du Canada, d'Allemagne occidentale, d'Italie, des Pays-Bas, de Turquie et du Royaume-Uni.

M. McNamara a affirmé que cette réunion constitue "sans aucun doute l'une des étapes les plus importantes et les plus profondes des dix dernières années dans l'évolution de l'OTAN". La participation personnelle de sept ministres de la défense dans le groupe de

planisme nucléaire reflète "le nouvel engagement intime de leaders gouvernementaux responsables à l'échelle nationale dans les activités de planification de l'OTAN".

Le secrétaire à la défense a enfin indiqué que le groupe de planification continuera à examiner la puissance nucléaire de l'OTAN sous tous ses aspects, y compris les plans pour la mise au point, la production et l'utilisation de systèmes de défense contre les missiles balistiques ainsi que l'état du programme antibalistique américain. Enfin, les ministres discuteront des efforts faits par les États-Unis pour amener l'Union soviétique à limiter la course aux armements.

Kennedy round: la CEE maintient ses positions face à la G.-B. et aux E.-Unis

GENÈVE. — Aucun assouplissement ni des positions de la Communauté économique européenne, ni de celles de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves, une plus grande souplesse tactique du côté de la délégation américaine, telle est l'impression dominante que l'on recueille à Genève après "le petit sommet" du Kennedy-Round et au moment même où M. Jean Rey, commissaire européen, ouvre le dossier de la négociation tarifaire de Genève devant ses collègues de la commission Halstein à Bruxelles. Les points les plus critiques de la négociation restent:

- 1— La réduction tarifaire dans le domaine des produits chimiques.
- 2— Celle portant sur les produits sidérurgiques.
- 3— Sur le plan agricole, l'organisation mondiale du marché mondial des céréales.

Sur les produits chimiques, la position de la C.E.E. reste ferme: il faut que les États-Unis suppriment l'American Selling Price, obstacle non-tarifaire mis aux importations européennes de produits chimiques, s'ils veulent arriver à un accord de réduction sur l'ensemble des produits chimiques. Sans suppression de l'American Selling Price, aucune réduction n'interviendra dans ce domaine. Les États-Unis s'en tiennent à la méthode des deux paquets, l'un applicable immédiatement, l'autre dépendant de la suppression de l'American Selling Price par un vote du congrès. Cette procédure est rejetée par les Européens. Ce qui n'empêche pas le directeur exécutif du GATT, M. Eric Wyndham White, de faire une proposition de compromis dérivée de la méthode des deux paquets mais qui pourrait devenir, sous certaines conditions, plus attrayante pour les Européens et qui montre que la délégation américaine, de-

vant la fermeté de la Communauté économique européenne serait disposée à des concessions. Seront-elles suffisantes pour arracher un accord? En ce qui concerne l'acier et les produits sidérurgiques, la position intransigeante de l'Angleterre, si elle se maintient jusqu'au bout, risque de provoquer une "désescalade" des offres qui réduirait d'autant l'ampleur de la réduction tarifaire moyenne qui sortira du Kennedy-Round. D'autre part, la délégation britannique agit comme si Londres n'avait jamais exprimé le désir d'entrer dans le Marché commun.

Enfin, sur le plan agricole, si l'on note un léger dégel de la position britannique sur le problème de l'aide alimentaire, l'accord est loin d'être réalisé sur le prix mondial de référence du blé. Les désaccords subsistent entre les pays exportateurs à ce sujet et entre ces derniers et les pays importateurs. La fermeté des Scandinaves ne se dément pas, elle non plus, durant des négociations difficiles sur trois grands produits in-

dustriels: l'aluminium, les papiers et pâtes à papier, les ferro-alliages. Dans le domaine agricole les nordiques soulèvent le problème du poisson qui intéresse particulièrement la Norvège et celui de la viande et des exportations de viande vers les pays de la C.E.E. qui tient à cœur au Danemark.

Les problèmes qui restent à résoudre sont considérables. Ils feront l'objet la semaine prochaine d'un conseil des ministres des Six à Bruxelles et ensuite de négociations très serrées à Genève, à laquelle participeront les plus hauts fonctionnaires responsables des négociations économiques dans chacun des pays intéressés.

En conclusion l'optimisme qui régnait il y a quelques semaines à Genève fait place au réalisme. Si l'intransigeance des uns et des autres se maintient, il est possible que la réduction tarifaire moyenne qui sortira le 30 avril prochain de la négociation ne dépasse pas 25 pour cent et même qu'elle soit inférieure à ce chiffre.

Vous avez affaire à Rouyn et vous y allez en avion?

Hertz aura une voiture qui vous y attendra!

Vous trouverez Hertz dans toutes les villes, petites ou grandes, de tout le Canada; de Saint-Jean de Terre-Neuve à Powell River en Colombie-Britannique. (Sans oublier Toronto, Montréal et Vancouver!) Où que vos affaires vous conduisent, Hertz y est déjà à votre service. Nous n'avons pas le choix... s'il vous faut une voiture Hertz, elle doit être à votre disposition là et quand vous en avez besoin... sinon vous ne reviendrez pas nous voir. Pas étonnant que 7 clients de Hertz sur 10 soient des hommes d'affaires.

Un coup de téléphone! Vous voulez être sûr, avant votre départ, que vous aurez une voiture à l'arrivée? Appelez Hertz. Dites-nous où vous allez et quand vous y arriverez... Avant même que la conversation soit terminée, on vous aura confirmé qu'une voiture sera là! Hertz ne s'empêtrera pas dans la paperasserie.

Bureau dans tout le pays. Oui, partout! C'est notre habitude chez Hertz, d'avoir des bureaux à presque tous les points noirs sur la carte du Canada. Hertz vous attendra aussi bien à Toronto qu'à Trail, B.C.

Essayez... Hertz est prêt à tout... Dites simplement où vous allez. Hertz a 2,900 bureaux dans le monde.

Hertz vous épargne du temps. Une carte de crédit Hertz est un véritable coupe-file. Dès que vous la présentez à un bureau Hertz, n'importe où dans le monde, Hertz est à votre service. La prochaine fois que vous la présenterez, vous constaterez que la formule de location de Hertz se remplit en moins de deux minutes. Chez nous, vous ne perdez pas votre temps, nous savons trop combien il vous est précieux.

Hertz garde ses tarifs au plus bas. Hertz tient à vous revoir. C'est pour ça que nos tarifs sont aussi bas que possible. Tour de force? Vous n'avez qu'à dire à peu près le millage que vous comptez parcourir et combien de temps vous garderez la voiture. Notre représentante aura tôt fait de calculer combien ça vous coûtera. Elle n'aura qu'à consulter son carnet, celui sur lequel on lit: "Le personnel de Hertz doit offrir aux clients le tarif le plus bas possible, dans tous les cas."

Pour les hommes d'affaires... et de famille! Vous voyagez par affaire, en avion? Comptez sur Hertz... nous serons là! Vous allez en vacances avec votre famille? Parfait! Hertz vous sert avec la même considération. C'est d'ailleurs notre seule façon de traiter les gens.

Plus de service. Moins d'enfantillages. Les affaires sont les affaires. Vous voulez louer une voiture?

En 1er appelez Hertz



C'est Hertz qui vous donne le volant.

ROUYN

POPULATION 18,484

Ford! Nouvelles voitures et camions de toutes dimensions. Nous en avons plus de 5,000 chez Hertz. Toutes en parfait état. Voulez que vous ayez de nous la plus haute opinion possible, nous vous offrons ce que nous avons de mieux. Le service de location de camions Hertz fonctionne de la même manière. Si vous devez remplacer un camion au pied levé... ou s'il vous en faut un supplémentaire, Hertz en a à votre disposition. Dites seulement quelle grandeur!

Pour les hommes d'affaires... et de famille! Vous voyagez par affaire, en avion? Comptez sur Hertz... nous serons là! Vous allez en vacances avec votre famille? Parfait! Hertz vous sert avec la même considération. C'est d'ailleurs notre seule façon de traiter les gens.

Plus de service. Moins d'enfantillages. Les affaires sont les affaires. Vous voulez louer une voiture?

En 1er appelez Hertz

En 1er appelez Hertz

